



Bulletin Officiel

N° 4345 Mardi 30 Avril 2013

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

<u>AVIS DE LA BOURSE</u>	
RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME ET LE PLACEMENT GARANTI SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE NEW BODY LINE	2-3
<u>AVIS DES SOCIETES</u>	
<u>COMMUNIQUEES DE PRESSE</u>	
TPR	3
ASSURANCES SALIM	4
ARTES	4
BT	5
GIF FILTER	5
<u>PAIEMENT DE DIVIDENDES</u>	
SICAV TRESOR	6
SICAV PROSPERITY	6
SICAV OPPORTUNITY	7
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	7
FCP BIAT-EPARGNE ACTIONS	7
<u>ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES</u>	
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	8
MAXULA PLACEMENT SICAV	8
ABC	9
<u>PROJET DE RESOLUTIONS</u>	
ABC	10-11
<u>RESOLUTIONS ADOPTEES</u>	
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	12-13
<u>INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS</u>	
BNA	14-16
ADWYA	17
COURBE DES TAUX	18
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	19-20
<u>ANNEXE I</u>	
RESOLUTIONS ADOPTEES	
- SICAV TRESOR	
- SICAV OPPORTUNITY	
- SICAV PROSPERITY	
- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	
<u>ANNEXE II</u>	
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31/12/2012	
- URCI UNIVERS ACTIONS SICAV	
- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	
- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	
- UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	
<u>ANNEXE III</u>	
ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2012	
- FCP SALAMETT PLUS	
<u>ANNEXE IV</u>	
ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2012	
- ASSURANCE CARTE	
- ELECTROSTAR	
- UIB	
- CIMENTS DE BIZERTE	
- ABC	
<u>ANNEXE V</u>	
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2012	
- UIB	

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME ET LE PLACEMENT GARANTI SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE NEW BODY LINE

1. La bourse porte à la connaissance des intermédiaires en bourse et du public que la souscription à l'offre à prix ferme de **825 000 actions** dont 495 000 actions anciennes et 330 000 actions nouvelles ainsi qu'au placement garanti de **750 000 actions** dont 450 000 actions anciennes et 300 000 actions nouvelles de la société NEW BODY LINE, ouverte du 08/04/2013 au 22/04/2013, a été clôturée.

2. A partir du **mardi 30 avril 2013**, les **3 150 000 actions** anciennes qui composent le capital social actuel de la société NEW BODY LINE, ainsi que les **630 000 actions** nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital, soit un total de **3 780 000 actions** de nominal un dinar chacune sont introduites au Marché Alternatif des titres de capital de la Cote de la Bourse, au **cours de 8,500 dinars**.

Toutefois, le démarrage des négociations sur la totalité des actions de la société NEW BODY LINE sera annoncé par avis de la Bourse de Tunis dès l'achèvement des formalités juridiques de réalisation de l'augmentation de capital.

3. La répartition par intermédiaire des quotités souscrites dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme est comme suit :

Intermédiaire	Nombre de souscripteurs Retenus	Quotité totale Demandée et Retenue	Quotité attribuée par catégorie				Total Attribué OPF
			Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	
AFC	132	10 588			150	678	828
AMEN INVEST	1 178	99 357		2 788	773	5 612	9 173
ATTIJARI INTER	604	252 345	2 134	10 645	1 091	2 893	16 763
AXIS BOURSE	505	196 681	6 130	460	4 552	2 085	13 227
BEST INVEST	78	2 630				393	393
BIAT CAPITAL	364	228 056	1 775	830	6 977	1 206	10 788
BNA CAPITAUX	90	16 337	1 510		37	417	1 964
CCF	302	68 196	2 463		1 464	1 448	5 375
CGF	1 057	92 331	1 464	1 310	814	5 161	8 749
CGI	270	27 608		56	693	1 251	2 000
FINA CORP	246	35 057		309	787	1 156	2 252
MAC SA	183	56 912	1 251	2 129	138	874	4 392
MAXULA BOURSE	807	118 189	1 958		3 023	3 754	8 735
MCP	53	20 905		928	87	258	1 273
SBT	13	1 205			18	62	80

- Suite -

SCIF	283	8 250		28	18	1 411	1 457
SIFIB BH	231	27 158	1 677		266	1 084	3 027
SOFIGES	308	11 573	116		61	1 545	1 722
TSI	1 100	486 104	744	2 336	14 599	4 312	21 991
TUN VALEURS	2 891	437 407	24 228		5 436	13 295	42 959
UBCI FINANCE	68	21 804	1 469	47	255	274	2 045
UFI	74	75 225	2 581	2 884	11	331	5 807
Total général	10 837	2 293 918	49 500	24 750	41 250	49 500	165 000

**chaque quotité est composée de 5 actions*

Par ailleurs, TSI informe que les **150 000** quotités (correspondant à 750 000 actions) offertes dans le cadre du Placement Garanti ont été totalement placées auprès de **14** investisseurs institutionnels.

2013 - AS - 223

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR –

Siège Social : Rue des Usines - ZI Sidi Rezig - 2033 Mégrine

Le Conseil d'Administration de la Société TPR SA, réuni le lundi 29 Avril 2013 a décidé de proposer :

1. La Distribution d'un dividende de 0,220 Dinar par action.
2. Une augmentation du capital de 1.000.000 de Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale d'investissement par :
 - Attribution gratuite d'une (01) Action nouvelle pour quarante quatre (44) actions anciennes **avec jouissance 01-01-2013**, le capital sera porté de 44.000.000 Dinars à 45.000.000 Dinars.
3. La Convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire pour le Jeudi 06 Juin 2013 à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac à 15 heures.
4. La Convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Extraordinaire pour le Jeudi 06 Juin 2013 à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac à 16 heures.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2013 - AS - 233

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE : ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -Tunis -1003

Le Conseil d'Administration réuni le 24/4/2013 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera convoquée pour le 21 Mai 2013 au siège de la BH, un dividende de 0,850 D par action.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2013 - AS - 219

COMMUNIQUE DE PRESSE

**AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES
ARTES**

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Le conseil d'administration de la société ARTES, réuni le 29 Avril 2013 a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire durant le mois de juin 2013 et de proposer à la dite Assemblée, la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2012 de 0,500 Dinar par action.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2013 - AS - 218

COMMUNIQUE DE PRESSE

**BANQUE DE TUNISIE
BT**

Siège social : 2, Rue de Turquie 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE informe ses actionnaires et le public que son conseil d'administration, réuni aujourd'hui 26 Avril 2013, a décidé la convocation des actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire, le 13 juin 2013, à l'effet de délibérer sur le projet d'augmentation du capital, qui sera porté de 112.500.000 dinars à 150.000.000 dinars, par incorporation de réserves d'un montant de 37.500.000 dinars et l'émission de 37.500.000 actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour trois actions anciennes avec une jouissance à partir du 1^{er} janvier 2013.

Le Président Directeur Général

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2013 - AS - 223

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Générale Industrielle de Filtration
GIF FILTER SA**

Siège social : GP1 km 35 – 8030 Grombalia.

Le Conseil d'Administration de la société Générale Industrielle de Filtration « GIF FILTER », réuni le 29 avril 2013, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, convoquée pour le mois de Juin 2013 (*La date précise sera communiquée ultérieurement*), la distribution de 0,100 Dinar par action au titre de dividende de l'exercice 2012.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2013 - AS - 224

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV TRESOR

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2013, **SICAV TRESOR** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2012 un dividende de :

3,874 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du **2 mai 2013** aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

IL est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV TRESOR** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

SICAV PROSPERITY

Société d'investissement à Capital Variable
Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2013, **SICAV PROSPERITY** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2012 un dividende de :

2 ,394 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du **2 mai 2013** aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV PROSPERITY** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

- Suite -

SICAV OPPORTUNITY
Société d'investissement à Capital Variable
Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba – 1000 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2013, **SICAV OPPORTUNITY** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2012 un dividende de :

1,693 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du **2 mai 2013** aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV OPPORTUNITY** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
Société d'investissement à Capital Variable
Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba – 1000 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2013, **SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2012 un dividende de :

3,800 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du **2 mai 2013** aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS
Fonds Commun de Placement
Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba – 1000 Tunis

La BIAT ASSET MANAGEMENT – Société de Gestion d'OPCVM - informe les porteurs de parts de **FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS**, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2012, un dividende de :

2,992 dinars, net par part

Ce dividende est payable à partir du **2 mai 2013** aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts de **FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B – 1053 Les Berges du Lac

Le Conseil d'Administration de **MAXULA INVESTISSEMENT SICAV** invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le mercredi 22 mai 2013 à 10h** à son siège social sis au Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B – 1053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2012
3. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2012
4. Quitus aux administrateurs
5. Affectation des résultats de l'exercice 2012
6. Renouvellement du mandat des administrateurs
7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes
8. Fixation des jetons de présence
9. Questions diverses

MAXULA PLACEMENTSICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social: Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B- 1053 Les Berges du Lac

Le Conseil d'Administration de **MAXULA PLACEMENT SICAV** invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le mercredi 22 mai 2013 à 11h** à son siège social sis au Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B- 1053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1 - Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2012
- 3 - Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2012
- 4 - Quitus aux administrateurs
- 5 - Affectation des résultats de l'exercice 2012
- 6- Renouvellement et désignation des membres du Conseil d'Administration
- 7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes
- 8- Fixation des jetons de présence
- 9- Questions diverses

Arab Banking Corporation – Tunisie

SA. Au capital de 50.000.000 DT

ABC Building, Rue du Lac d'Annecy – 1053 les Berges du Lac - Tunis

RC. N°111282000 -MF. 577975B/P/M/000

Avis de Convocation aux Actionnaires

Arab Banking Corporation – Tunisie porte à la connaissance de ses Actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le Mardi 14 Mai 2013 à 12:00 h au Siège Social de la Banque, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2012,
- Lecture des Rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2012,
- Approbation des Etats Financiers, des Conventions Réglementées et du Rapport du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2012,
- Approbation de la proposition du Conseil d'Administration au sujet de l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2012,
- Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31/12/2012,
- Nomination des membres du Conseil d'Administration pour trois années,
- Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2013,
- Désignation d'un commissaire aux comptes pour trois années,

P/Le Conseil d'Administration

Arab Banking Corporation – Tunisie

SA. Au capital de 50.000.000 DT

ABC Building, Rue du Lac d'Annecy – 1053 les Berges du Lac - Tunis

RC. N°111282000 -MF .577975B/P/M/000

Projet de Résolutions

Projet de Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire Convoquée pour le Mardi 14 Mai 2013

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'ordre du jour, la modalité et le délai de convocation pour la réunion dans son intégralité.

Cette résolution, mise en vote *est adoptée à l'unanimité.*

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise en vote *est adoptée à l'unanimité.*

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des Etats Financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2012, et après lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, approuve les dits Etats Financiers individuels.

Cette résolution, mise en vote *est adoptée à l'unanimité.*

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2012, approuve l'ensemble des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise en vote *est adoptée à l'unanimité.*

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du résultat bénéficiaire net dégagé au titre de l'exercice 2012 qui s'élève à mille cent vingt-trois mille dinars [1 123 KTND] et décide de l'affecter en résultat reporté comme suit:

Résultat de l'année 2012	1 123 K TND
Perte reportés	23 410 K TND
Report à nouveau	22 287 K TND

Cette résolution, mise en vote *est adoptée*

- Suite -

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2012.

Cette résolution, mise en vote *est adoptée à l'unanimité.*

Septième Résolution

L'assemblée Générale décide le renouvellement des membres du conseil suivants :

-

Et ceci pour la période de 3 ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2015.

L'assemblée Générale décide de nommer les nouveaux membres du conseil suivants :

-

Et ceci pour la période de 3 ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2015.

Cette résolution, mise en vote *est adoptée à l'unanimité.*

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2013, la somme de Cent Quatre-vingt Mille Dollars net. Le Conseil d'Administration fixera les modalités de distribution de la dite somme. La Banque se chargera de couvrir les frais de voyage et de séjour des membres du Conseil lors des réunions du Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise en vote *est adoptée à l'unanimité.*

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne le cabinet Mourad Guellaty, représenté par Mr Mourad Guellaty en tant que Commissaire aux Comptes en lieu et place du cabinet CMG et ce pour une période de 3 ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2015. Le Conseil d'Administration fixera ses honoraires conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution, mise en vote *est adoptée à l'unanimité.*

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal de la présente Assemblée, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation prescrite par la loi.

Cette résolution, mise en vote *est adoptée à l'unanimité*

RESOLUTIONS ADOPTEES

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 65, Avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 25 avril 2013

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les états financiers 2012, tels qu'ils sont présentés.

En conséquence, elle donne quitus, entier et sans réserve, aux membres du conseil d'Administration pour leur gestion durant l'exercice 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des sociétés commerciales, prend acte et approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans ledit rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation et à la répartition du résultat de l'exercice 2012 comme suit :

Résultat d'exploitation	1.629.256,450
Régularisation du résultat d'exploitation	(99.648,008)
Sommes distribuables exercice en cours	1.529.608,442
Sommes distribuables exercice clos	35,435
Sommes distribuables	1.529.643,877
Dividendes	1.529.332,512
Report à nouveau	311,365

- Suite -

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2012 à **3,383 D net par action** et d'affecter le reliquat soit 311,365 D au compte report à nouveau.

La date de mise en paiement est fixée au **30 avril 2013**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

Les membres du Conseil décident à l'unanimité le renouvellement des mandats des administrateurs suivants, arrivant à échéance avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012, pour une durée de trois ans (2013-2014-2015):

- Monsieur Driss Azaiez – Administrateur- 1 poste
- L'Union Internationale de Banques – Administrateur – renouvellement de 1 poste (le renouvellement des deux autres postes est prévu pour 2013)
- Les Grands Moulins de Nabeul – Administrateur – 1 poste
- CIGA Filtres – Administrateur – 1 poste

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Madame Moufida Hamza en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Khaled Noomane et renouvelle son mandat qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la distribution de jetons de présence à raison de 1.200 Dinars bruts par an et par poste d'Administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal de la société ou à son mandataire tous pouvoirs, pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités de publication ou autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
-BNA-

Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole –BNA- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2013.**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS COMPARES****AU 31 MARS 2013**

(unité : en 1000 DT)

LIBELLES	1er Trimestre 2013	1er Trimestre 2012	au 31.03.2013	au 31.03.2012	au 31.12.2012 *	Variations Mars 2013/Mars 2012
1- Produits d'exploitation bancaire	126 828	107 876	126 828	107 876	463 931	17,6%
a- Intérêts	99 180	85 270	99 180	85 270	363 393	16,3%
b- Commissions en produits	12 240	11 846	12 240	11 846	52 734	3,3%
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	11 346	8 269	11 346	8 269	33 158	37,2%
d- Revenus du portefeuille d'investissement	4 062	2 491	4 062	2 491	14 646	63,1%
2- Charges d'exploitation bancaire	47 844	38 243	47 844	38 243	167 508	25,1%
a- Intérêts encourus	47 607	38 005	47 607	38 005	166 190	25,3%
b- Commissions encourues	237	238	237	238	1 318	-0,4%
3- Produit net bancaire	78 984	69 633	78 984	69 633	296 423	13,4%
4- Autres produits d'exploitation	127	76	127	76	504	67,1%
5- Charges opératoires, dont :	37 700	33 897	37 700	33 897	148 334	11,2%
a- Frais du personnel	29 719	26 285	29 719	26 285	117 180	13,1%
b- Charges Générales d'exploitation	6 449	6 120	6 449	6 120	25 798	5,4%
6- Structure du portefeuille			683 975	710 552	792 116	-3,7%
a- Portefeuille titres-commercial			203 862	330 022	334 134	-38,2%
b- Portefeuille d'investissement			480 113	380 530	457 982	26,2%
7- Encours des crédits apparaissant au bilan			6 648 930	6 118 316	6 371 330	8,7%
8- Encours des dépôts, dont :			5 212 375	4 725 459	5 223 129	10,3%
a- Dépôts à vue			1 510 582	1 364 782	1 551 330	10,7%
b- Dépôts d'épargne			1 965 395	1 735 432	1 905 440	13,3%
9- Emprunts et ressources spéciales			441 161	481 261	447 552	-8,3%
10- Capitaux Propres **			607 507	575 302	560 784	5,6%
* Chiffres actualisés						
** Compte non tenu du résultat de la période						

- Suite -

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS **DE LA BNA ARRETES AU 31 MARS 2013**

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2013

Les indicateurs arrêtés au 31 Mars 2013 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêt des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêt des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêt, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

- Suite -

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des agios réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.

3- Encours des dépôts

Les dépôts sont présentés compte tenu des dettes rattachées

4- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées

5- Capitaux propres

Le résultat au 31.12.2012 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 31.03.2013 et au 31.03.2012 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2013

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint **6.649** millions de dinars au 31.03.2013 contre **6.118** millions de dinars au 31.03.2012, enregistrant ainsi une augmentation de **8,7 %**.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Mars 2012 et Mars 2013 une augmentation de **487** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **10,3%**.

- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint **127** millions de dinars au 31.03.2013 contre **108** millions de dinars au 31.03.2012, enregistrant une augmentation de **19** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **17,6%**.

- Les charges d'exploitation bancaire ont, par la même, enregistré une augmentation de **9,6** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **25,1%** par rapport à la même période de l'année précédente.

- Le produit net bancaire s'est établi à **79** millions de dinars au 31.03.2013 contre **70** millions de dinars au 31.03.2012, enregistrant ainsi une progression de **13,4%**.

- Le montant total des charges opératoires a progressé de **11,2%** entre Mars 2012 et Mars 2013.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société ADWYA**

Siège social : Route de la Marsa GP 9 Km 14 BP 658- 2070 La Marsa.

La Société ADWYA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2013.

DESIGNATION	1er trimestre 2013	1er trimestre 2012	Exercice 2012
I- CHIFFRE D'AFFAIRES (en DT)			
* Gamme sous licence	15 385 746	10 168 801	44 618 496
* Générique Adwya	6 921 884	4 342 559	18 284 190
* Façonnage	255 021	100 119	653 519
* Modèle Hospitalier	805 446	51 333	3 027 647
TOTAL DES VENTES LOCALES	23 368 097	14 662 812	66 583 853
* Export	82 466	0	568 573
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	23 450 563	14 662 812	67 152 427

II- PRODUCTION : (en unités)

* Gamme sous licence	3 144 958	1 845 413	9 963 875
* Générique Adwya	1 328 750	477 556	4 056 225
* Façonnage et services	429 259	248 463	1 437 728
* Modèle Hospitalier	394 169	40 976	1 846 546
PRODUCTION TOTALE	5 297 136	2 612 408	17 304 374

III- INVESTISSEMENTS : (en DT)

* Valeur des acquisitions	773 587	194 968	2 648 665
---------------------------	---------	---------	-----------

IV- STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT : (en DT)

* Dettes moyen et long terme	2 043 952	2 592 629	2 198 250
* Crédits Leasing	253 740	-	-
* Crédits de gestion	-	-	-
VALEUR TOTALE	2 297 692	2 592 629	2 198 250

- Le chiffre d'affaires de la gamme sous licence a enregistré une augmentation de 51% (+5,2 MDT) à fin mars 2013, passant de 10,16 MDT pour le 1er TR 2012 à 15,38 MDT pour 1er TR 2013. La marge de cette gamme a baissé suite aux fluctuations des cours de change.

- Le chiffre d'affaires de la gamme génériques a enregistré une augmentation de 59% (+2,58 MDT) à fin mars 2013, passant de 4,34 MDT pour le 1er TR 2012 à 6,92 MDT pour 1er TR 2013.

Ainsi, le chiffre d'affaires total à fin mars 2013, s'établit à 23,45 MDT contre 14,66 MDT pour le 1er TR 2012, soit une croissance globale de 60% l'équivalent de 8,78 MDT;

La production en unités à fin mars 2013, a évolué de 103% l'équivalent de 2,68 Million de boîtes par rapport au 1er TR 2012.

- Au niveau des investissements, la société a dépensé à fin mars 2013, la somme 773 mDT employée essentiellement pour renouveler l'outil industriel, le parc auto et des travaux d'extension.

Courant le premier trimestre 2013, ADWYA a contracté un crédit leasing de 253 mdt afin de financer l'acquisition des véhicules pour sa structure de promotion médicale.

- L'effectif total au 31/03/2013 est de 480 employés.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 30 AVRIL 2013

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,390%		
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,386%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013		4,379%	
TN0008002743	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013		4,373%	
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,357%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,353%	1 007,287
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,351%	
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,343%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014		4,329%	
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014	4,316%		
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,336%	1 028,954
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,423%	1 043,218
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,641%	1 039,186
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,888%	1 002,228
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,041%	1 005,172
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,257%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,320%		997,305
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,550%	1 043,426
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,050%		974,550
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,059%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,074%	972,065
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,255%	1 043,142
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,270%		953,310

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	143,490	144,869	144,881		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,612	12,747	12,748		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,296	1,310	1,311		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	35,081	35,493	35,497		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	47,709	48,202	48,206		
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	165,014	161,260	160,950		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,242	561,974	561,341		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,896	125,716	124,392		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	123,727	124,624	124,238		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,624	117,564	117,312		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,323	113,382	113,069		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	87,981	88,056	87,724		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	140,483	141,231	141,189		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	102,674	98,884	98,543		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	105,730	107,930	107,856		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 313,441	1 327,901	1 327,762		
17 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 306,497	2 281,611	2 277,796		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,249	107,315	106,290		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,406	103,258	102,834		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	120,766	122,261	122,174		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 190,742	1 193,446	1 190,241		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	127,271	129,434	128,886		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,247	15,486	15,399		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 923,437	6 051,347	6 033,118		
25 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,000	5 036,709	5 047,523		
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,223	2,211	2,193		
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,901	1,901	1,893		
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,201	1,163	1,147		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,250	108,512	108,522
30 AMEN PREMIERES SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,162	101,780	101,789
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,267	103,052	103,062
32 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	102,466	103,789	103,822
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,164	104,456	104,468
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	106,613	107,822	107,833
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,696	105,028	105,041
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,579	104,804	104,815
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,035	105,288	105,299
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,393	106,508	106,517
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	101,616	102,781	102,791
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	103,937	101,492	101,503
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,745	104,903	104,913
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,429	107,581	104,208
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,458	103,047	103,056
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,929	103,936	103,945
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,350	100,129	100,138
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,217	105,446	105,457
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,401	103,699	103,711
48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,370	104,545	104,555
49 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	104,285	105,296	105,306
50 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,367	103,640	103,652
51 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	24/04/13	3,746	103,800	101,203	101,213
52 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,521	105,546	105,555
53 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	101,942	103,085	103,094

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,458	10,572	10,259
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,310	104,472	104,482
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	103,455	104,627	104,640
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,079	102,231	102,300
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	70,832	69,841	69,536
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	150,572	151,046	150,858
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1493,097	1498,311	1496,692
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	111,725	111,537	111,450
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	110,651	110,140	110,018
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	87,724	87,719	87,384
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,757	16,501	16,523
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	269,423	266,660	266,478
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	39,445	38,710	38,481
67	S'TRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 463,959	2 413,218	2 409,172
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	78,374	78,559	78,708
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,043	57,273	57,376
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	99,438	101,670	101,631
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	111,271	112,617	112,514
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	101,830	101,653
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,554	11,582	11,340
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	12,456	12,369	12,216
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	15,204	15,139
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	15,221	15,138	14,816
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,161	12,151	12,089
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,731	10,827	10,763
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,515	10,630	10,607
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,686	10,711	10,736
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	123,670	125,073	125,276
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	125,225	126,339	126,445
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,509	10,466	10,408
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	111,016	108,867	108,673
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,855	20,221	20,255
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	85,059	84,872
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	88,254	88,083
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	96,633	97,111	96,969
89	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	97,909	98,101
90	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	100,592	101,601
91	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	98,542	98,554
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
92	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	98,265	98,703	96,670
93	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	110,268	110,382	107,769
94	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	136,191	134,146	134,318
95	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,883	10,756	10,701
96	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	117,185	117,009	116,578
97	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	116,684	117,656	117,630
98	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	103,916	104,021	103,688
99	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	100,156	99,728
100	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	180,586	190,407	189,015
101	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	161,095	166,891	166,198
102	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,686	144,620	144,512
103	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 973,706	10 418,879	10 318,680
104	MAC EPARGNE ACTIONS FCP *	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	21,201	20,959
105	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	137,426	136,457
106	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 544,341	1 528,855
107	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	111,759	110,862
108	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	93,561	90,933
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,510	119,227	117,900
110	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	9 259,595	9 262,952	9 205,729
111	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	-	9,776	9,811
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
112	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	-	9,533	9,580

* VL ajustée suite à la modification de la valeur d'origine de 100D à 10D

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001
Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -
courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

IMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

RESOLUTIONS ADOPTEES**SICAV TRESOR**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social: 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 25 avril 2013****Première Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31.12.2012.

Elle donne, en conséquence, aux Administrateurs quitus entiers et sans réserve pour leur gestion de l'exercice 2012.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le capital social qui était de 815.109.971,802 dinars au 31 décembre 2011, est passé à 716.517.371,717 dinars au 31 décembre 2012.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu le rapport général et le rapport spécial du commissaire aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales prend acte des conclusions desdits rapports.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la répartition du résultat de l'exercice clos le 31.12.2012, comme suit :

	En dinars
Résultat d'exploitation - Exercice 2012	31.810.135,709
Régularisation du résultat d'exploitation	-3.974.138,735
Report à nouveau - Exercice 2011	1.820,836

Sommes distribuables - Exercice 2012	27.837.817,810
Dividendes	27.836.960,164
Report à nouveau - Exercice 2012	857,646

Elle décide, en conséquence, de fixer le dividende de l'exercice 2012 à **3,874 dinars net par action** et d'affecter le reliquat, soit 857,646 dinars au compte report à nouveau.

La mise en paiement du dividende s'effectuera auprès des guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT, à compter du **2 Mai 2013**.

L'Assemblée Générale Ordinaire réserve la faculté aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en s'attribuant des actions SICAV TRESOR.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2012, à 4.000 dinars brut.

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la cooptation en tant qu'Administrateurs de la société de :

- Monsieur Habib CHEBBI en remplacement de Monsieur Sahbi BEN AISSA;
- Monsieur Mohamed Walid DACHRAOUI en remplacement de la BIATCAPITAL ;
- Et Monsieur Zied ABDALLAH.

Telle qu'elle a été décidée par le Conseil d'Administration du 29 Mars 2013 et ce, pour la durée restante du mandat du Conseil.

Le Conseil d'Administration sera, ainsi, composé des membres suivants :

Monsieur HABIB CHEBBI (Président)

Monsieur Moez JABEUR (Membre)

Monsieur Mohamed Walid DACHRAOUI (Membre)

Monsieur Zied ABDALLAH (Membre)

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution :

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour faire tous dépôts ou publications que besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SICAV OPPORTUNITY
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social: 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 25 avril 2013

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31.12.2012.

Elle donne en conséquence, aux Administrateurs quitus entiers et sans réserve pour leur gestion de l'exercice 2012.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le capital social qui était de 1.219.424,340 dinars au 31 décembre 2011, est passé à 1.005.646,346 dinars au 31 décembre 2012.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu le rapport général et le rapport spécial du commissaire aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, prend acte des conclusions desdits rapports.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la répartition du résultat de l'exercice clos le 31.12.2012, comme suit :

	En dinars
Résultat d'exploitation - Exercice 2012	18.438,360
Régularisation du résultat d'exploitation	-2.854,390
Report à nouveau - Exercice 2011	6,082

Sommes distribuables - Exercice 2012	15.590,052
Dividendes	15.582,372
Report à nouveau - Exercice 2012	7,680

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2012 à **1,693 dinars net par action** et d'affecter le reliquat, soit 7,680 dinars au compte report à nouveau.

La mise en paiement du dividende s'effectuera auprès des guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT, à compter du **2 Mai 2013**.

L'Assemblée Générale Ordinaire réserve la faculté aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en s'attribuant des actions SICAV OPPORTUNITY.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle, pour une durée de trois ans qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2015, le mandat des Administrateurs de la société suivants :

Monsieur Habib CHEBBI

Monsieur Moez JABEUR

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution :

L'assemblée Générale Ordinaire décide de nommer :

Monsieur Mohamed Walid DACHRAOUI

Monsieur Zied ABDALLAH

En tant qu'Administrateurs de la société, pour une durée de trois ans qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2015.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2012, à 4.000 dinars brut.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour faire tous dépôts ou publications que besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SICAV PROSPERITY
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social: 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 25 avril 2013

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états financiers arrêtés au 31.12.2012.

Elle donne, en conséquence, aux Administrateurs quitus entiers et sans réserve pour leur gestion de l'exercice 2012.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le capital social qui était de 1.321.845,090 dinars au 31 décembre 2011, est passé à 1.387.128,635 dinars au 31 décembre 2012.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport général et le rapport spécial du commissaire aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, prend acte des conclusions desdits rapports.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la répartition du résultat de l'exercice clos le 31.12.2012, comme suit :

	En dinars
Résultat d'exploitation - Exercice 2012	31.451,142
Régularisation du résultat d'exploitation	-1.150,583
Report à nouveau - Exercice 2011	9,704
Sommes distribuables - Exercice 2012	30.310,263

Dividendes	30.305,646
Report à nouveau - Exercice 2012	4,617

Elle décide, en conséquence, de fixer le dividende de l'exercice 2012 à **2,394 dinars net par action** et d'affecter le reliquat, soit 4,617 dinars au compte report à nouveau.

La mise en paiement du dividende s'effectuera auprès des guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT, à compter du **2 Mai 2013**.

L'Assemblée Générale Ordinaire réserve la faculté aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en s'attribuant des actions SICAV PROSPERITY.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle, pour une durée de trois ans qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2015, le mandat des Administrateurs de la société suivants :

Monsieur Habib CHEBBI

Monsieur Moez JABEUR

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

L'assemblée Générale Ordinaire décide de nommer :

Monsieur Mohamed Walid DACHRAOUI

Monsieur Zied ABDALLAH

En tant qu'Administrateurs de la société, pour une durée de trois ans qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2015.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2012, à 4.000 dinars brut.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour faire tous dépôts ou publications que besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social: 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 25 avril 2013

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31.12.2012.

Elle donne en conséquence, aux Administrateurs quitus entiers et sans réserve pour leur gestion de l'exercice 2012.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le capital social qui était de 14.499.467,885 dinars au 31 décembre 2011, est passé à 13.207.945,948 dinars au 31 décembre 2012.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu le rapport général et le rapport spécial du commissaire aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, prend acte des conclusions desdits rapports.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la répartition du résultat de l'exercice clos le 31.12.2012, comme suit :

	En dinars
Résultat d'exploitation - Exercice 2012	518.519,063
Régularisation du résultat d'exploitation	-17.917,536
Report à nouveau - Exercice 2011	94,339

Sommes distribuables - Exercice 2012	500.695,866
Dividendes	500.672,800
Report à nouveau - Exercice 2012	23,066

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2012 à **3,800 dinars net par action** et d'affecter le reliquat, soit 23,066 dinars au compte report à nouveau.

La mise en paiement du dividende s'effectuera auprès des guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT, à compter du **2 Mai 2013**.

L'Assemblée Générale Ordinaire réserve la faculté aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en s'attribuant des actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle, pour une durée de trois ans qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2015, le mandat des Administrateurs de la société suivants :

Monsieur Habib CHEBBI

La BIAT ASSET MANAGEMENT

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

L'assemblée Générale Ordinaire décide de nommer :

Monsieur Mohamed Walid DACHRAOUI

Monsieur Zied ABDALLAH

En tant qu'Administrateurs de la société, pour une durée de trois ans qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2015.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2012, à 4.000 dinars brut.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour faire tous dépôts ou publications que besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Etats financiers annuels de SICAV**UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV**

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 21 mai 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes **ECC MAZARS** représenté par

M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN
UBCI UNIVERS ACTION SICAV
Arrêté au 31/12/2012 en (DT)

<u>ACTIFS</u>		Note	31/12/2012	31/12/2011
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 554 337,337	2 408 418,945
a-	Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 554 337,337	2 408 418,945
b-	Autres valeurs		0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	413 064,971	624 679,486
a-	Placements monétaires		345 690,874	344 905,329
b-	Disponibilités		67 374,097	279 774,157
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,003
	Créances d'exploitations		0,000	0,003
TOTAL ACTIF			1 967 402,308	3 033 098,434
<u>PASSIF</u>			30/06/2012	31/12/2011
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	7 449,797	10 587,591
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	18 713,883	21 878,732
TOTAL PASSIF			26 163,680	32 466,323
CP 1	<u>Capital</u>	3.6	1 946 514,996	2 991 131,908
	Capital en nominal		<u>1 938 800,000</u>	<u>2 861 900,000</u>
	Capital en début de période		2 861 900,000	3 118 900,000
	Emission en nominal		1 000,000	2 034 600,000
	Rachat en nominal		-924 100,000	-2 291 600,000
	Sommes non distribuables		<u>7 714,996</u>	<u>129 231,908</u>
	Sommes non distribuables exercices antérieurs		129 231,908	332 485,958
	Sommes non distribuables exercice en cours		-121 516,912	-203 254,050
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.7	<u>-5 276,368</u>	<u>9 500,203</u>
	Sommes distribuables des exercices antérieurs		18,503	12,225
	Sommes distribuables de l'exercice		-5 294,871	9 487,978
ACTIF NET			1 941 238,628	3 000 632,111
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			1 967 402,308	3 033 098,434

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE
UBCI UNIVERS ACTION SICAV
 Arrêté le 31/12/2012 en (DT)

	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
	Note	
PR 1 Revenus du portefeuille-titres		
a- Dividendes	3.1	41 459,470
		64 923,475
PR 2 Revenus des placements monétaires	3.2	11 448,595
		12 468,374
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		52 908,065
		77 391,849
CH 1 Charges de gestion des placements	3.8	-34 347,418
		-42 014,633
- Revenu net des placements		18 560,647
		35 377,216
CH 2 Autres charges	3.9	-25 908,719
		-25 796,687
RESULTAT D'EXPLOITATION		-7 348,072
		9 580,529
Régularisation du résultat d'exploitation		2 053,201
		-92,551
Sommes distribuables de l'exercice		-5 294,871
		9 487,978
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-2 053,201
		92,551
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-556 250,262
		-352 304,607
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		522 150,360
		163 325,646
Frais de négociation		-6 012,626
		-3 590,519
Résultat non distribuable		-40 112,528
		-192 569,480
Résultat net de l'exercice		-47 460,600
		-182 988,951

VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE
UBCI UNIVERS ACTION SICAV
 Arrêté le 31/12/2012 en (DT)

	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-47 460,600</u>	<u>-182 988,951</u>
a- Résultat d'exploitation	-7 348,072	9 580,529
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-556 250,262	-352 304,607
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	522 150,360	163 325,646
d- Frais de négociation	-6 012,626	-3 590,519
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>-7 363,095</u>	<u>-3 516,240</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-1 004 569,788</u>	<u>-267 848,713</u>
a- Souscriptions	1 105,380	2 001 925,767
- Capital	1 000,000	2 034 600,000
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	109,416	-30 343,704
- Régularisation des sommes distribuables	-4,036	-2 330,529
b- Rachats	-1 005 675,168	-2 269 774,480
- Capital	-924 100,000	-2 291 600,000
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-81 513,800	19 659,134
- Régularisation des sommes distribuables	-61,368	2 166,386
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>-1 059 393,483</u>	<u>-454 353,904</u>
<u>AN4- ACTIF NET</u>		
a- En début de période	3 000 632,111	3 454 986,015
b- En fin de période	1 941 238,628	3 000 632,111
<u>AN5 - NOMBRE D' ACTIONS</u>		
a- En début de période	28 619,000	31 189,000
b- En fin de période	19 388,000	28 619,000
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>100,125</u>	<u>104,847</u>
AN6 -TAUX DE RENDEMENT	<u>-4,19%</u>	<u>-5,25%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31-12-2012

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31-12-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2012 ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du 31/12/2012, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-2012 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêt.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2012 d'actions et de valeurs assimilées. Le détail de ces valeurs est présenté ci après:

Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% l'Actif
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>1 310 030,710</u>	<u>1 554 337,337</u>	<u>79,00%</u>
ARTES	12 500	116 975,362	105 925,000	5,38%
ATB	13 000	46 157,687	59 267,000	3,01%
ATL	19 000	34 351,951	61 503,000	3,13%
ATL NG12	2 234	8 355,160	7 148,800	0,36%
ATL NS12	6 702	25 233,030	21 446,400	1,09%
ATTIJARI BANK	10 500	152 376,446	155 442,000	7,90%
BIAT	2 870	148 916,411	181 914,950	9,25%
BT	13 000	73 295,548	155 857,000	7,92%
CARTHAGECEMENT	25 000	94 590,000	89 250,000	4,54%
ENNAKL	12 301	137 038,700	142 076,550	7,22%
MONOPRIX	5 500	60 953,376	152 245,500	7,74%
STAR	1 000	130 067,175	141 970,000	7,22%
TELNET	20 000	158 619,640	134 860,000	6,85%
TLS	2 000	21 013,171	45 200,000	2,30%
TPR	11 001	55 446,061	55 236,021	2,81%
UIB	2 487	46 560,992	44 935,116	2,28%
<u>Droits</u>				
TLS DS12	2 000	80,000	60,000	0,00%
TOTAL		1 310 030,710	1 554 337,337	<u>79,00%</u>

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/10/2011 au 31/12/2011
Revenus des Actions et valeurs assimilées	41 459,470	60 348,985
Revenus des titres OPCVM	0,000	4 574,490
TOTAL	41 459,470	64 923,475

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2012 à 413 064,971 DT et s'analyse comme suit :

Placements monétaires	(1)	345 690,874
Disponibilités		67 374,097
Total		413 064,971

(1) Placements monétaires :

Désignation	Date d'acquisition	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% l'Actif
BTCT					
BTCT 190213 52S	28/02/2012	350	336 261,477	345 690,874	17,57%
TOTAL			336 261,477	345 690,874	17,57%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
Intérêts des bons de trésor	11 448,595	12 468,374
Total revenus placements monétaires	<u>11 448,595</u>	<u>12 468,374</u>

3.3 –Créances d'exploitations :

	Libellé	31/12/2012
AC 3	<u>Créances d'exploitations</u>	<u>0,000</u>
	Dividendes à recevoir	0,000

3.4 –Opérateurs créditeurs:

	Libellé	31/12/2012
	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>7 449,797</u>
PA 1	Frais du Gestionnaire	1 222,077
	Frais du Dépositaire	531,188
	Frais du Distributeur	5 696,532

3.5 Autres créditeurs divers:

	Libellé	31/12/2012
	<u>Créditeurs divers</u>	<u>18 713,883</u>
<u>PA 2</u>	Etat retenue à la source	0,000
	Redevance CMF	169,834
	Charges à payer exercice antérieur	0,000
	Budget des charges à payer ex. en cours	18 544,049

3.6 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2011</u>	
* Montant	2 861 900,000
* Nombre de titres en circulation	28 619
* Nombre d'actionnaires	68
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	1 000,000
* Nombre de titres émis	10
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	924 100,000
* Nombre de titres rachetés	9 241
<u>Capital au 31/12/2012</u>	
* Volume	1 938 800,000
* Nombre de titres en circulation	19 388
* Nombre d'actionnaires	29

La variation de l'actif net de la période allant du 31/12/2011 au 31/12/2012 s'élève à (1 059 393,483) dinars.

Le nombre de titres d'UNIVERS ACTIONS SICAV au 31/12/2012 est de 19 388 contre 28 619 au 31/12/2011.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2011</u>	<u>2 991 131,908</u>	<u>2 991 131,908</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>1 000,000</u>	<u>1 000,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-924 100,000</u>	<u>-924 100,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-121 516,912</u>	<u>-126 793,280</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	-40 112,528	-40 112,528
- Régularisation sommes non distribuables	-81 404,384	-81 404,384
- Sommes distribuables de la période		-5 276,368
<u>Montant fin de période au 31/12/2012</u>	<u>1 946 514,996</u>	<u>1 941 238,628</u>

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2012 s'élèvent à (5 276,368) DT contre 9 500,203 DT au 31/12/2011 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos 31/12/2012	Exercice clos 31/12/2011
Sommes distribuables	<u>-5 276,368</u>	<u>9 500,203</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs	18,503	12,225
Résultat Exploitation	-7 348,072	9 580,529
Régularisation du résultat d'exploitation	2 053,201	-92,551

3.8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libelle	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>34 347,418</u>	<u>42 014,633</u>
Rémunération du gestionnaire	9 813,551	12 004,186
Rémunération du dépositaire	2 453,403	3 001,057
Rémunération du distributeur	22 080,464	27 009,390

3.9 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires figure aussi au niveau de cette rubrique.

Libellé	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>25 908,719</u>	<u>25 796,687</u>
Redevance CMF	2 453,403	3 001,057
Charges diverses	5,697	1 455,109
Services bancaires et assimilés	1 049,619	1,200
Impôts, taxes et versements assimilés	0,000	1,219
Abonnement des charges budgétisées	22 400,000	21 338,102

4. Données par action et ratios pertinents

Données par action	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Revenus des placements	2,729	2,704	2,142	2,383
Charges de gestion des placements	-1,772	-1,468	-1,264	-1,222
Revenu net des placements	0,957	1,236	0,877	1,160
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-1,336	-0,901	-0,836	-1,135
Résultat d'exploitation	-0,379	0,335	0,041	0,025
Régularisation du résultat d'exploitation	0,106	-0,003	0,074	0,009
Somme distribuables de l'exercice	-0,273	0,332	0,115	0,034
Variation des (+) ou (-) valeurs potentielles	-28,690	-12,310	6,379	22,075
(+) ou (-) valeurs réalisées sur cession de titres	26,932	5,707	1,423	4,431
Frais de négociation	-0,310	-0,125	-0,064	-0,027
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	-2,069	-6,729	7,738	26,478
Résultat net de l'exercice	-2,448	-6,394	7,779	26,503
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultats non distribuables de l'exercice	-2,069	-6,729	7,738	26,478
Régularisation du résultat non distribuable	-4,199	-0,373	3,199	-1,274
Sommes non distribuables de l'exercice	-6,268	-7,102	10,937	25,204
Distribution de dividende	0,331	0,115	0,034	0,279
Valeur liquidative	100,125	104,847	110,775	99,627
Ratios de gestion des placements				
Charges/actif net moyen	1,40%	1,40%	1,39%	1,40%
Autres charges/actif net moyen	1,06%	0,86%	0,92%	1,30%
Résultats distribuables de l'exe./actif net moyen	-0,22%	0,32%	0,13%	0,04%
Actif net moyen	2 454 858,243	3 001 251,938	2 842 944,649	1 845 567,634
Nombre d'actions au 31/12	19 388	28 619	31 189	21 206

**RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons examiné les états financiers de la société « UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV», comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font apparaître un total bilan de 1 967 402 Dinars Tunisiens et un déficit net de la période de <47 461> Dinars Tunisiens.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité d'UBCI FINANCE gestionnaire d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière d'« UBCI UNIVERS ACTION SICAV » au 31 décembre 2012, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné les informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle que exprimée ci-dessus.

En application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises à la réglementation en vigueur.

Tunis, 4 Avril 2013

Le commissaire aux comptes:
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a pas informé de l'existence de nouvelles conventions règlementées conclues au cours de l'exercice 2012.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- L'UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI recevra une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour sera réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

Au titre de l'exercice 2012, les commissions s'élèvent à 2 453,403 dinars Tunisiens.

- UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * l'exécution des ordres de Bourse de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI FINANCE prendra à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB) et les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin de CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour sera réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Ces commissions s'élèvent au 31/12/2012 à 9 813,551 Dinars Tunisiens.

- UBCI UNIVERS ACTION SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE une convention de distributeur aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTION SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTION SICAV qui sera réglée par trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

Au titre de l'exercice 2012, ces commissions s'élèvent à 22 080,464 Dinars Tunisiens.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence s'élevant à 12 000 Dinars Tunisiens.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, 4 Avril 2013

Le commissaire aux comptes :
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 21 mai 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes **ECC MAZARS** représenté par M. **Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**.

BILAN DE LA SOCIETE UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV Arrêté au 31/12/2012 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2012	31/12/2011
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 156 096,384	1 465 118,449
a-	Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		463 433,716	590 964,181
b-	Emprunts obligataires et valeurs assimilées		629 968,338	777 242,868
c-	Autres valeurs		62 694,330	96 911,400
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	359 548,803	599 728,364
a-	Placements monétaires		296 306,463	295 633,286
b-	Disponibilités		63 242,340	304 095,078
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
	Créances d'exploitations		0,000	0,000
AC4	Autres Actifs		0,000	0,000
	Autres Actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIF			1 515 645,187	2 064 846,813
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.4	4 300,438	4 618,721
PA 2	Autres créditeurs divers	3.5	19 472,298	17 461,741
TOTAL PASSIF			23 772,736	22 080,462
CP 1	Capital	3.6	1 477 513,886	2 018 376,262
	Capital en nominal		1 498 600,000	2 006 300,000
	Capital en début de période		2 006 300,000	2 158 400,000
	Emission en nominal		118 900,000	0,000
	Rachat en nominal		-626 600,000	-152 100,000
	Sommes non distribuables		-21 086,114	12 076,262
	Sommes non distribuables exercices antérieurs		12 076,262	46 389,908
	Sommes non distribuables exercice en cours		-33 162,376	-34 313,646
CP 2	Sommes distribuables	3.7	14 358,565	24 390,089
	Sommes distribuables des exercices antérieurs		10,116	20,692
	Sommes distribuables de l'exercice en cours		14 348,449	24 369,397
ACTIF NET			1 491 872,451	2 042 766,351
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			1 515 645,187	2 064 846,813

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
 Arrêté le 31/12/2012 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
PR 1 Revenus du portefeuille-titres			
a- Dividendes		18 102,487	20 467,048
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	3.1	33 980,466	37 840,011
PR 2 Revenus des placements monétaires	3.2	9 814,895	9 864,028
<u>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</u>		<u>61 897,848</u>	<u>68 171,087</u>
CH 1 Charges de gestion des placements	3.8	-18 321,157	-18 677,281
<u>Revenu net des placements</u>		<u>43 576,691</u>	<u>49 493,806</u>
CH 2 Autres charges	3.9	-24 128,829	-23 880,849
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>19 447,864</u>	<u>25 612,957</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		-5 099,415	-1 243,560
<u>Sommes distribuables de l'exercice</u>		<u>14 348,449</u>	<u>24 369,397</u>
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<u>5 099,415</u>	<u>1 243,560</u>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-156 262,112	-65 187,382
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		120 342,003	27 626,441
Frais de négociation		-2 376,133	-825,867
<u>Résultat non distribuable</u>		<u>-38 296,242</u>	<u>-38 386,808</u>
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>-18 848,378</u>	<u>-12 773,851</u>

VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2012 (en DT)

Libellé	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-18 848,378</u>	<u>-12 773,851</u>
a- Résultat d'exploitation	19 447,864	25 612,957
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-156 262,112	-65 187,382
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	120 342,003	27 626,441
d- Frais de négociation	-2 376,133	-825,867
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>-24 759,270</u>	<u>-32 554,584</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-507 286,252</u>	<u>-149 438,726</u>
a- Souscriptions	122 454,062	0,000
- Capital	118 900,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	2 337,659	0,000
- Régularisation des sommes distribuables	1 216,403	0,000
b- Rachats	-629 740,314	-149 438,726
- Capital	-626 600,000	-152 100,000
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	2 796,207	4 073,162
- Régularisation des sommes distribuables	-5 936,521	-1 411,888
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>-550 893,900</u>	<u>-194 767,161</u>
<u>AN4- ACTIF NET</u>		
a- <u>En début de période</u>	2 042 766,351	2 237 533,512
b- <u>En fin de période</u>	1 491 872,451	2 042 766,351
<u>AN5 - NOMBRE D'ACTIONS</u>		
a- <u>En début de période</u>	20 063	21 584
b- <u>En fin de période</u>	14 986	20 063
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>99,551</u>	<u>101,817</u>
AN6 -TAUX DE RENDEMENT	<u>-1,03%</u>	<u>-0,32%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Arrêtés au 31-12-2012

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UBCI-UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31-12-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2012 ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du 31/12/2012, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-2012 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur cout d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :**

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2012 d'actions et de valeurs assimilées. Le détail de ces valeurs est présenté ci après:

Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% l'Actif
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>391 268,547</u>	<u>463 392,346</u>	<u>30,57%</u>
ARTES	2 500	18 200,000	21 185,000	1,40%
ATB	5 800	25 330,257	26 442,200	1,74%
ATL	10 058	14 842,297	32 557,746	2,15%
ATL NG12	1 182	4 420,680	3 782,400	0,25%
ATL NS12	3 546	13 350,690	11 347,200	0,75%
ATTIJARI BANK	5 700	99 302,700	84 382,800	5,57%
BIAT	1 000	51 792,694	63 385,000	4,18%
BT	6 000	52 242,364	71 934,000	4,75%
CARTHAGECEMENT	4000	15 800,000	14 280,000	0,94%
ENNAKL	825	8 827,500	9 528,750	0,63%
MONOPRIX	1 441	12 762,860	39 888,321	2,63%
TELNET	4 738	38 453,500	31 948,334	2,11%
TLS	1 379	20 278,419	31 165,400	2,05%
TPR	4 295	15 664,586	21 565,195	1,42%
<u>Droits</u>		<u>55,160</u>	<u>41,370</u>	<u>0,00%</u>
TLS DS12	1 379	55,160	41,370	0,00%

<u>OPCVM</u>		<u>62 628,320</u>	<u>62 694,330</u>	<u>4,14%</u>
ALYSSA	615	62 628,320	62 694,330	4,14%
<u>Obligations Privées</u>		<u>419 479,652</u>	<u>429 234,338</u>	<u>28,32%</u>
ATBSUB09 LIGA1	1 000	80 000,000	81 660,071	5,39%
ATL2009/3	1 000	40 000,000	40 017,973	2,64%
BHSUB07	200	8 070,652	8 092,084	0,53%
BNASUB09	2 000	159 980,000	165 073,413	10,89%
BTK09 CAT(A)	1 000	71 429,000	73 456,572	4,85%
SIHM 2008	1 000	60 000,000	60 934,225	4,02%
<u>BTA</u>		<u>198 750,000</u>	<u>200 734,000</u>	<u>13,25%</u>
BTA102013	100	100 630,000	101 726,329	6,71%
BTA102015	100	98 120,000	99 007,671	6,54%
TOTAL		1 072 181,679	1 156 096,384	76,28%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	<u>14 824,450</u>	<u>17 281,360</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>3 278,037</u>	<u>3 185,688</u>
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	<u>33 980,466</u>	<u>37 840,011</u>
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	15 183,648	12 200,000
Revenus des obligations privées	18 796,818	25 640,011
TOTAL	52 082,953	58 307,059

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2012 à 359 548,803 DT et s'analyse comme suit :

Placements monétaires	(1)	296 306,463
Disponibilités		63 242,340
Total		359 548,803

(1) Placements monétaires :

Désignation	Date d'Acquisition	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% l'Actif
BTCT					
BTCT 190213 52S	28/02/2012	300	288 224,123	296 306,463	19,55%
TOTAL			288 224,123	296 306,463	19,55%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
Intérêts des bons de trésor	9 814,895	9 864,028
Total revenus des placements monétaires	9 814,895	9 864,028

3.3 – Créances d'exploitations :

	Libellé	31/12/2012
AC 3	Créances d'exploitations	0,000
	Dividendes à recevoir	0,000
	Intérêts à recevoir	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288

3.4 – Opérateurs créditeurs:

	Libellé	31/12/2012
PA 1	Opérateurs créditeurs	4 300,438
	Frais du Gestionnaire	645,397
	Frais du Dépositaire	476,973
	Frais du Distributeur	3 178,068

3.5 – Autres créditeurs divers:

	Libelle	31/12/2012
PA 2	Créditeurs divers	19 472,298
	Etat retenue à la source	0,000
	Redevance CMF	146,478
	Charges à payer exercice antérieur	0,000
	Budget des charges à payer ex. en cours	19 325,820

3.6 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2011</u>	
* Montant	2 006 300,000
* Nombre de titres en circulation	20 063
* Nombre d'actionnaires	16
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	118 900,000
* Nombre de titres émis	1 189
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	626 600,000
* Nombre de titres rachetés	6 266
<u>Capital au 31/12/2012</u>	
* Volume	1 498 600,000
* Nombre de titres en circulation	14 986
* Nombre d'actionnaires	14

La variation de l'actif net de la période allant du 31/12/2011 au 31/12/2012 s'élève à (550 893,900) dinars.

Le nombre de titres de « SALAMMBO SICAV » au 31/12/2012 est de 14 986 contre 20 063 au 31/12/2011.

	<u>Mouvement sur le capital</u>	<u>Mouvement sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2011</u>	<u>2 018 376,262</u>	<u>2 018 376,262</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>118 900,000</u>	<u>118 900,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-626 600,000</u>	<u>-626 600,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-33 162,376</u>	<u>-18 803,811</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Négociation.	-38 296,242	-38 296,242
- Régularisation sommes non distribuables	5 133,866	5 133,866
- Sommes distribuables de la période	0,000	14 358,565
<u>Montant fin de période au 31/12/2012</u>	<u>1 477 513,886</u>	<u>1 491 872,451</u>

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2012 s'élèvent à 14 358,565 DT contre 24 390,089 DT au 31/12/2011 et se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice clos le 31-12-12	Exercice clos le 31-12-11
Sommes distribuables exercices antérieurs	10,116	20,692
Résultat d'exploitation	19 447,864	25 612,957
Régularisation du résultat d'exploitation	-5 099,415	-1 243,560
<u>Total</u>	<u>14 358,565</u>	<u>24 390,089</u>

3.8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libelle	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>18 321,157</u>	<u>18 677,281</u>
Rémunération du gestionnaire	2 748,179	2 801,603
Rémunération du dépositaire	2 035,695	2 075,264
Rémunération du distributeur	13 537,283	13 800,414

3.9 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires figure aussi au niveau de cette rubrique.

Libelle	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>24 128,829</u>	<u>23 880,849</u>
Redevance CMF	2 035,695	2 075,264
Charges diverses	5,617	1,200
Services bancaires et assimilés	387,517	421,701
Impôts, taxes et versements assimilés	0,000	1,201
charges budgétisées	21 700,000	21 381,483

4 Données par action et ratios pertinents :

**Données par actions et ratios pertinents
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2012 (en DT)**

Données par action	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Revenus des placements	4,130	3,398	3,710	3,191
Charges de gestion des placements	-1,223	-0,931	-0,996	-0,807
Revenu net des placements	2,908	2,467	2,714	2,384
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-1,610	-1,190	-1,134	-0,858
Résultat d'exploitation	1,298	1,277	1,580	1,527
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,340	-0,062	-0,063	0,164
Somme distribuables de l'exercice	0,957	1,215	1,516	1,690
Variation des (+) ou (-) valeurs potentielles	-10,427	-3,249	1,638	5,908
(+) ou (-) valeurs réalisées sur cession de titres	8,030	1,377	1,426	-0,009
Frais de négociation	-0,159	-0,041	-0,009	-0,005
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	-2,555	-1,913	3,055	5,894
Résultat net de l'exercice	-1,258	-0,637	4,634	7,420
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultats non distribuables de l'exercice	-2,555	-1,913	3,055	5,894
Régularisation du résultat non distribuable	0,343	0,203	0,026	-1,085
Sommes non distribuables de l'exercice	-2,213	-1,710	3,081	4,809
Distribution de dividendes	1,215	1,516	1,690	1,813
Valeur liquidative	99,551	101,817	103,666	100,981
Ratios de gestion des placements				
Charges/actif net moyen	0,90%	0,90%*	0,90%	0,90%
Autres charges/actif net moyen	1,19%	1,15%*	1,03%	0,96%
Résultats distribuables de l'exe./actif net moyen	0,70%	1,17%*	1,38%	1,88%
Actif net moyen	2 035 605,363	2 075 715,852	2 378 115,185	2 542 431,650
Nombre d'actions au 31/12	14 986	20 063	21 584	28 347

*Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons examiné les états financiers de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de 1 515 645 Dinars Tunisiens et un déficit net de la période de <18 848> Dinars Tunisiens.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité d'UBCI FINANCE gestionnaire de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 31 décembre 2012, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

Les emplois en titres émis par la Banque National Agricole « BNA » représentent 10,89% de l'actif au 31 Décembre 2012, dépassant ainsi le plafond de 10% prévu par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant ces questions

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné les informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle que exprimée ci-dessus.

En application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises à la réglementation en vigueur.

Tunis, 4 Avril 2013

Le commissaire aux comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a pas informé de l'existence de nouvelles conventions règlementées conclues au cours de l'exercice 2012.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI recevra une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour sera réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale. Au titre de l'exercice 2012, ses commissions s'élèvent à 2 035,695 dinars Tunisiens.

- L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * l'exécution des ordres de Bourse de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI FINANCE prendra à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI FINANCE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB) et les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin de CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,135% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour sera réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Ses commissions s'élèvent au 31/12/2012 à 2 748,179 dinars Tunisiens.

-L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE une convention de distributeur aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,665% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV qui sera réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

Au titre de l'exercice 2012, ses commissions s'élèvent à 13 537,283 dinars Tunisiens.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence s'élevant à 12 000 Dinars Tunisiens.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, 4 Avril 2013

Le commissaire aux comptes :
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 21 mai 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes **ECC MAZARS** représenté par M. **Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**.

BILAN DE LA SOCIETE UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV Arrêté au 31/12/2012 en (DT)

Libellé	Note	31/12/2012	31/12/2011
<u>ACTIFS</u>			
AC 1 Portefeuille-titres	3.1	166 536 793,319	158 625 052,501
a- Obligations et valeurs assimilées		166 536 793,319	158 625 052,501
AC 2 Placements monétaires et disponibilités	3.2	43 218 159,388	46 392 473,761
a- Placements monétaires		6 966 869,207	17 878 697,992
b- Disponibilités		36 251 290,181	28 513 775,769
AC3 Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4 Autres actifs		6 528,849	66 772,604
<u>TOTAL ACTIF</u>		<u>209 761 481,556</u>	<u>205 084 298,866</u>
<u>PASSIF</u>		<u>471 050,772</u>	<u>476 367,250</u>
PA 1 Opérateurs créditeurs	3.4	432 611,184	413 559,411
PA 2 Autres créditeurs divers	3.5	38 439,588	62 807,839
<u>ACTIF NET</u>		<u>209 290 430,784</u>	<u>204 607 931,616</u>
CP 1 Capital	3.6	202 550 800,497	197 851 223,523
CP 2 Sommes distribuables	3.7	<u>6 739 630,287</u>	<u>6 756 708,093</u>
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		24,180	1 204,774
b- Sommes distribuables de l'exercice		6 739 606,107	6 755 503,319
<u>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</u>		<u>209 761 481,556</u>	<u>205 084 298,866</u>

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
 Arrêté au 31/12/2012 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>PR 1 Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>7 289 673,049</u>	<u>6 304 665,131</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 289 673,049	6 304 665,131
<u>PR 2 Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>1 557 725,532</u>	<u>2 263 275,263</u>
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>8 847 398,581</u>	<u>8 567 940,394</u>
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	3.8	<u>-1 710 448,314</u>	<u>-1 614 439,313</u>
<u>Revenu net des placements</u>		<u>7 136 950,267</u>	<u>6 953 501,081</u>
<u>CH 2 Autres charges</u>	3.9	-231 413,703	-270 605,352
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>6 905 536,564</u>	<u>6 682 895,729</u>
<u>PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-165 930,457	72 607,590
<u>Sommes distribuables de l'exercice</u>		<u>6 739 606,107</u>	<u>6 755 503,319</u>
<u>PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		165 930,457	-72 607,590
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		74 891,689	-130 863,267
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		-38 647,551	-161,490
<u>Frais de négociation</u>		-457,151	0,000
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>6 941 323,551</u>	<u>6 551 870,972</u>

VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2012 en (DT)

Libellé	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>6 941 323,551</u>	<u>6 551 870,972</u>
a- Résultat d'exploitation	6 905 536,564	6 682 895,729
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	74 891,689	-130 863,267
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-38 647,551	-161,490
d- Frais de négociation	-457,151	0,000
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>-7 061 343,144</u>	<u>-6 294 429,129</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>4 802 518,761</u>	<u>-4 937 042,532</u>
a- Souscriptions	171 401 480,973	166 605 648,486
- Capital	168 702 500,000	164 017 200,000
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-2 266 701,654	-2 176 957,431
- Régularisation des sommes distribuables	4 965 682,627	4 765 405,917
b- Rachats	166 598 962,212	171 542 691,018
- Capital	163 973 900,000	168 626 400,000
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-2 201 891,641	-2 234 046,529
- Régularisation des sommes distribuables	4 826 953,853	5 150 337,547
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	<u>4 682 499,168</u>	<u>-4 679 600,689</u>
<u>AN4- ACTIF NET</u>	<u>4 682 499,168</u>	<u>-4 679 600,689</u>
a- En début de période	204 607 931,616	209 287 532,305
b- En fin de période	209 290 430,784	204 607 931,616
<u>AN5 - NOMBRE D' ACTIONS</u>	<u>47 286</u>	<u>-46 092</u>
a- En début de période	2 005 546	2 051 638
b- En fin de période	2 052 832	2 005 546
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>	<u>101,952</u>	<u>102,021</u>
<u>AN6 -TAUX DE RENDEMENT</u>	<u>3,23%</u>	<u>3,24%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ANNUELS ARRETES AU 31-12-2012

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est une SICAV obligataire. Les états financiers arrêtés au 31-12-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-2012 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur cout d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :**

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2012 d'obligations et valeurs assimilées et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

BTA	(1)	102 139 168,250
Obligations des Sociétés	(2)	64 397 625,069
Total		166 536 793,319

Le détail de ces valeurs est présenté ci après :

(1) Bons de trésor assimilable :

Libellé	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% de l'Actif
<u>BTA</u>		<u>100 542 593,187</u>	<u>102 139 168,250</u>	48,69%
BTA022015	6 191	6 584 338,926	6 598 672,322	3,15%
BTA032016	8 000	7 755 600,000	8 105 428,561	3,87%
BTA032019	2 000	1 940 400,000	2 022 597,580	0,97%
BTA042014	4 511	4 956 416,140	4 779 969,854	2,28%
BTA052022	6 950	8 205 558,956	8 165 349,554	3,89%
BTA072014	300	343 902,000	317 919,759	0,15%
BTA072017	7 170	7 225 004,355	7 388 803,296	3,52%
BTA082022	32 000	30 876 900,000	31 597 036,541	15,06%
BTA102013	7 510	7 412 772,810	7 580 388,950	3,61%
BTA102015	5 000	4 919 500,000	4 976 978,099	2,37%
BTA102018	21 000	20 322 200,000	20 606 023,734	9,82%

(2) Obligations :

Libellé	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% de l'Actif
<u>Obligations des Sociétés</u>		<u>63 067 001,000</u>	<u>64 397 625,069</u>	30,70%
AIL 2009-1	7 000	280 000,000	292 451,585	0,14%
AIL 2010-1	18 000	1 080 000,000	1 113 305,425	0,53%
AIL 2012-1	10 000	1 000 000,000	1 030 378,082	0,49%
AMENBANK ES2009	30 000	2 399 700,000	2 426 071,717	1,16%
AMENBANK2006	15 000	750 000,000	775 982,780	0,37%
AMENBANK2008(B)	20 000	1 600 000,000	1 655 232,877	0,79%
AMENBANKES2011-1	10 000	900 000,000	911 671,890	0,43%
AMENBANKSUB2010	18 000	1 559 880,000	1 578 968,542	0,75%
ATBSUB09 LIGA1	19 000	1 520 000,000	1 551 541,348	0,74%
ATBSUB09 LIGA2	20 000	1 750 000,000	1 788 481,175	0,85%
ATL 2008 (ES)	2 000	200 000,000	204 050,411	0,10%

ATL 2009	5 000	200 000,000	205 834,521	0,10%
ATL 2010-1	23 000	1 380 000,000	1 403 025,206	0,67%
ATL 2010-2	20 000	2 000 000,000	2 000 964,384	0,95%
ATL 2011 TF	10 000	1 000 000,000	1 044 125,683	0,50%
ATL2009/2	17 000	1 360 000,000	1 375 336,329	0,65%
ATL2009/3	18 000	720 000,000	720 323,507	0,34%
ATTIJARI BANK 10	50 000	4 285 700,000	4 428 739,823	2,11%
ATTIJLEAS 2010-1	20 000	1 200 000,000	1 215 054,904	0,58%
BH 2009CATB	50 000	4 615 000,000	4 615 536,098	2,20%
BHSUB07	30 000	1 200 000,000	1 203 214,817	0,57%
BNASUB09	23 000	1 839 770,000	1 898 344,245	0,91%
BTE 2009	20 000	1 400 000,000	1 417 559,452	0,67%
BTE 2010	10 000	800 000,000	809 664,877	0,39%
BTE 2010 V	10 000	800 000,000	808 157,899	0,39%
BTK09 CAT(A)	19 000	1 357 151,000	1 395 674,866	0,67%
BTK09 CAT(B)	15 000	1 200 000,000	1 235 689,233	0,59%
BTK2012-1CAT(B)	10 000	1 000 000,000	1 006 489,863	0,48%
CIL 2007/1	20 000	400 000,000	420 231,694	0,20%
CIL 2010-1	22 000	1 320 000,000	1 343 543,014	0,64%
CIL 2010-2	10 000	600 000,000	604 170,411	0,29%
CIL 2011-1	10 000	800 000,000	830 872,131	0,40%
CIL2009/1	5 000	200 000,000	203 978,082	0,10%
CIL2009/2	20 000	800 000,000	810 178,630	0,39%
CIL2009/3	20 000	1 200 000,000	1 246 544,262	0,59%
HL 2010-1	10 000	600 000,000	613 601,096	0,29%
PANOBOIS 2007	1 500	90 000,000	93 410,630	0,04%
STB2010-1	46 000	3 680 000,000	3 780 542,262	1,80%
STM 2007	4 000	160 000,000	162 325,041	0,08%
TLS SUB2010	10 000	800 000,000	830 699,017	0,40%
TLS2008-2	10 000	200 000,000	200 997,260	0,10%
TLS2008-3	8 000	320 000,000	335 457,923	0,16%
TLS2009-1	10 000	400 000,000	417 380,821	0,20%
TLS2009-2	30 000	1 800 000,000	1 856 209,315	0,88%
TLS2010-1	15 000	900 000,000	921 634,521	0,44%
TLS2010-2	20 000	1 200 000,000	1 206 361,644	0,58%
TLS2011-1	20 000	1 600 000,000	1 641 336,986	0,78%
TLS2011-2	10 000	800 000,000	806 677,041	0,38%
TLS2011-3	10 000	1 000 000,000	1 043 219,672	0,50%
TLS2012-1	10 000	1 000 000,000	1 029 250,411	0,49%
UIB2009-1 CAT A	20 000	1 400 000,000	1 427 064,110	0,68%
UIB2009-1 CAT B	20 000	1 599 800,000	1 632 199,238	0,78%
WIFAK LEASE 2010	10 000	800 000,000	827 868,318	0,39%

➤ Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des obligations		
- Intérêts	3 419 476,175	3 543 869,811
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- Intérêts	3 870 196,874	2 760 795,320
TOTAL	7 289 673,049	6 304 665,131

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2012 à 43 218 159,388 DT et s'analyse comme suit :

Placements monétaires	(1)	6 966 869,207
Disponibilités	(2)	36 251 290,181
Total		43 218 159,388

(1) Placements monétaires :

a- Certificats de dépôt :

Emetteur	Garant	Taux de Rémunération	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur Boursière	% de l'Actif
UBCI	UBCI	4,18%	20 jours	31/12/2012	998 146,526	998 238,996	0,47%
UBCI	UBCI	4,18%	20 jours	18/12/2012	998 146,526	999 443,054	0,48%
UBCI	UBCI	4,18%	20 jours	23/12/2012	1 996 293,053	1 997 959,051	0,95%
Total placement certificats de dépôt					3 992 586,105	3 995 641,101	1,90%

b- Bons de trésor à court terme

BTCT

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur Boursière	% de l'Actif
BTCT 190213 52S	3 000	04/07/12	2 923 058,602	2 971 228,106	1,42%
Total placement BTCT			2 923 058,602	2 971 228,106	1,42%

(2) Disponibilités :

Libellé	31/12/2012
Dépôts à terme	28 500 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	125 682,303
Intérêts courus/DAV (POT)	34 739,249
Avoirs en banque	7 590 868,629
Total	36 251 290,181

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01/01/12 au 31/12/12	Période du 01/01/11 au 31/12/11
Intérêts des bons de trésor	151 511,105	353 140,871
Intérêts des certificats de dépôt	340 257,498	641 446,857
Intérêts sur les avoirs bancaires	1 065 956,929	1 268 687,535
TOTAL	1 557 725,532	2 263 275,263

3.3- Créances d'exploitation :

	Libellé	31/12/2012
AC3	Créances d'exploitation	<u>0,000</u>
	Intérêts Emprunts	<u>152 693,650</u>
	* BATAM	152 326,650
	* HOURIA	367,000
	Annuité à recevoir en principal de l'EO	<u>3 709 250,000</u>
	* BATAM	3 703 000,000
	* HOURIA	6 250,000
	Différence d'estimation sur obligations BATAM	<u>-3 861 943,650</u>
	* BATAM	-3 855 326,650
	* HOURIA	-6 617,000

3.4- Opérateurs créditeurs:

	Libellé	31/12/2012
PA 1	Opérateurs créditeurs	<u>432 611,184</u>
	Frais de gestionnaire	36 132,474
	Frais de dépositaire	54 075,578
	Frais de distributeur	342 403,132

3.5- Autres créditeurs divers:

	Libellé	31/12/2012
PA 2	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>38 439,588</u>
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0,000
	Redevance CMF	18 001,230
	Charges à payer sur exercice antérieur	0,000
	Charges et produit en attente de régul.	0,000
	Produit perçu d'avance	0,000
	Budget des charges à payer sur ex. en cours	20 438,358

3.6 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2011</u>	
* Montant	200 554 600,000
* Nombre de titres	2 005 546
* Nombre d'actionnaires	2 280
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant	168 702 500,000
* Nombre de titres émis	1 687 025
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant	163 973 900,000
* Nombre de titres rachetés	1 639 739
<u>Capital au 31/12/2012</u>	
* Montant	205 283 200,000
* Nombre de titres	2 052 832
* Nombre d'actionnaires	2 276

La variation de l'actif net de la période allant du 31/12/2011 au 31/12/2012 s'élève à 4 682 499,168 dinars.

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 31/12/2012 est de 2 052 832 contre 2 005 546 au 31/12/2011.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2011</u>	<u>197 851 223,523</u>	<u>197 851 223,523</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	168 702 500,000	168 702 500,000
<u>Rachats de la période</u>	-163 973 900,000	-163 973 900,000
<u>Autres mouvements</u>	<u>-29 023,026</u>	<u>6 710 607,261</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de nég.	35 786,987	35 786,987
- Régularisation sommes non distribuables de la période	-64 810,013	-64 810,013
- Sommes distribuables de la période		6 739 630,287
<u>Capital fin de période au 31/12/2012</u>	<u>202 550 800,497</u>	<u>209 290 430,784</u>

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2012 s'élèvent à 6 739 630,287 DT contre 6 756 708,093 DT au 31/12/2011 et se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice clos 31/12/2012	Exercice clos 31/12/2011
Somme distribuables exercices antérieurs	24,180	1 204,774
Résultat Exploitation	6 905 536,564	6 682 895,729
Régularisation du résultat d'exploitation	-165 930,457	72 607,590
Total	6 739 630,287	6 756 708,093

3.8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libellé	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>1 710 448,314</u>	<u>1 614 439,313</u>
Rémunération du gestionnaire	224 496,349	211 895,169
Rémunération du dépositaire	213 806,048	201 804,926
Rémunération du distributeur	1 272 145,917	1 200 739,218

3.9 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires figure aussi au niveau de cette rubrique.

Libellé	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>231 413,70</u>	<u>270 605,35</u>
Redevance CMF	213 806,048	201 804,926
Charges diverses	6,475	1,200
Services bancaires et assimilés	1,180	5,900
Impôts, taxes et versements assimilés	0,000	1,200
Abonnement des charges budgétisées	17 600,000	68 792,126

4. Données par action et ratios pertinents

Données par action	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Revenus des placements	4,310	4,272	3,947	4,608
Charges de gestion des placements	-0,833	-0,805	-0,757	-0,824
Revenu net des placements	3,477	3,467	3,189	3,784
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,113	-0,135	-0,126	-0,141
Résultat d'exploitation	3,364	3,332	3,063	3,643
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,081	0,036	0,228	-0,030
Somme distribuables de l'exercice	3,283	3,368	3,291	3,613
Variation des (+) ou (-) values potentielles	0,036	-0,065	0,250	0,148
(+) ou (-) values réalisées sur cession de titres	-0,019	0,000	-0,017	0,200
Frais de négociation	0,000	0,000	-0,001	-0,002
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	0,017	-0,065	0,232	0,346
Résultat net de l'exercice	3,381	3,267	3,295	3,989
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultats non distribuables de l'exercice	0,017	-0,065	0,232	0,346
Régularisation du résultat non distribuable	-0,032	0,028	-0,276	-0,183
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,014	-0,037	-0,044	0,163
Distribution de dividendes	3,369	3,291	3,613	4,126
Valeur liquidative	101,952	102,021	102,009	102,051
Ratios de gestion des placements				
Charges/actif net moyen	0,80%	0,80%	0,80%	0,80%
Autres charges/actif net moyen	0,11%	0,13%	0,13%	0,14%
Résultats distribuables de l'exe./actif net moyen	3,15%	3,35%*	3,48%	3,51%
Actif net moyen	213 800 897,490	201 799 575,820	194 233 351,536	167 383 421,712
Nombre d'actions au 31/12	2 052 832	2 005 546	2 051 638	1 625 598

*Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

**RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons examiné les états financiers de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font apparaître un total bilan de 209 761 482 Dinars Tunisiens et un bénéfice net de la période de 6 941 324 Dinars Tunisiens.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité d'UBCI FINANCE gestionnaire d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière d'« UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 décembre 2012, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné les informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle que exprimée ci-dessus.

En application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises à la réglementation en vigueur.

Tunis, 4 Avril 2013

Le commissaire aux comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a pas informé de l'existence de nouvelles conventions règlementées conclues au cours de l'exercice 2012.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI une convention de dépositaire aux termes de laquelle UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI recevra une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour sera réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

Au titre de l'exercice 2012, ses commissions s'élèvent à 213 806,048 dinars Tunisiens.

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * l'exécution des ordres de Bourse de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI FINANCE prendra à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB) et les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin de CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,105% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour sera réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Ces commissions s'élèvent au 31/12/2012 à 224 496,349 Dinars Tunisiens.

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE une convention de distributeur aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,595% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV qui sera réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

Au titre de l'exercice 2012, ses commissions s'élèvent à 1 272 145,917 Dinars Tunisiens.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence s'élevant à 12 000 Dinars Tunisiens.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, 4 Avril 2013

Le commissaire aux comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 21 mai 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes **Cabinet Ali LAHMAR** représenté par M. **Ali LAHMAR**.

Bilan (Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>ACTIF</u>	Notes	31/12/2012	31/12/2011
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>1 502 195,508</u>	<u>2 803 818,924</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		638 147,797	1 657 053,655
Emprunts obligataires et valeurs assimilées		864 047,711	1 038 938,585
Autres valeurs		0,000	107 826,684
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC 2	<u>395 019,548</u>	<u>717 364,072</u>
Placements monétaires		345 690,874	344 905,329
Disponibilités		49 328,674	372 458,743
Créances d'exploitation	AC 3	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Créances d'exploitation		0,000	0,000
Autres actifs	AC 4	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		<u>1 897 215,056</u>	<u>3 521 182,996</u>
<u>PASSIF</u>		<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Opérateurs créditeurs	PA 1	6 734,667	11 119,568
Créditeurs divers	PA 2	18 139,689	17 906,644
TOTAL PASSIF		<u>24 874,356</u>	<u>29 026,212</u>
Capital	CP 1	<u>1 851 851,452</u>	<u>3 447 816,978</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>1 680 100,000</u>	<u>3 113 600,000</u>
Capital en début de période		3 113 600,000	3 631 400,000
Emission en nominal		93 900,000	375 300,000
		-1 527	
Rachat en nominal		400,000	-893 100,000
Sommes non distribuables		<u>171 751,452</u>	<u>334 216,978</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		334 216,978	449 849,719
Sommes non distribuables exercice en cours		-162 465,526	-115 632,741
Sommes distribuables		<u>20 489,248</u>	<u>44 339,806</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		1,159	4,046
Sommes distribuables de l'exercice en cours		20 488,089	44 335,760
ACTIF NET		<u>1 872 340,700</u>	<u>3 492 156,784</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>1 897 215,056</u>	<u>3 521 182,996</u>

Etat de résultat
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période du 01/01/12 au 31/12/12	Période du 01/01/11 au 31/12/11
Revenus du portefeuille titres	PR1		
a- Dividendes	PR 1-a	17 737,361	49 106,120
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1-b	53 449,103	55 126,990
c- Revenus des placements monétaires	PR 1-c	11 448,595	13 695,485
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		82 635,059	117 928,595
- Charges de gestion des placements	CH 1	-32 869,928	-44 260,517
- Revenus Nets des placements		49 765,131	73 668,078
- Autres produits		0,000	0,000
- Autres charges	CH 2	-25 489,679	-26 560,832
RESULTAT D'EXPLOITATION		24 275,452	47 107,246
Régularisation du résultat d'exploitation		-3 787,363	-2 771,486
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		20 488,089	44 335,760
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 787,363	2 771,486
Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-490 572,302	-263 641,973
+/- valeurs réalisées sur cession des titres		531 175,985	196 446,407
Frais de négociation		-6 390,586	-3 510,282
Résultat non distribuable		34 213,097	-70 705,848
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		58 488,549	-23 598,602

Etat de variation de l'actif net
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/01/12 au 31/12/12	Période du 01/01/11 au 31/12/11
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DESOPERATION D'EXPLOITATION</u>	<u>58 488,549</u>	<u>-23 598,602</u>
a- Résultat d'exploitation	24 275,452	47 107,246
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	-490 572,302	-263 641,973
c- +/- values réalisées sur cession de titres	531 175,985	196 446,407
d- Frais de négociation de titres	-6 390,586	-3 510,282
<u>AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>-29 485,344</u>	<u>-66 757,896</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>-1 648 819,289</u>	<u>-571 078,637</u>
a- Souscriptions		408 422,256
Capital	93 900,000	375 300,000
Régularisation des sommes non distribuables	14 780,193	25 709,681
Régularisation des sommes distribuables	828,941	7 412,575
b- Rachat		-979 500,893
Capital	-1 527 400,000	-893 100,000
Régularisation des sommes non distribuables	-211 458,816	-70 636,574
Régularisation des sommes distribuables	-19 469,607	-15 764,319
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	<u>-1 619 816,084</u>	<u>-661 435,135</u>
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
a- en début de période	3 492 156,784	4 153 591,919
b- en fin de période	1 872 340,700	3 492 156,784
<u>AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS</u>		
a- en début de période	31 136	36 314
b- en fin de période	16 801	31 136
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>	<u>111,442</u>	<u>112,158</u>
<u>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</u>	<u>0,63%</u>	<u>-0,20%</u>

décompte fiscal arrêté au 31/12/2012

Chiffres en dinars tunisien

<u>Résultat net de l'exercice</u>	<u>58 488,549</u>
<u>A réintégrer</u>	<u>12 000,000</u>
Jetons de présence	12 000,000
<u>A déduire</u>	<u>576 264,612</u>
Dividendes encaissés servis par des sociétés cotées	17 737,361
Dividendes encaissés servis par des SICAV	0,000
Plus value sur cession d'actions cotées	558 527,251
<u>Résultat fiscal (assiette de l'impôt)</u>	<u>-505 776,063</u>
Impôt sur les sociétés*	0,000
*En vertu de l'article 46, point n°9 du code de l'IS, les SICAV sont exonérées de l'impôt sur les sociétés	
<u>Impôt sur les sociétés</u>	<u>0,000</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

ARRETES AU 31/12/2012

I – Référentiel d'élaboration des états financiers annuels

Les états financiers annuels arrêtés au 31-12-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués

Les états financiers annuels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire

Les états financiers annuels de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV sont libellés en dinar tunisien.

AC 1 : Note sur le portefeuille titres

Désignations	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% l'Actif
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>528 943,635</u>	<u>638 147,797</u>	<u>33,64%</u>
ARTES	5 000	36 797,600	42 370,000	2,23%
ATB	5 000	19 389,622	22 795,000	1,20%
ATL	12 500	21 461,321	40 462,500	2,13%
ATL NG12	1 470	5 497,800	4 704,000	0,25%
ATL NS12	4 410	16 603,650	14 112,000	0,74%
ATTIJARI BANK	6 170	109 963,468	91 340,680	4,81%
BIAT	1 150	52 237,839	72 892,750	3,84%
BT	5 000	25 870,915	59 945,000	3,16%
CARTHAGECEMENT	7 000	26 750,000	24 990,000	1,32%
ENNAKL	6 000	68 151,657	69 300,000	3,65%
MONOPRIX	2 901	23 860,197	80 302,581	4,23%
TELNET	9 000	64 297,380	60 687,000	3,20%
TPR	5 766	32 355,729	28 951,086	1,53%
UIB	1 400	25 706,457	25 295,200	1,33%
<u>Droits</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,00%</u>
				0,00%
<u>Titres OPCVM</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,00%</u>
				0,00%
<u>Obligations Privées</u>		<u>12 105,978</u>	<u>12 138,126</u>	<u>0,64%</u>
BHSUB07	300	12 105,978	12 138,126	0,64%
<u>BTA</u>		<u>828 847,667</u>	<u>851 909,585</u>	<u>44,90%</u>
BTA022015	90	90 704,667	95 219,955	5,02%
BTA022015	110	110 352,000	115 870,685	6,11%
BTA052022	50	48 860,000	50 652,110	2,67%
BTA072017	130	129 116,000	132 462,521	6,98%
BTA072017	200	198 240,000	203 388,493	10,72%
BTA102013	250	251 575,000	254 315,821	13,40%
TOTAL		1 369 897,280	1 502 195,508	79,18%

AC 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2012	% l'Actif
BTCT BTCT 190213 52S	28/02/2012	350	336 261,477	345 690,874	18,22%
Sous Total =			336 261,477	345 690,874	18,22%
Compte courant bancaire				49 328,674	2,60%
Total =				395 019,548	20,82%

Notes sur les autres actifs et les autres passifs

	Libellés	31/12/2012
AC 3	Créances d'exploitation	0,000
	Dividendes à recevoir	0,000
AC 4	Autres Actifs	0,000
	RàS sur BTA	0,000
PA 1	Opérateurs créditeurs	6 734,667
	Frais du Gestionnaire	1 643,527
	Frais du Dépositaire	430,777
	Frais du Distributeur	4 660,363
PA 2	Créditeurs divers	18 139,689
	Etat retenue à la source	168,000
	Redevance CMF	170,354
	Charges à payer sur exercice antérieur	0,000
	Charges et produit en attente de régul.	0,000
	Budget des charges à payer sur exercice en cours	17 801,335
	Charges à payer sur l'exercice 2012	22 400,000
	Jetons de présence	12 000,000
	Honoraire commissaires aux comptes	6 721,200
	Frais Assemblée	2 139,364
	Frais de publication au bulletin CMF	652,400
	Taxe revenant aux collectivités locales	619,452
	Frais Bancaires	80,240
	Ajustement des Charges Budgétisées sur Ex. Antérieur	187,344

Notes sur les charges de gestion

	Libellés	31/12/2012
CH 1	Charges de gestion des placements	32 869,928
	Rémunération du Gestionnaire	11 783,362
	Rémunération du Dépositaire	2 108,683
	Rémunération du Distributeur	18 977,883
CH 2	Autres charges	25 489,679
	Redevance CMF	2 618,549
	Services bancaires et assimilés	465,406
	Charges diverses	5,724
	Impôts, taxes et versements assimilés	0,000
	Abonnement des charges budgétisées	22 400,000

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
<u>Capital début de période au 31/12/2011</u>	<u>3 447 816,978</u>	<u>3 447 816,978</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>93 900,000</u>	<u>93 900,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-1 527 400,000</u>	<u>-1 527 400,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-162 465,526</u>	<u>-141 976,278</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	34 213,097	34 213,097
- Régularisation sommes non distribuables	-196 678,623	-196 678,623
- Sommes distribuables de la période		20 489,248
<u>Montant fin de période au 31/12/2012</u>	<u>1 851 851,452</u>	<u>1 872 340,700</u>

CP 2 : Note sur le capital

<u>Capital au 31/12/2011</u>	
* Montant	3 113 600,000
* Nombre de titres en circulation	31 136
* Nombre d'actionnaires	132
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	93 900,000
* Nombre de titres émis	939
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	1 527 400,000
* Nombre de titres rachetés	15 274
<u>Capital au 31/12/2012</u>	
* Volume	1 680 100,000
* Nombre de titres en circulation	16 801
* Nombre d'actionnaires	84

PR 1 a - b : Note sur les revenus du portefeuille titres

Désignations	Période du 01/01/12 au 31/12/12	Période du 01/01/11 au 31/12/11
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	<u>17 737,361</u>	<u>43 922,795</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>0,000</u>	<u>5 183,325</u>
<u>Revenu des obligations et valeurs assimilées</u>	<u>53 449,103</u>	<u>55 126,990</u>
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	52 765,909	52 940,034
Revenu des obligations privées	683,194	2 186,956
TOTAL	71 886,464	104 233,110

PR 1 - c : Note sur les revenus des placements monétaires

Désignations	Période du 01/01/12 au 31/12/12	Période du 01/01/11 au 31/12/11
Intérêts des bons de trésor	11 448,595	13 695,485
Total placements monétaires	11 448,595	13 695,485

Note sur les sommes distribuables

	Résultats distribuables	Réglé	Sommes distribuables
Exercice 2011 et antérieurs	638 923,356	4 428,216	643 351,572
Exercice 2012	24 275,452	-3 787,363	20 488,089
Total	663 198,808	640,853	663 839,661

Données par actions et ratios pertinents

Données par action	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Revenus des placements	4,918	3,788	3,718	3,942
Charges de gestion des placements	-1,956	-1,422	-1,218	-1,270
Revenu net des placements	2,962	2,366	2,500	2,672
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-1,517	-0,853	-0,667	-0,887
Résultat d'exploitation	1,445	1,513	1,834	1,785
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,225	-0,089	0,158	0,017
Somme distribuables de l'exercice	1,219	1,424	1,992	1,801
Variation des (+) ou (-) values potentielles	-29,199	-8,467	5,935	6,935
(+) ou (-) values réalisées sur cession de titres	31,616	6,309	0,236	5,322
Frais de négociation	-0,380	-0,113	-0,019	-0,039
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	2,036	-2,271	6,152	12,218
Résultat net de l'exercice	3,481	-0,758	7,985	14,002
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultats non distribuables de l'exercice	2,036	-2,271	6,152	12,218
Régularisation du résultat non distribuable	-11,706	-1,443	2,319	0,281
Sommes non distribuables de l'exercice	-9,670	-3,714	8,471	12,499
Distribution de dividendes	1,424	1,992	1,801	1,669
Valeur liquidative	111,442	112,158	114,379	106,883
Ratios de gestion des placements				
Charges/actif net moyen	1,25%	1,23%	1,16%	1,24%
Autres charges/actif net moyen	0,97%	0,74%	0,63%	0,87%
Résultats distribuables de l'exe./actif net moyen	0,78%	1,24%	1,89%	1,76%
Actif net moyen	2 621 724,102	3 587 292,907	3 817 342,589	2 863 041,703
Nombre d'actions	16 801	31 136	36 314	27 992

Rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers
clos le 31 décembre 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers, ci joints, de l'**Union Financière Hannibal SICAV**, comprenant le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir un actif net de 1.872.340 dinars, un capital social de 1.680.100 dinars et une valeur liquidative de 111,442 dinars.

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi relative au système comptable ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de **l'Union Financière Hannibal SICAV** au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous vous informons qu'au 31 décembre 2012, le portefeuille titres représente 79,18% de l'actif. Toutefois, il y'a lieu de signaler que ce taux a dépassé, au cours de certaines périodes de l'exercice 2012, le taux maximum de 80% tel que fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001. Il a atteint, le 29 juin 2012, 84,14%.

Vérifications spécifiques et informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Egalement, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur le système de contrôle interne de la société.

Tunis, le 17 avril 2013

Le commissaire aux comptes :

Cabinet Ali LAHMAR

Ali LAHMAR

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des anciennes conventions de Gestionnaire avec l'UBCI Finance, de Dépositaire avec l'UBCI et de Distributeur avec l'UBCI et l'UBCI Finance s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et ce aux mêmes conditions que celles des exercices antérieurs.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales portent sur la rémunération des membres du conseil d'administration par des jetons de présence et ce pour 12.000 dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 17 avril 2013

Le commissaire aux comptes :

Cabinet Ali LAHMAR

Ali LAHMAR

FCP SALAMETT PLUS SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCP SALAMETT PLUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de FCP SALAMETT PLUS arrêtés au 31 décembre 2012. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société ARAB FINANCIAL CONSULTANTS. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine du FCP SALAMETT PLUS à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

Le Rapprochement de l'actif net tels qu'il figure au niveau de la situation du dépositaire et celle issue de la comptabilité, fait apparaître la différence suivante sans impact sur la valeur liquidative :

- Une différence au niveau de la répartition des décotes et surcotes calculées sur les lignes BTA

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SALAMETT + est employé, à la date du 31-12-2012, à hauteur de 29,78 % en des titres émis par ARAB TUNISIAN BANK. Cette situation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif (ne devant pas dépasser 10% de l'actif net)

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, 29 mars 2013

Le commissaire aux comptes :

Malek BEN AMMAR

**Bilan arrêté au 31/12/2012
(Exprimé en dinar Tunisien)**

		31/12/2012	31/12/2011
ACTIF			
AC1-	Portefeuille titres	5 961 148	6 926 818
	<i>a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés</i>		
	<i>b. Obligations et valeurs assimilées</i>	4.1 5 961 148	6 926 818
AC2-	Placements monétaires et disponibilités	4 398 331	4 733 510
	<i>a- Placements monétaires</i>	4.2 4 002 452	1 503 828
	<i>b- Disponibilités</i>	395 878	3 229 682
AC3-	Créances d'exploitation	-	-
AC4-	Autres Créances	-	-
TOTAL ACTIF		10 359 478	11 660 328
PASSIF			
PA1-	Opérateurs créditeurs	13 294	15 071
PA2-	Autres créditeurs divers	539	750
TOTAL PASSIF		13 832	15 821
ACTIF NET			
CP1-	Capital	4.4 10 034 166	11 203 871
CP2-	Sommes Distribuables	311 480	440 636
	<i>a - Sommes distribuables des exercices antérieurs</i>	899	27 807
	<i>b - Sommes distribuables de l'exercice</i>	310 581	412 829
ACTIF NET		10 345 646	11 644 507
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 359 478	11 660 328

ETAT DE RESULTAT
Exercice de 12 mois clos le 31-12-12
(Exprimé en dinar Tunisien)

		Exercice clos le 31/12/2012	Exercice Clos le 31/12/2011	
PR1-	Revenus des portefeuille titres	4.3	274 680	376 581
	<i>a. Dividendes</i>			
	<i>b. Revenus des obligations et valeurs assimilées</i>		274 680	376 581
PR2-	Revenus des placements monétaires		89 491	140 568
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		364 171	517 149
CH1-	Charges de gestion des placements	4.5	(65 678)	(78 988)
	REVENU NET DES PLACEMENTS		298 493	438 161
CH2-	Autres charges	4.6	(9 750)	(12 000)
	RESULTAT D'EXPLOITATION		288 743	426 161
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation		21 838	(13 332)
	SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		310 581	412 829
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(21 838)	13 332
	<i>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</i>		5 892	(28 253)
	<i>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</i>		17 336	1 715
	<i>Frais de négociation</i>		-	-
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		311 970	399 623

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Exercice de 12 mois clos le 31-12-12
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Exercice clos le 31/12/2012	Exercice clos le 31/12/2011
AN1- VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	311 970	399 623
<i>a- Résultat d'exploitation</i>	288 743	426 161
<i>b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</i>	5 892	(28 253)
<i>c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</i>	17 336	1 715
<i>d- Frais de négociation</i>	-	-
AN2- DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	(329 559)	(418 019)
AN3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(1 281 273)	(708 592)
a / Souscriptions	6 491 474	6 309 679
<i>Capital</i>	6 231 230	6 021 720
<i>Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice</i>	61 723	71 111
<i>Régularisation des sommes distribuables de l'exercice</i>	198 521	216 848
b / Rachats	(7 772 747)	(7 018 271)
<i>Capital</i>	(7 413 450)	(6 690 590)
<i>Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice</i>	(72 436)	(79 475)
<i>Régularisation des sommes distribuables de l'exercice</i>	(286 861)	(248 206)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 298 861)	(726 987)
AN4- ACTIF NET		
<i>en début de période</i>	11 644 507	12 371 495
<i>en fin de période</i>	10 345 646	11 644 507
AN5- NOMBRE DE PARTS		
<i>en début de période</i>	1 107 380	1 174 267
<i>en fin de période</i>	989 158	1 107 380
VALEUR LIQUIDATIVE	10,459	10,515
TAUX DE RENDEMENT	3,24%	3,31%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31-12-2012

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT SALAMETT PLUS

FCP SALAMETT PLUS est un fonds commun de placement de type obligataire, régi par le code des OPCVM promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 28-12-2006 n° 557/6

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 10 000 parts de 10 DT chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public. Le dépositaire de ce fonds est l'ARAB TUNISIAN BANK (ATB). Le gestionnaire est ARAB FINANCIAL CONSULTANTS.

L'ouverture au public de ce fonds a eu lieu le 02/01/2007.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM et sont évalués, en date du 31/12/2012, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31.12.2012 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres OPCVM.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur coût.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**4.1- Obligations et valeurs assimilées:**

Le solde de ce poste correspond aux placements en bons du trésor assimilables et en emprunts obligataires.

<i>Désignation</i>	<i>Quantité</i>	<i>Prix de revient</i>	<i>Valeur au 31-12-12</i>	<i>% actif net</i>
<i>Emprunt d'Etat</i>	<i>1 545</i>	<i>1 516 631</i>	<i>1 534 580</i>	<i>14.83%</i>
BTA_6.10_10/2013	200	199 383	201 576	1.95%
BTA_6.10_11/10/2013	50	49 888	50 436	0.49%
BTA_6.10_11/10/2013	200	199 353	201 546	1.95%
BTA_7.50_04/2014	20	20 196	21 060	0.20%
BTA_8.25_07/2014	75	76 486	78 873	0.76%
BTA_5.50_10/2018	500	485 147	490 029	4.74%
BTA_5.50_10/2018	500	486 178	491 060	4.75%
<i>Obligations</i>	<i>52 100</i>	<i>4 343 000</i>	<i>4 426 568</i>	<i>42.79%</i>
SIHM 2008	4 000	240 000	243 737	2.36%
PANOBOIS 2007	2 000	120 000	124 547	1.20%
ATB 2007/1	7 100	568 000	583 652	5.64%
CHO 2009	3 000	262 500	263 660	2.55%
CHO COMPANY 2009	3 000	262 500	262 527	2.54%
BTE 2010	10 000	800 000	808 158	7.81%
MEUBLATEX IND 2010	4 500	450 000	463 315	4.48%
BTE 2009	2 500	175 000	177 175	1.71%
UIB 2009/1 C	5 000	425 000	434 155	4.20%
STB 2011 sub	5 000	500 000	518 538	5.01%
UIB 2011	6 000	540 000	547 104	5.29%
<i>TOTAL</i>	<i>-</i>	<i>5 859 631</i>	<i>5 961 148</i>	<i>57.62%</i>

4.2 Placements monétaires :

Les placements monétaires se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Exercice</i>	<i>Exercice</i>	<i>% Actif Net</i>
	<i>clos le</i>	<i>Clos le</i>	
	31-12-12	31-12-11	
Placement à terme (30 jours)	1 500 000	1 500 000	
Intérêts courus sur placement à terme	4 814	3 828	
Sous total placement à terme	1 504 814	1 503 828	14.55%
Certificat de dépôt ATB (10 jours) 4.73%	2 500 000	-	
Intérêts précomptés	(2 624)		
Intérêts courus sur certificat de dépôt	262		
Sous total Certificat de dépôt	2 497 638		24.14%
Total	4 002 452	1 503 828	

4.3 Revenus du portefeuille – titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Exercice</i>	<i>Exercice</i>
	<i>clos le</i>	<i>Clos le</i>
	31-12-12	31-12-11
Revenus des BTA	90 368	192 689
Revenus des obligations	184 312	183 891
Total	274 680	376 581

4.4 – Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2012 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2012

Montant:	11 073 800
Nombre de parts :	1 107 380
Nombre de porteurs de parts	3

Souscriptions réalisées

Montant:	6 231 230
Nombre de parts émis :	623 123
Nombre de porteurs entrants	0

Rachats effectués

Montant:	7 413 450
Nombre de parts rachetés :	741 345
Nombre de porteurs sortants	0

Capital au 31-01-2012

Montant:	9 891 580
Nombre de parts :	989 158
Nombre de porteurs de parts	3

4.5- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par FCP SALAMETT+, soit 65 678 TND

4.6- Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à 9 750 DT et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Redevance CMF	9 732	11 987
Charges diverses	18	13
Total	9 750	12 000

5- AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**5.1- Transaction avec les parties liées**

- La convention de gestion qui lie la société AFC et le FCP SALAMETT PLUS prévoit le paiement d'une commission de gestion de 0,5% calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. Le montant payé par FCP SALAMETT PLUS au titre de l'exercice 2012 s'élève à 57 418 DT.
- La convention de dépôt qui lie l'ARAB TUNISIAN BANK et le FCP SALAMETT PLUS prévoit le paiement d'une commission égale à 0,1% HT des actifs nets sans toutefois dépasser 8 260 Dinars pour l'année 2012.

5.2- Evénements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE »
Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 03 juin 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI & Chéief BEN ZINA.

ACTIF SITUATION ARRETE AU 31/12/2012		2012		2011
		BRUT	Amortissements et Provisions	NET
AC1	Actifs incorporels			
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	600 055,974	325 296,184	274 759,790
AC13	Fonds commercial	63 210,000		63 210,000
		663 265,974	325 296,184	337 969,790
AC2	Actifs corporels d'exploitation			
AC21	Installations techniques et machines	4 025 914,649	2 679 546,742	1 346 367,907
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	1 317 758,328	396 466,466	921 291,862
		5 343 672,977	3 076 013,208	2 267 659,769
AC3	Placements			
AC31	Terrains et constructions			
	AC311 Terrains et constructions d'exploitation	19 369 436,994	822 351,446	18 547 085,548
	AC312 Terrains et constructions hors exploitation	10 405 117,590	2 009 631,562	8 395 486,028
AC32	Placements dans les entreprises liées et participations			
	AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	57 083 665,059	100 000,000	56 983 665,059
AC33	Autres placements financiers			
	AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	30 162 692,126	364 159,641	29 798 532,485
	AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	37 459 000,000		37 459 000,000
	AC334 Autres prêts	4 276 000,000		4 276 000,000
	AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers			2 680 000,000
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	30 000,000		30 000,000
		158 785 911,769	3 296 142,649	155 489 769,120
AC4	Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte			147 127 139,288
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques			
	AC510 Provision pour primes non acquises	8 642 618,822		8 642 618,822
	AC531 Provision pour sinistres non vie	27 298 873,298		33 901 247,841
		35 941 492,120	0,000	35 941 492,120
AC6	Créances			
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe			
	AC611 Primes acquises et non émises	2 504 899,948		2 504 899,948
	AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	26 884 154,902	6 356 076,642	20 528 078,260
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	15 580 327,256	188 195,977	15 392 131,279
AC63	Autres créances			
	AC631 Personnel	124 487,931		124 487,931
	AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	2 304 025,298		2 304 025,298
	AC633 Débiteur divers	986 994,631		986 994,631
		48 384 889,966	6 544 272,619	41 840 617,347
AC7	Autres éléments d'actif			
AC71	Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	9 973 745,765		9 973 745,765
AC72	Charges reportées			6 550 685,907
	AC721 frais d'acquisition reportés	1 909 556,741		1 909 556,741
	AC722 Autres charges à répartir	2 151 562,521	2 149 206,640	2 355,881
		14 034 865,027	2 149 206,640	11 885 658,387
AC73	Comptes de régularisation Actif			
	AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	2 412 876,839	726 002,246	1 686 874,593
	AC733 Autres comptes de régularisation	182 132,595		182 132,595
		2 595 009,434	726 002,246	1 869 007,188
		16 629 874,461	2 875 208,886	13 754 665,575
				10 253 485,624
	Total de l'actif	265 749 107,267	16 116 933,546	249 632 173,721
				262 661 944,031

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
SITUATION ARRETE AU 31/12/2012			2012	2011
Capitaux propres				
CP1	Capital social ou fonds équivalent		25 000 000,000	22 500 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital		50 970 463,245	44 793 934,248
CP5	Résultat reporté		813 722,187	893 199,920
	Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		76 784 185,432	68 187 134,168
CP6	Résultat de l'exercice		9 070 225,059	9 489 665,540
	Total capitaux propres avant affectation		85 854 410,491	77 676 799,708
PA2	Provisions pour risques et charges			
			0,000	0,000
PA3	Provisions techniques brutes			
	PA310	<i>Provision pour primes non acquises</i>	22 502 887,116	21 674 992,058
	PA331	<i>Provision pour sinistres (non vie)</i>	88 689 226,210	95 034 249,632
	PA331	<i>Prévisions de recours à encaisser (non vie)</i>	-7 149 390,696	-5 541 565,904
	PA361	<i>Autres provisions techniques (non vie)</i>	6 502 735,441	6 415 402,701
			110 545 458,071	117 583 078,487
PA4	Provisions techniques de contrats en unités de compte			
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs		35 941 492,120	42 679 973,068
PA6	Autres dettes			
	PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	6 706 160,065	8 355 850,909
	PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	7 135 600,650	6 825 038,977
	PA63	Autres dettes		
		PA631 <i>Dépôts et cautionnements reçus</i>	129 435,602	130 064,245
		PA632 <i>Personnel</i>	507 940,301	665 371,765
		PA633 <i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	1 475 869,243	4 242 696,850
		PA634 <i>Créditeurs divers</i>	1 204 510,780	4 379 127,585
			17 159 516,641	24 598 150,331
PA7	Autres passifs			
	PA71	Comptes de régularisation Passif		
		PA712 <i>Autres comptes de régularisation Passif</i>	131 296,398	123 942,437
			131 296,398	123 942,437
			163 777 763,230	184 985 144,323
	Total du passif		163 777 763,230	184 985 144,323
	Total des capitaux propres et du passif		249 632 173,721	262 661 944,031

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie				Opérations brutes 2012	Cessions et/ou rétrocessions 2012	Opérations nettes 2012	Opérations nettes 2011
SITUATION ARRETE AU 31/12/2012							
PRNV1	Primes acquises						
	PRNV11 Primes émises et acceptées	+	76 703 179,209	-42 894 952,183	33 808 227,026	39 274 251,841	
	PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	+/-	-827 895,058	-137 286,011	-965 181,069	-1 433 191,190	
			75 875 284,151	-43 032 238,194	32 843 045,957	37 841 060,651	
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	2 813 929,755		2 813 929,755	2 165 059,911	
			2 813 929,755		2 813 929,755	2 165 059,911	
PRNV2	Autres produits techniques	+					
CHNV1	Charges de sinistres						
	CHNV11 Montants payés	-	-41 432 055,422	14 678 256,130	-26 753 799,292	-23 822 420,376	
	CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	+/-	7 952 848,214	-6 602 374,543	1 350 473,671	-8 494 310,960	
			-33 479 207,208	8 075 881,587	-25 403 325,621	-32 316 731,336	
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	+/-	-87 332,740		-87 332,740	-3 369 556,994	
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes		-843 106,670		-843 106,670	-1 166 290,666	
CHNV4	Frais d'exploitation						
	CHNV41 Frais d'acquisition	-	-5 574 964,466		-5 574 964,466	-4 900 382,255	
	CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	87 669,828		87 669,828	-675 922,239	
	CHNV43 Frais d'administration	-	-5 524 043,590		-5 524 043,590	-4 857 908,704	
	CHNV44 commissions reçues des réassureurs	+		4 367 731,368	4 367 731,368	4 356 069,202	
			-11 011 338,228	4 367 731,368	-6 643 606,860	-6 078 143,996	
CHNV5	Autres charges techniques	-	-1 586 622,029		-1 586 622,029	-1 406 076,169	
RTNV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	+/-	31 681 607,031	-30 588 625,239	1 092 981,792	-4 330 678,599	

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie				Opérations brutes 2012	Cessions et/ou rétrocessions 2012	Opérations nettes 2012	Opérations nettes 2011
SITUATION ARRETE AU 31/12/2011							
PRV1	Primes						
	PRV11 Primes émises et acceptées	+			0,000	0,000	
PRV2	Produits de placements						
	PRV21 Revenus des placements	+			0,000	0,000	
	PRV22 Produits des autres placements	+					
	sous total 2a		0,000	0,000	0,000	0,000	
	PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placement						
	PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change				0,000	0,000	
	sous total 2		0,000	0,000	0,000	0,000	
CHV1	Charge de sinistres						
	CHV11 Montants payés	-			0,000	0,000	
	CHV12 Variation de la provision pour sinistres	+/-			0,000	0,000	
	sous total 3		0,000	0,000	0,000	0,000	
CHV2	Variation des autres provisions techniques						
	CHV21 Provision d'assurance vie	+/-			0,000	0,000	
	CHV22 Autres provisions techniques	+/-			0,000	0,000	
	CHV23 Provision sur contrats en unité de compte	+/-					
	sous total 4		0,000		0,000	0,000	
CHV4	Frais d'exploitation						
	CHV41 Frais d'acquisition	-			0,000	0,000	
	CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-					
	CHV43 Frais d'administration	-			0,000	0,000	
	CHV44 Commissions reçues des réassureurs	+					
	sous total 5		0,000	0,000	0,000	0,000	
CHV5	Autres charges techniques	-			0,000	0,000	
CHV9	Charges de placements						
	CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-			0,000	0,000	
	CHV92 Correction de valeur sur placements	-			0,000	0,000	
	CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-			0,000	0,000	
	sous total 6	-	0,000	0,000	0,000	0,000	
CHV10	Moins values non réalisées sur placements	-	0,000		0,000	0,000	
RTV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		0,000	0,000	0,000	0,000	

Etat de résultat		notes	2012	2011
SITUATION ARRETE AU 31/12/2012				
Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		./-	1 092 981,792	-4 330 678,599
Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)				
PRNT11	Revenus des placements	+	4 783 380,680	3 543 330,150
PRNT12	Produits des autres placements	+		
PRNT13	Reprise de corrections de valeurs sur placements	+	1 266 401,266	806 616,582
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	10 946 573,602	17 834 503,796
Sous total 1			18 089 337,340	17 853 771,929
Charges des placements				
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-	-1 419 503,021	-1 345 206,603
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	-464 159,641	-1 266 401,266
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-13 359,642	-481 716,747
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		-	-2 813 929,755	-2 165 059,911
Autres produits non techniques		+	3 877 515,576	3 788 237,979
Autres charges non techniques		-	-7 871 792,298	-4 147 467,974
Sous total 2			-8 705 228,781	-5 617 614,522
Résultat provenant des activités ordinaires			9 384 108,559	12 236 157,407
Impôts sur le résultat		-	-313 883,500	-2 746 491,867
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts			9 070 225,059	9 489 665,540
Résultat net de l'exercice			9 070 225,059	9 489 665,540

Tableau des engagements reçus et donnés

		2012	2011
HB1	Engagements reçus		
HB2	Engagements donnés		
HB21	<i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>	0,000	0,000
HB22	<i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>		
HB23	<i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>		
HB24	<i>Autres engagements donnés</i>		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

Etat de Flux de trésorerie

		2012	2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
	Encaissements des primes reçues des assurés	85 982 797,193	71 454 534,794
	Sommes versées pour paiement des sinistres	-36 168 446,017	-34 749 320,583
	Commissions versées aux intermédiaires	-6 640 485,635	-5 490 984,713
	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-7 397 063,614	-9 335 868,066
	Variation des espèces reçues des cessionnaires	-18 453 584,386	-9 894 884,920
	Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-2 370 946,460	-1 945 464,160
	Encaissements liés à la cession de placements financiers	15 276 900,000	2 408 318,728
	Taxes sur les assurances versées au Trésor	-5 806 229,788	-5 507 649,957
	Produits financiers reçus	2 665 188,612	1 071 188,821
	Impôts sur les bénéfices payés	-2 400 451,257	-2 189 381,805
	Autres mouvements	-15 742 325,936	-8 796 635,838
	Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	8 945 352,712	-2 976 147,699
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-552 916,513	-1 378 044,976
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		13 000,000
	Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-547 849,341	-3 199 124,775
	Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
	Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-4 413 340,000	
	Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-5 514 105,854	-4 564 169,751
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
	Encaissements suite à l'émission d'actions	3 523 491,000	
	Dividendes et autres distributions	-3 531 678,000	-2 468 212,000
	Encaissements provenant d'emprunts		
	Remboursements d'emprunts		
	Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales		
	Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-8 187,000	-2 468 212,000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
	Variation de trésorerie	3 423 059,858	-10 008 529,450
	Trésorerie de début d'exercice	6 550 685,907	16 559 215,357
	Trésorerie de fin d'exercice	9 973 745,765	6 550 685,907

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 /12/2012

I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1^{er} Avril 2002.

1 - Identité

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne

Siège Social : Immeuble Carte, lot BC4, Centre urbain Nord, 1082 Tunis, Tunisie

Capital Social : 25 MD

Tel : 71 184 000 / Fax : 71 184 184

RC : B 18794 1997

E-mail : dgen@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

2 - Conseil d'Administration

Président Directeur Général : Hassine DOGHRI

Administrateurs Abdessalem BEN AYED
 Néjib DOGHRI
 Christian Huges Despointes
 Abderrahmen Fatmi
 Union Tunisienne de Participation.
 S.E.P.C.M.

3- Les produits

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, la société « Assurances CARTE » a choisi d'être une compagnie d'assurance multi-branches.

Les branches gérées par la société « Assurances CARTE » sont les suivantes :

- Assurance Automobile
- Assurance Transport
- Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- Assurance Construction
- Assurance de Responsabilité Civile Générale
- Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- Assurances des autres Dommages aux Biens
- Assurance Crédit et Assurance Caution
- Assurance Assistance
- Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- Assurance de Groupe
- Assurances contre les Accidents Corporels
- La Réassurance

4- Les clients

La société « Assurances CARTE » répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

Les Entreprises

La société « Assurances CARTE » s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. La société « Assurances CARTE » est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

Pétrole / Energie

Aviation

Construction

Hôtellerie

Industries textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique...

Finances

Transports

Les Particuliers

La société « Assurances CARTE » entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. La société « Assurances CARTE » offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance. La société « Assurances CARTE » propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

5 - Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la société « Assurances CARTE » étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

6 - Effectif employé par catégorie et les frais de personnel s'y rapportant :

	Effectif	Salaire
- Contractuels	23	360 945,107
- Agents d'exécution	19	463 795,620
- Agents de maîtrise	23	620 889,755
- Cadres	96	5 105 522,765

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

A – PROVISIONS TECHNIQUES :

La provision pour primes non acquises : Le calcul est informatisé, et est opéré quittance par quittance en fonction de la date d'échéance. Il est effectué en reportant les primes commerciales, donc en brut des chargements d'acquisition.

La provision pour risques en cours : Calcul du montant total des charges des sinistres rattachés à l'exercice écoulé et à l'exercice précédent, et des frais d'acquisition et des autres frais de gestion imputables à l'exercice écoulé et à l'exercice précédent ; ce total est rapporté au montant des primes acquises rattachés à ces exercices ; si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises ; le montant ainsi calculé est inscrit en provision pour risques en cours.

La provision pour sinistres à payer : La provision est déterminée dossier par dossier selon un inventaire. Les tardifs sont évalués par branche en fonction de l'expérience sur la base d'une analyse statistique des exercices antérieurs. Des chargements de gestion sont déterminés en fonction des frais de gestion de sinistre et majorent d'autant la provision.

Les prévisions de recours à encaisser : Evaluation dossier par dossier pour l'ensemble des branches d'assurance.

Provision d'équilibrage : Cette provision est constituée conformément aux dispositions de l'article 24 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001.

Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes : Le calcul de la provision est effectué par contrat ou catégorie de contrats. A l'inventaire, il convient de constater la provision de clôture et l'utilisation de la provision d'ouverture.

La provision mathématique des rentes : La provision mathématique des rentes constatée à fin 2011 et relative à la branche « Accidents de travail » a été calculée selon les dispositions de l'arrêté du ministre des affaires sociales du 13 janvier 1995, fixant le tableau de reconversion des rentes allouées aux victimes d'accidents du travail et des maladies professionnelles ou à leurs ayants droits.

B - Les régularisations de fin d'année :

B.1. Régularisations liées aux primes émises :

Les PANE : (Primes Acquises et Non Emise) évaluation par branche par les différentes unités techniques, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Les Primes à Annuler : estimation statistique sur la base de l'ancienneté de l'arrière (notamment contentieux).

Parts des réassureurs dans les PANE : Le calcul est effectué branche par branche en fonction du taux de cession de la branche.

Parts des réassureurs dans les primes à annuler : Le taux de cession moyen calculé par branche est affecté aux primes à annuler de la branche.

Commissions sur les primes cédées sur PANE : Un taux moyen de commission de réassurance est déterminé pour chaque branche à partir du rapport : commissions reçues/ primes cédées. L'application du taux moyen aux PANE permet d'estimer la commission sur PANE cédées.

Frais d'acquisition reportés : Détermination d'un coefficient de frais d'acquisition selon le rapport frais d'acquisition / primes émises. Ce coefficient est ensuite appliqué au montant des PNA.

Provision pour ristournes : évaluation au niveau des PANE des ristournes probables.

Commissions à payer : Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes.

B.2. Régularisations liées aux placements :

Intérêts et loyers acquis et non échus : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

Affectation des produits de placements : La société a procédé courant l'exercice 2007 à une affectation de certains placements à la branche vie. Par conséquent les produits s'y rattachant ont été affectés directement à cette branche. Le reste des produits de placements a été affecté au prorata des provisions techniques non vie et des capitaux propres.

B.3. Autres régularisations :

Charges et produits constatés d'avance : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis.

Charges à payer et produits à recevoir : Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

C. Amortissements et autres provisions :

C.1. Amortissements : Calcul automatique après mise à jour du fichier des amortissements tenu sur informatique

C.2. Provisions pour risques et charges : estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale

C.3. Provisions pour dépréciation : Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

IV - NOTES SUR LE BILAN :

AC1 – Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2012 la somme de 663 265,974 Dinars contre 576 263,034 Dinars au 31/12/2011 soit une variation de 87 002,940 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2012 la somme de 325 296,184 Dinars contre une valeur de 292 545,309 Dinars au 31/12/2011 soit une variation de 32 750,875 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs incorporels est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort. Ant.	Amort. 2012	Total Amort.	Valeur nette
Fonds de commerce	63 210,000	-	-	-	63 210,000
Logiciels	600 055,974	292 545,309	32 750,875	325 296,184	274 759,790
Total	663 265,974	292 545,309	32 750,875	325 296,184	337 969,790

AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2012 la somme de 5 343 672,977 Dinars contre la somme de 4 809 994,704 Dinars au 31/12/2011 soit une variation de 533 678,273 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2012 la somme de 3 076 013,208 Dinars contre une valeur de 2 755 682,814 Dinars au 31/12/2011 soit une variation de 320 330,394 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs corporels d'exploitation est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort. Ant.	Amort. 2012	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de transport	1 046 358,639	487 159,777	112 812,679	599 972,456	446 386,183
Mobilier de bureau	1 317 758,328	288 204,911	108 261,555	396 466,466	921 291,862
Matériel bureautique	219 860,873	192 719,176	4 046,004	196 765,180	23 095,693
Matériel informatique	1 751 458,316	1 199 913,903	106 440,947	1 306 354,850	445 103,466
AAI	973 828,201	509 718,682	37 710,157	547 428,839	426 399,362
GSM	34 408,620	24 045,750	4 979,667	29 025,417	5 383,203
Total	5 343 672,977	2 701 762,199	374 251,009	3 076 013,208	2 267 659,769

AC3 – Placements

Les placements bruts totalisent la somme de 158 755 911,769 Dinars en 2012 contre 150 631 622,461 Dinars en 2011 :

Libelle	Placement Brut 2012	Amort/Prov. 2012	Placement Net 2012	Placement Net 2011	Variation Nette
Terrains et constructions	29 774 554,584	2 831 983,008	26 942 571,576	27 536 472,677	-593 901,101
Titres à revenus variables	87 246 357,185	464 159,641	86 782 197,544	83 731 666,611	3 050 530,933
Titres à revenus fixes	37 459 000,000	-	37 459 000,000	33 179 000,000	4 280 000,000
Autres Prêts	4 276 000,000	-	4 276 000,000	2 680 000,000	1 596 000,000
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	30 000,000		30 000,000		30 000,000
Total	158 785 911,769	3 296 142,649	155 489 769,120	147 127 139,288	8 362 629,832

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2, AC3 et AC4 est présenté au niveau de l'annexe 8.

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

Le part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2012 de – 6 739 660,554 Dinars par rapport à 2011 :

Libelles	Provisions 2012	Provisions 2011	Variation
Provisions pour PNA	8 642 618,822	8 779 904,833	-137 286,011
Provisions pour sinistres non vie	27 298 873,298	33 901 247,841	-6 602 374,543
Total	35 941 492,120	42 681 152,674	-6 739 660,554

AC6 – Créances

AC611 – Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises totalisent en 2012 la somme de 2 504 899,948 Dinars contre 3 037 812,324 Dinars en 2011 et se répartissent comme suit :

Branches	2012	2011	Variation
Automobile	-285 634,775	-272 033,119	-13 601,656
Responsabilité civile générale	451 882,171	559 183,582	-107 301,411
Incendie	-92 912,418	-87 077,734	-5 834,684
Individuel	18 734,927	19 797,752	-1062,825
Risques spéciaux	124 898,353	503 801,742	-378 903,389
Aviation	146 963,986	226 668,510	-79 704,524
Transport	38 730,912	141 505,603	-102 774,691
Maladie	1 357 399,431	1 191 883,056	165 516,375
Incapacité/Invalidité	174 002,954	147 872,925	26 130,029
Assistance	338 824,446	252 910,187	85 914,259
Construction	232 009,961	353 299,820	-121 289,859
Total	2 504 899,948	3 037 812,324	-532 912,376

AC612 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Ce poste totalise en 2012 la somme nette de 20 528 078 ,260 Dinars contre 24 281 808,203Dinars en 2011 et se détaille comme suit :

Libellés	2012	2011	Variation
Primes à recevoir	22 745 202,234	25 736 961,426	-2 991 759,192
Acomptes sur primes à recevoir	- 4 451 307,549	- 6 871 943,473	2 420 635,924
Comptes courants agents	1 491 292,305	1 352 341,167	138 951,138
Effets à recevoir	1 014 767,806	1 358 884,696	-344 116 ,890
Chèques impayés	96 386,555	41 513,501	54 873,054
Provisions pour chèques et effets impayés	- 1 027 845,642	- 984 621,129	-43 224,513
IDA	4 054 305,278	3 147 018,612	907 286,666
Sommes consignées pour sinistres	1 873 985,029	2 391 277,536	-517 292,507
Comptes courants des compagnies d'assurances	54 765,244	54 765,244	-
Autres	4 758,000	4 758,000	-
Provisions pour créances douteuses	- 5 328 231 ,000	- 1 949 147,377	-3 379 083,623
Total	20 528 078,260	24 281 808,203	-3 753 729,943

C62 – Créances nées d'opérations de réassurances

Ce poste totalise le montant net de 15 392 131,279 Dinars en 2012 contre 28 260 159,734 Dinars en 2011.

AC63 – Autres créances

Les autres créances totalisent la somme de 3 415 507,860 Dinars en 2012 contre 4 682 356,569 Dinars en 2011.

Libellés	2012	2011	Variation
Personnel	124 487,931	92 262,186	32 225,745
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	2 304 025 ,298	2 615 783,441	-311 758,143
Débiteurs divers	986 994,631	1 974 310,942	-987 316,311
Total	3 415 507,860	4 682 356,569	-1 266 848,709

AC7 – Autres éléments d'actif

AC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses

Libelles	2012	2011	Variation
Banques	9 856 136,734	6 496 705,078	3 359 431,656
CCP	99 875,905	28 637,692	71 238,213
Caisses	17 733,126	25 343,137	-7 610,011
Total	9 973 745,765	6 550 685,907	3 423 059,858

Les comptes en devises sont détaillés comme suit :

Devise	Solde en devise	Solde en dinars	Cours	Différence de change en dinars	Différence de change en devise
EURO	1 452 572,27	2 974 286,980	2,0476	172 364,313	84 178,70
USD	718 795,68	1 114 564,581	1,5506	29 823,455	19 233,49
JPY	213,800	3 848,935	18,00250	-295,579	-16,419
GBP	28 469,55	71 336,151	2,5057	6 264,299	2 500,02

AC72 – Charges reportées

Les charges reportées totalisent la somme nette de 1 911 912,622 Dinars en 2012 contre 1 844 974,570 Dinars en 2011 :

Libellés	2012	2011	Variation
Frais d'acquisitions reportés	1 909 556,741	1 821 886,913	87 669,828
Charges à répartir	2 151 562,521	2 151 562,521	-
Amortissements des charges à répartir	- 2 149 206,640	- 2 128 474,864	- 20 731,776
Total	1 911 912,622	1 844 974,570	66 938,052

AC73 – Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actifs totalisent la somme de 1 869 007,188 Dinars en 2012 contre 1 857 825,147 Dinars en 2011 :

Libellés	2012	2011	Variation
Intérêts courus et non échus	1 686 874,593	1 611 208,806	75 665,787
Autres produits à recevoir	160 915,046	222 554,170	-61 639,124
Charges payées d'avance et autres	21 217,549	24 062,171	-2 844,622
Total	1 869 007,188	1 857 825,147	11 182,041

CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

(En Dinars)

	01/01/2012 avant affectation	Affectations et imputations	Distribution dividende	Résultat 2012	Variation FR	Situation au 31/12/2012
Capital social	22 500 000				2 500 000	25 000 000
Fonds social	679 041	300 000			- 392 614	586 427
Primes liées au capital social	1 960 000					1 960 000
Réserves de réévaluation	4 262 417					4 262 417
Réserves légalés	2 163 672	519 143				2 682 815
Réserves facultatives	35 728 804	5 750 000				41 478 804
Report à nouveau	893 200	-79 478				813 722
Résultat de l'exercice	9 489 665	- 6 489 665	-3 000 000	9 070 225		9 070 225
Total	77 676 800	-	-3 000 000	9 070 225	2 107 386	85 854 410

Le capital social de la société « Assurances CARTE » est composé de 90 % en actions ordinaires dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars et de 10 % de certificats d'investissements sans droit de vote dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
Mr Hassine DOGHRI	1 225 044	49,002 %
S.E.P.C.M	658 087	26,323 %
UTP	226 260	9,050 %
STEC	137 131	5,485 %
Mr Abdesselem BEN AYED	15	0,001 %
Mr Nejib DOGHRI	26	0,001 %
Autres actionnaires	3 437	0,138 %
Certificats d'investissements	250 000	10,000 %
Total	2 500 000	100,000 %

PA3 – Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent en 2012 la somme de 110 545 458,071 Dinars contre 117 583 078,487 Dinars en 2011 soit une variation de 7 037 620,416 Dinars détaillées comme suit :

Libellés	2012	2011	Variation
Provisions pour primes non acquises (*)	22 502 887,116	21 674 992,058	827 895,058
Provisions pour sinistres (Non Vie) (*)	88 689 226,210	95 034 249,632	-6 345 023,422
Prévisions pour recours à encaisser (Non Vie)	-7 149 390,696	- 5 541 565,904	- 1 607 824,792
Provisions d'égalisations (Non Vie) (*)	-	-	
Provisions mathématiques rentes (*)	3 726 587,242	3 896 670,592	-170 083,350
Provisions pour risques en cours (*)	2 776 148,199	2 518 732,109	257 416,090
Total	110 545 458,071	117 583 078,487	- 7 037 620,416

(*) Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'annexe 13.

PA5 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont varié de – 6 738 480,948 Dinars pour passer à 35 941 492,120 Dinars en 2012 contre 42 679 973,068 Dinars en 2011.

PA61 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisent en 2012 la somme de 6 706 160,065 Dinars contre 8 355 850,909 Dinars en 2011 soit une variation de - 1 649 690,844 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2012	2011	Variation
Commissions à payer	2 482 307,771	2 824 683,895	-342 376,124
Primes cédées sur PANE	836 774,644	1 400 746,876	-563 972,232
Comptes courants agents	1 066 732,250	2 109 159,772	-1 042 427,522
Ristournes à payer	1 109 573,621	969 701,036	139 872,585
Bonifications à payer	432 644,810	349 562,950	83 081,860
Coassurances cédées	411 897,198	378 721,585	33 175,613
Rentes à payer	275 750,571	232 139,365	43 611,206
Provisions de primes	81 354,800	81 354,800	-
GA garantie 3A	9124,400	9 780,630	-656,230
Total	6 706 160,065	8 355 850,909	-1 649 690,844

PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont de 7 135 600,650 Dinars en 2012 contre 6 825 038,977 Dinars en 2011.

PA63 – Autres dettes

Les autres dettes totalisent en 2012 la somme de 3 317 755,926 Dinars contre 9 417 260,445 Dinars en 2011 soit une variation de -6 099 504,519 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2012	2011	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	129 435,602	130 064,245	-628,643
Personnel	507 940,301	665 371,765	-157 431,464
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	1 475 869,243	4 242 696,850	-2 766 827,607
Créditeurs divers	1 204 510,780	4 379 127,585	-3 174 616,805
Total	3 317 755,926	9 417 260,445	-6 099 504,519

PA71 – Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation passifs sont passés de 123 942,437 Dinars en 2011 à 131 296,398 Dinars en 2012.

V - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

PRNV1 Primes acquises :

Les primes acquises non vie totalisent en 2012 la somme nette de réassurances de 32 843 045,957 Dinars contre 37 841 060,651 Dinars en 2011 soit une variation nette de - 4 998 014,694 détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2012	Cessions 2011	Opérations nettes 2012	Opérations nettes 2011	Variations nettes
Primes émises et acceptées	76 703 179,209	- 42 894 952,183	33 808 227,026	39 274 251,841	-5 466 024,815
Variation de la PPNA	-827 895,058	-137 286,011	-965 181,069	-1 433 191,190	468 010,121
Total	75 875 284,151	- 43 032 238,194	32 843 045,957	37 841 060,651	-4 998 014,694

PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat:

Les produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat sont passés de 2 165 059,911 Dinars en 2011 à 2 813 929,755 Dinars en 2012 soit une variation de 648 869,844 Dinars.

CHNV1 Charges de sinistres :

Les charges de sinistres non vie totalisent la somme nette de 25 403 325,621 Dinars en 2012 contre 32 316 731,336 Dinars en 2011 soit une variation nette de -6 913 405,715 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2012	Cessions 2012	Opérations nettes 2012	Opérations nettes 2011	Variations nettes
Sinistres payés	-41 432 055,422	14 678 256,130	-26 753 799,292	-23 822 420,376	-2 931 378,916
Var. Prov. RAR	7 952 848,214	-6 602 374,543	1 350 473,671	- 8 494 310,960	9 844 784,631
Total	-33 479 207,208	8 075 881,587	-25 403 325,621	-32 316 731,336	6 913 405,715

CHNV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste variation des autres provisions techniques est passé de 3 369 556,994 Dinars en 2011 à 87 332,740 Dinars en 2012 soit une variation de 3 282 224,254 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2012	2011	Variation
Var. Provisions mathématiques rentes	-170 083,350	1 849 741,438	-2 019 824,788
Var. Provisions pour risques en cours	257 416,090	1 531 435,556	-1 274 019,466
Var. Provisions pour risques d'égalisation		-11 620,000	11 620,000
Total variation	87 332,740	3 369 556,994	-3 282 224,254

CHNV3 Participation aux bénéfiques et ristournes :

Les participations aux bénéfiques et ristournes sont passées de 1 166 290,666 Dinars en 2011 à 843 106,670 Dinars en 2012 soit une variation de -323 183,996 Dinars.

CHNV4 Frais d'exploitation:

Les frais d'exploitation non vie totalisent la somme nette de 6 643 606,860 Dinars en 2012 contre 6 078 143,996 Dinars en 2011 soit une variation de 565 462,864 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2012	2011	Variation
Frais d'acquisition	-5 574 964,466	- 4 900 382,255	-674 582,211
Variation des frais d'acquisition reportés	87 669,828	-675 922,239	763 592,067
Frais d'administration	-5 524 043,590	- 4 857 908,704	-666 134,886
Commissions reçues des réassureurs	4 367 731,368	4 356 069,202	11 662,166
Total	- 6 643 606,860	-6 078 143,996	-565 462,864

CHNV5 Autres charges techniques:

Les autres charges techniques sont passées de 1 406 076,169 Dinars en 2011 à 1 586 622,029 Dinars en 2012 soit une variation de 180 545,860 Dinars.

RTNV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie :

Le résultat technique non vie est passé de -4 330 678,599 Dinars en 2011 à 1 092 981,792 Dinars en 2012 soit une variation de 5 423 660,391 Dinars.

PRNT11 Revenus des placements :

Les revenus des placements de l'état de résultat sont passés de 3 543 330,150 Dinars en 2011 à 4 783 380,680 Dinars en 2012 soit une variation de 1 240 050,530 Dinars.

PRNT13 Reprise des corrections de valeurs sur placements :

Les reprises des corrections de valeurs sur placements sont de 1 266 401,266 Dinars en 2012 contre 806 616,582 Dinars en 2011 soit une variation de 459 784,684 Dinars.

PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements :

Les profits provenant de la réalisation des placements sont de 10 946 573,602 Dinars en 2012 contre 17 834 503,796 Dinars en 2011 soit une variation de -6 887 930,194 Dinars.

CHNT1 Charges des placements :

Les charges des placements sont de 1 897 022,304 Dinars en 2012 contre 3 093 324,616 Dinars en 2011 soit une variation de -1 196 302,312 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2012	2011	Variation
Charges de gestion des placements	1 419 503,021	1 345 206,603	74 296,418
Correction de valeur sur placement	464 159,641	1 266 401,266	-802 241,625
Pertes provenant de la réalisation des placements	13 359,642	481 716,747	-468 357,105
Total	1 897 022,304	3 093 324,616	-1 196 302,312

CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique :

Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique sont de 2 813 929,755 contre 2 165 059,911 en 2011.

PRNT2 Autres produits non techniques :

Les autres produits non techniques sont passés de 3 788 237,979 en 2011 à 3 877 515,576 en 2012 soit une variation de 89 277,597 Dinars.

CHNT3 Autres charges non techniques :

Les autres charges non techniques sont passées de 4 147 467,974 Dinars en 2011 à 7 871 792,298 Dinars en 2012 soit une variation de 3 724 324,324 Dinars.

CHNT4 Impôts sur le résultat :

L'impôt sur le résultat est de 313 883,500 en 2012 contre 2 746 491,867 en 2011 avec une variation de 2 432 608,367.

VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :

Les encaissements des primes reçues des assurés sont passés de 71 454 534,794 Dinars en 2011 à 85 982 797,193 Dinars en 2012 soit une variation de 14 528 262,399 Dinars.

F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :

Les sommes versées pour paiement des sinistres sont passées de 34 749 320,583 Dinars en 2011 à 36 168 446,017 Dinars en 2012 soit une variation de 1 419 125,434 Dinars.

F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :

Les commissions versées aux intermédiaires sont passées de 5 490 984,713 Dinars en 2011 à 6 640 485,635 Dinars en 2012 soit une variation de 1 149 500,922 Dinars.

F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

Les sommes versées aux fournisseurs sont passées de 9 335 868,066 Dinars en 2011 à 7 397 063,614 Dinars en 2012 soit une variation de – 1 938 804,452 Dinars.

F 5 : Variations des espèces reçues des cessionnaires :

Les variations des espèces reçues des cessionnaires sont passées de 9 894 884,920 Dinars en 2011 à 18 453 584,386 Dinars en 2012 soit une variation de 8 558 699,466 Dinars.

F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :

Les décaissements liés à l'acquisition de placements financiers sont passés de 1 945 464,160 Dinars en 2011 à 2 370 946,460 Dinars en 2012 soit une variation de 425 482,300 Dinars.

F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers:

Les encaissements liés à la cession de placements financiers sont passés de 2 408 318,728 Dinars en 2011 à 15 276 900,000 Dinars en 2012 soit une variation de 12 868 581,272 Dinars.

F 8 : Taxes sur les assurances versées au Trésor :

Les taxes sur les assurances versées au Trésor sont passées de 5 507 649,957 Dinars en 2011 à 5 806 229,788 Dinars en 2012 soit une variation de 298 579,831 Dinars.

F 9 : Produits financiers reçus :

Les produits financiers reçus sont passés de 1 071 188,821 Dinars en 2011 à 2 665 188,612 Dinars en 2012 soit une variation de 1 593 999,791 Dinars.

F 10 : Impôts sur les bénéfices payés :

Les impôts sur les bénéfices payés sont passés de 2 189 381,805 Dinars en 2011 à 2 400 451,257 Dinars en 2012 soit une variation de 211 069,452 Dinars.

F 11 : Autres mouvements :

Les autres mouvements de trésorerie sont passés de 8 796 635,838 Dinars en 2011 à 15 742 325,936 Dinars en 2012 soit une variation de 6 945 690,098 Dinars.

F 12 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelle et corporelles :

Les décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles sont passés de 1 378 044,976 Dinars en 2011 à 552 916,513 Dinars en 2012 soit une variation de -825 128,463 Dinars.

F 13 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles :

Les encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles sont passés de 13 000,000 Dinars en 2011 à 0 Dinars en 2012.

F 14 : Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation :

Il s'agit de frais relatifs à la construction d'immeuble destiné à l'exploitation sont passés de 3 199 124,775 Dinars en 2011 à 547 849,341 Dinars soit une variation de -2 651 275,434 Dinars.

F 16 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation :

Les décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation en 2012 sont de 4 413 340,000 Dinars.

F 18 Encaissement suite à l'émission d'actions :

Les encaissements suite à l'émission des actions en 2012 sont de 3 523 491,000.

F 19 : Dividendes et autres distributions :

Les distributions de dividendes sont passées de 2 468 212,000 Dinars en 2011 à 3 531 678,000 Dinars en 2012 Soit une variation de 1 063 466,000 Dinars.

VII. Notes complémentaires

1-Produits et charges de placements : Annexe N°11

2-Résultats techniques par catégorie d'assurance : Annexe N°12 et 13

3-Ventilation des charges du personnel :

-Les salaires : 5 268 568,007 Dinars

-Les charges sociales : 938 332,637 Dinars

- Autres charges sociales : 344 252,603 Dinars

4-Les charges de commissions :

- Commissions agents généraux : 4 681 109,256 Dinars

- Commissions courtiers : 1 472 768,869 Dinars

5-Ventilation des primes par zones géographiques :

- Nord : 62 659 800,623 Dinars

- Centre : 3 485 143,741 Dinars

- Sud : 9 730 339,787 Dinars

ANNEXE N°8
Mouvement ayant affecté les éléments de l'actif

Désignations	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		Cloture
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels													
Concessions, brevets, licences, marques	513 053,034	87 002,940		600 055,974	292 545,309		32 750,875				325 296,184		274 759,790
Fonds commercial	63 210,000			63 210,000									63 210,000
Total actifs incorporels	576 263,034	87 002,940	0,000	663 265,974	292 545,309	0,000	32 750,875	0,000	0,000	0,000	325 296,184	0,000	337 969,790
Actifs corporels d'exploitation													
Installations techniques et machines	3 555 646,479	470 268,170		4 025 914,649	2 467 477,903		212 068,839				2 679 546,742		1 346 367,907
Autres installations, outillage et mobilier	1 254 348,225	63 410,103		1 317 758,328	288 204,911		108 261,555				396 466,466		921 291,862
Total actifs corporels d'exploitation	4 809 994,704	533 678,273	0,000	5 343 672,977	2 755 682,814	0,000	320 330,394	0,000	0,000	0,000	3 076 013,208	0,000	2 267 659,769
Placements													
Terrains et constructions d'exploitation	19 369 436,994			19 369 436,994	367 698,271		454 653,175				822 351,446		18 547 085,548
Terrains et constructions d'exploitaion et hors exploitation	10 405 117,590			10 405 117,590	1 870 383,636		139 247,926				2 009 631,562		8 395 486,028
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	84 998 067,877	2 248 289,308		87 246 357,185		1 266 401,266				802 241,625		464 159,641	86 782 197,544
Obligations et autres titres à revenus fixe	33 179 000,000	5 500 000,000	1 220 000,000	37 459 000,000									37 459 000,000
Autres prêts	2 680 000,000	2 596 000,000	1 000 000,000	4 276 000,000									4 276 000,000
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers													
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	30 000,000			30 000,000									30 000,000
Total placements	150 661 622,461	10 344 289,308	2 220 000,000	158 785 911,769	2 238 081,907	1 266 401,266	593 901,101	0,000	0,000	802 241,625	2 831 983,008	464 159,641	155 489 769,120
Total Général	156 047 880,199	10 964 970,521	2 220 000,000	164 792 850,720	5 286 310,030	1 266 401,266	946 982,370	0,000	0,000	802 241,625	6 233 292,400	464 159,641	158 095 398,679

ANNEXE N°9
Etat récapitulatif des placements

Désignation	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	29 774 554,584	26 942 571,576		
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	87 246 357,185	86 782 197,544		3 520 130,413
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPVCM				
Obligations et autres titres à revenus fixe	41 735 000,000	41 735 000,000		
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés				
Dépôts auprès des entreprises cédantes	30 000,000	30 000,000		
Autres dépôts				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Total placements	158 785 911,769	155 489 769,120	0,000	3 520 130,413
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation				
des provisions techniques	157 331 611,769	154 035 469,120		3 520 130,413
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques				
autres que les placements ou la part des réassureurs dans les	18 197 046,206	18 197 046,206		
provisions techniques				
TOTAL	175 528 657,975	172 232 515,326	0,000	3 520 130,413

ANNEXE N°10**Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer**

Année d'inventaire						
	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Inventaire 2009						
Règlements cumulés	21 238 802	15 419 996	16 954 167			
Provisions pour sinistres	8 062 024	15 458 502	29 749 834			
Total charges des sinistres	29 300 826	30 878 498	46 704 001			
Primes acquises	65 870 740	75 758 772	78 105 016			
% sinistres / primes acquises	44,48%	40,76%	59,80%			

Année d'inventaire						
	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Inventaire 2010						
Règlements cumulés	22 079 697	18 303 375	12 789 135	15 991 268		
Provisions pour sinistres	7 097 705	13 102 820	10 102 697	27 231 105		
Total charges des sinistres	29 177 402	31 406 195	22 891 832	43 222 373		
Primes acquises	65 870 740	75 758 772	78 105 016	87 586 181		
% sinistres / primes acquises	44,29%	41,46%	29,31%	49,35%		

Année d'inventaire						
	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Inventaire 2011						
Règlements cumulés	21 238 802	15 419 996	16 954 167	5 938 615	17 437 303	
Provisions pour sinistres	3 604 327	6 309 122	8 004 637	19 850 252	33 650 961	
Total charges des sinistres	24 843 129	21 729 118	24 958 804	25 788 867	51 088 264	
Primes acquises	65 870 740	75 758 772	78 105 016	87 586 181	73 446 004	
% sinistres / primes acquises	37,71%	28,68%	31,96%	29,44%	69,56%	

Année d'inventaire						
	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Inventaire 2012						
Règlements cumulés	24 423 802	24 324 194	42 612 644	17 572 345	39 978 112	9 959 517
Provisions pour sinistres	3 024 861	4 188 405	6 000 876	11 519 700	20 733 858	24 680 755
Total charges des sinistres	27 448 663	28 512 599	48 613 520	29 092 045	60 711 970	34 640 272
Primes acquises	65 870 740	75 758 772	78 105 016	87 586 181	73 446 004	75 656 001
% sinistres / primes acquises	41,67%	37,64%	62,24%	33,22%	82,66%	45,79%

ANNEXE N°11
Ventilation des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres revenus frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers		423 920,851	423 920,851
Revenu des participations		3 420 470,262	3 420 470,262
Revenu des autres placements		841 803,000	841 803,000
Autres revenus financiers		97 186,567	97 186,567
Total produits des placements	0,000	4 783 380,680	4 783 380,680
Intérêts		489 768,550	489 768,550
Frais externes		929 734,471	929 734,471
Autres frais			0,000
Total charges des placements	0,000	1 419 503,021	1 419 503,021

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES DANS L'EXERCICE

Libellé de la rubrique	Situation au							Situation au
	01 - janvier 2012 avant affectation du résultat 2011	Affectation du Résultat 2011	Résultat 2012	Réserves de Capitalisation	Augmentation Réduction de capital	Reclassements internes aux capitaux propres	Autres Variations	31 - décembre 2012 avant affectation du résultat 2012
Capital social et fonds d'établissement	22 500 000,000				2 500 000,000			25 000 000,000
Fonds d'établissement constitué								
Fonds social complémentaire	679 041,180	300 000,000					-392 614,276	586 426,904
Primes liées au capital social	1 960 000,000							1 960 000,000
Réserves de réévaluation	4 262 417,473							4 262 417,473
Réserves légale	2 163 671,733	519 143,273						2 682 815,006
Réserves facultative	35 728 803,862	5 750 000,000						41 478 803,862
Réserve de capitalisation								
Report à nouveau	893 199,920	-79 477,733						813 722,187
Provisions à caractère durable								
Résultat de l'exercice	9 489 665,540		9 070 225,059					9 070 225,059
Réserves de consolidation groupe								
Réserves hors groupe								
Résultat hors groupe								
Situation nette	77 676 799,708	6 489 665,540	9 070 225,059	0,000	2 500 000,000	0,000	-392 614,276	85 854 410,491

Dividendes versés		3 000 000,000
Acomptes sur dividendes Prélevés		
Autres prélèvements		
Distribution		3 000 000,000
Affectation du Résultat 2011		9 489 665,540

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO - EUROPEENNE « CARTE »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif au contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES CARTE », arrêtés au 31 Décembre 2012.

Les états financiers ci-joints font apparaître au 31 Décembre 2012, un total bilan net de 249 632 174 Dinars et un résultat bénéficiaire de l'exercice 2012 de 9 070 225 Dinars.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES CARTE » au 31 Décembre 2012. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES CARTE » au 31 Décembre 2012 ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie du 1^{er} Janvier 2012 au 31 Décembre 2012 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2012.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « Cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », la société « ASSURANCES CARTE » assure le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Tunis, le 26 Avril 2013

Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI
Managing Partner

F.M.B.Z -KPMG Tunisie

Chérif BEN ZINA
Managing Partner

C.M.C- DFK International

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO - EUROPEENNE « CARTE »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions des dits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre direction nous a tenu informé des conventions et opérations suivantes conclues par votre société:

1/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 300 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable à partir du 01 Janvier 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM-0,5) % l'an. Les intérêts échus et impayés jusqu'au 31/12/2012 ont été provisionnés.

2/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 300 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable à partir du 01 Avril 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM-0.5) % l'an. Les intérêts échus et impayés jusqu'au 31/12/2012 ont été provisionnés.

3/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 163 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable à partir du 31 Mai 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM-0,5) % l'an.

4/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 220 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable à partir du 02 Janvier 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM+0.5) % l'an.

5/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COFITE-SICAF » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 213 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable à partir du 02 Avril 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM-0.5) % l'an.

6/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « GENERALE DE CONSTRUCTION » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 80 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable à partir du 24 Juin 2011 et portant des intérêts au taux de (TMM-0.5) % l'an. Les intérêts échus ne sont pas réglés.

7/ Convention de placement régie par l'Article 23 de la Loi 95-87 du 30 Octobre 1995 conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » qui met à la disposition de la société «COTIF SICAR» sous forme de « Ressources spéciales » à gérer pour le compte de tiers pendant cinq ans.

Notons que le montant global placé auprès de la société « COTIF SICAR » s'élève à 3 000 000 Dinars et ce au 31 Décembre 2012.

8/ En date du 12/11/2012, l'assurance CARTE a souscrit 5000 obligations nominatives de l'emprunt obligataire émis par la société ATTIJARI LEASING au prix de 100 dinars par obligation et aux taux d'intérêt de 6,3% sur 7 ans,

9/ Au 31/12/2012, le compte « Entreprises liées : compte courant CARTE VIE » affiche un solde créditeur de 101 749 DT. Ce compte n'est pas rémunéré.

10/ La société a conclu un contrat de location avec sa filiale « CARTE Vie » en vertu duquel, « CARTE Vie » paye annuellement un montant de 40 000 Dinars. Ce loyer est sujet à une augmentation de 5% chaque année. Ce contrat prend effet à partir du 09 Mai 2011 pour une période de trois années renouvelables. Le produit encaissé en 2012 est de 34 333 Dinars.

11/ La société a conclu un contrat de location avec sa filiale « COTUSAL » en vertu duquel, « COTUSAL » paye annuellement un montant de 6 000 Dinars. Ce loyer est sujet à une augmentation de 5% chaque année. Ce contrat prend effet à partir du 01 Avril 2011 pour une période de deux années renouvelables. Le produit encaissé en 2012 est de 8 752 Dinars.

II- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

La Direction Générale perçoit au titre de l'exercice 2012, des rémunérations nettes correspondant aux :

- Salaires et autres avantages : 350 000 Dinars ;
- Primes d'intéressement : 284 690 Dinars.

Les administrateurs perçoivent au titre de l'exercice 2012 des jetons de présence pour un montant total net de 100 000 Dinars, et ce, en vertu de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Juin 2012.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 26 Avril 2013

Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI
Managing Partner

F.M.B.Z -KPMG Tunisie

Chérif BEN ZINA
Managing Partner

C.M.C- DFK International

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**SOCIETE ELECTROSTAR**

Siege social : Boulevard de l'environnement, Route de Naassen 2013 Ben Arous.

La Société ELECTROSTAR publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme BEDOUI Basma et Mr BEN HASSINE Yousri.

BILAN DEFINITIF AU 31 DECEMBRE 2012

DESIGNATION	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<i>Actifs Immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	1	1 783 913,015	1 782 863,015
Moins: Amortissements	1	1 735 916,738	1 699 248,833
		47 996,277	83 614,182
Immobilisations corporelles	2	19 944 831,208	18 383 490,163
Moins: Amortissements	2	6 065 893,276	5 472 001,072
		13 878 937,932	12 911 489,091
Immobilisations e cours	2 bis	418 659,296	0,000
Immobilisations Financières	3	13 419 296,745	13 350 761,832
Moins: Provisions	3	59 900,000	59 900,000
		13 359 396,745	13 290 861,832
<i>Total des Actifs Immobilisés</i>		27 704 990,250	26 285 965,105
Autres actifs non courants	3bis	469 656,232	147 963,304
<i>Total des actifs non courants</i>		28 174 646,482	26 433 928,409
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	4	12 279 082,246	15 536 751,959
Clients et comptes rattachés	5	42 865 085,990	29 845 010,415
Moins: Provisions	5	3 960 004,418	3 744 562,472
		38 905 081,572	26 100 447,943
Autres actifs courants	6	7 540 465,675	5 599 345,730
Placements et autres actifs financiers	7	20 000,000	20 000,000
Liquidités et équivalents en liquidités	8	1 980 625,521	4 185 822,242
<i>Total des actifs courants</i>		60 725 255,014	51 442 367,874
TOTAL DES ACTIFS		88 899 901,496	77 876 296,283

Capitaux Propres & Passifs

DESIGNATION	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital Social	9	8 750 000,000	8 750 000,000
Réserves Légales	10	890 189,526	890 189,526
Prime d'émission	10bis	1 720 223,625	1 720 223,625
Résultats reportés	11	-17 561 134,262	-14 580 387,147
Réserve Spéciale de Réévaluation	11bis	11 125 743,549	11 125 743,549
Total des capitaux propres avant Résultat		4 925 022,438	7 905 769,553
Résultat Net d'Impôt		3 412 578,991	-2 980 747,115
Total des capitaux propres		8 337 601,429	4 925 022,438
<u>PASSIFS</u>			
<i>Passifs non courants</i>			
Provisions pour risques et charges	12	645 741,715	620 000,000
Emprunts	13	27 450 800,999	15 917 254,991
Total Passifs non courants		28 096 542,714	16 537 254,991
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	13 179 293,202	13 167 440,640
Autres passifs courants	15	10 916 831,092	6 978 367,212
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	28 369 633,059	36 268 211,002
Total Passifs courants		52 465 757,353	56 414 018,854
Total des Passifs		80 562 300,067	72 951 273,845
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		88 899 901,496	77 876 296,283

ETAT DE RESULTAT DEFINITIF AU 31 DECEMBRE 2012

DESIGNATION	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation			
Revenus	17	89 397 529,864	41 005 675,809
Total des produits d'exploitation		89 397 529,864	41 005 675,809
Charges d'exploitation			
Variation des stocks produits finis	18	-8 618,070	70 124,400
Achats de marchandises Consommés	19	36 091 028,113	15 784 339,917
Achats d'approvisionnement consommés	20	32 584 694,008	16 020 184,953
Charges de Personnel	21	3 146 307,252	2 840 209,114
Dotations aux Comptes d'Amortissements/provisions	22	1 374 567,304	1 246 912,539
Autres charges d'exploitation	23	7 977 109,511	6 702 571,580
Total des charges d'exploitation		81 165 088,118	42 664 342,503
Résultat d'exploitation		8 232 441,746	-1 658 666,694
Charges Financières Nettes	24	4 744 351,127	4 479 060,758
Autres gains ordinaires	26	361 989,218	19 138 314,364
Autres pertes ordinaires	27	328 409,221	15 931 075,072
Résultat des activités ordinaires avant impôt		3 521 670,616	-2 930 488,160
Impôts sur les Bénéfices	28	109 091,625	50 258,955
Résultat net de l'exercice		3 412 578,991	-2 980 747,115

ETAT DE FLUX DEFINITIF AU 31 DECEMBRE 2012

DESIGNATION	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat Net d'Impôt	29	3 412 578,991	-2 980 747,115
Ajustements pour:			
+ Amortissements	30	1 011 990,122	817 265,355
+ Provisions	31	362 577,182	429 647,184
- Reprises sur Amortissements et provisions	32	172 215,187	16 538 216,304
Variation des :			
- *Stocks	33	-3 257 669,711	4 622 133,972
- *Créances	34	13 020 075,575	-990 308,893
- *Autres actifs	35	1887 163,830	-2 295 703,959
+ *Fournisseurs et autres dettes	36	4 056 799,388	19177,485
- Autres Produits non encaissables	37	61 603,675	62 177,088
* Autres charges non décaissables	38	0,000	16 202 187,457
+ Intérêts sur emprunts	40	1 619 857,847	564 538,793
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-1 419 585,026	-2 711 905,353
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et	43	2 688 652,739	1 302 485,214
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et in	44	12 127,012	99 214,057
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	45	285 408,793	321 732,442
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	46	216 873,880	392 249,886
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-2 745 060,640	-1 132 753,713
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
+ Encaissements provenant des emprunts	47	15 378 682,840	16 276 022,477
- Remboursement d'emprunts	48	2 763 050,508	2 283 285,816
- Paiement d'intérêts sur emprunts	49	1 619 857,847	564 538,793
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		10 995 774,485	13 428 197,868
Variation de trésorerie		6 831 128,819	9 583 538,802
Trésorerie au début de L'exercice	50	-29 889 941,186	-39 473 479,988
Trésorerie à la clôture de l'Exercice	51	-23 058 812,367	-29 889 941,186

LES NOTES AU ETATS FINANCIERS DEFINITIVES AU 31 DECEMBRE 2012

A - Les comptes annuels de la société ELECTROSTAR arrêtés au 31 Décembre 2012, sont établis et présentés en accord avec les conventions comptables de base et les normes comptables prévues par le nouveau système comptable des entreprises, à l'exception des immobilisations (terrains et constructions) en leasing qui sont comptabilisées en se conformant à la norme IAS 17,

Ces immeubles sont présentés à leur juste valeur au lieu du cout historique.

Il est à noter que le matériel acquis en leasing à partir du 1er janvier 2008 est comptabilisé dans les comptes immobilisations appropriés et ce conformément à la loi 2006-85 du 25 décembre 2006 portant loi de finances pour l'année 2007.

B- Les notes sur les bases de mesure et les principes comptables appliqués / les informations afférentes à des éléments figurant dans le corps des états financiers:

I/ LE BILAN

1-Immobilisations Incorporelles

Les principes et méthodes comptables de base adoptés par la société « ELECTROSTAR » pour l'évaluation, la présentation et le reclassement des immobilisations incorporelles ainsi que pour le calcul des amortissements se présentent comme suit :

- A leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût mesuré selon les mêmes règles que celles régissant la comptabilisation des immobilisations corporelles.
- Les immobilisations incorporelles sont amorties sur sa durée d'utilisation.
- Le solde du compte immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2012 à 1 783 913,015 DT contre 1 782 863,015 DT, soit une variation de 1 050,000DT.

Eléments	Valeur Brute	Amorti.	31/12/2012	31/12/2011
Logiciels	1 783 913,015	1 735 916,738	47 996,277	83 614,182
TOTAL	1 783 913,015	1 735 916,738	47 996,277	83 614,182

N.B/ Méthode d'amortissement appliquée est : Amortissement linéaire.

2-Immobilisations Corporelles

Les principes et méthodes comptables de base adoptés par la société « ELECTROSTAR » pour l'évaluation, la présentation et le reclassement des immobilisations ainsi que pour le calcul des amortissements se présentent comme suit :

- A leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire suivant leur durée probable d'utilisation à partir de la date de leur mise en service aux taux suivants :

Construction	5%
Agencements, Aménagements et Installations	10%
Matériel de Transport	20%
Equipement de Bureau	10%
Matériel Informatique	33%

- Les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les Immobilisations acquises en leasing avant le premier janvier 2008, sont comptabilisées conformément aux normes comptables en vigueur ; les redevances y afférentes sont rattachées au résultat de l'exercice auxquelles elles se rapportent. Celles acquises à partir du premier janvier 2008 sont comptabilisées en immobilisations et les amortissements y afférents sont portés au résultat de l'exercice conformément aux dispositions du décret n° 2008-492 du 25 février 2008.
- Les biens acquis en leasing sont amortis selon leur durée d'utilisation.
- Les acquisitions de l'exercice 2012 totalisent 318 683DT et se détaillent comme suit :
 - Outillage industriel : 62 000DT
 - Matériel de transport : 256 683DT

Le détail des immobilisations et amortissements est présenté dans le tableau suivant :

Eléments	Valeur Brute	Amorti.	31/12/2012	31/12/2011
Terrains nus	7 200 000,000		7 200 000,000	7 200 000,000
Terrains Bâti	1 685 100,000		1 685 100,000	1 685 100,000
Agencements Et Aménagements des Terrains	36 293,000	21 286,546	15 006,454	7 816,243
Bâtiments Industriels	1 218 957,609	199 764,654	1 019 192,955	171 421,209
Bâtiments Administratifs	2 783 657,077	881 633,446	1 902 023,631	2 040 094,942
Installations Techniques	564 327,478	564 327,478	0,000	0,000
Matériel Industriel	1 271 540,489	971 713,633	299 826,856	224 309,993
Outillage Industriel	458 047,674	118 770,173	339 277,501	178 146,921
Agencement Du Matériel Industriel	31 638,464	23 195,478	8 442,986	7 181,557
Matériel Transport Biens	683 669,190	342 876,284	340 792,906	305 592,720
Matériel Transport Personnes	1 576 297,950	1 124 160,019	452 137,931	498 280,310
A.A.I Divers	1 390 755,326	1 074 334,469	316 420,857	300 535,469
Equipement De Bureau	120 857,052	57 730,750	63 126,302	58 705,588
Matériel informatique	923 689,899	686 100,346	237 589,553	0,000
TOTAL	19 944 831,208	6 065 893,276	13 878 937,932	12 677 184,952

- Le solde du compte immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2012 à 19 944 831,208 contre 18 383 490 ,163 DT au 31 décembre 2011 soit une variation de + 1 561 341,045 détaillée comme suit :

Acquisitions de l'exercice	1 675 431,543
Cessions de l'exercice	114 090,498
TOTAL	1 561 341,045

2 bis-Immobilisations en cours

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations incorporelles en cours	5 987,489	0,000
Immobilisations corporelles en cours	412 671,807	0,000
TOTAL	418 659,296	0,000

3-Immobilisations Financières

Eléments	Valeur Brute	Provisions	31/12/2012	31/12/2011
Titres de Participations (*)	13 084 918,318	59 900,000	13 025 018,318	13 025 018,318
Prêt Au Personnel	224 915,594		224 915,594	146 880,681
Dépôts	5 125,000		5 125,000	5 125,000
Cautionnements	104 337,833		104 337,833	113 837,833
TOTAL	13 419 296,745	59 900,000	13 359 396,745	13 290 861,832

(*)Les principes et méthodes comptables de base adoptés par la société « ELECTROSTAR » pour l'évaluation, la présentation et l'actualisation des titres se présentent comme suit :

- A leur date d'entrée dans le patrimoine, les titres de participations et les placements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition conformément à la norme NC07 relative aux placements.
- A la date de clôture ces titres sont actualisés à la valeur bilancielle. Les moins values sont constatées en provision.

- Le détail des titres de participations se présentent comme suit :

WEBCOM	59 900
MEGA COM	25 000
Wided Services	12 500
Ste Civile Immobilière Sidi Abdelhamid	662 500
SODINCO	18
L'affiche Tunisienne	450 000
SOGES	8 800 000
MIXAL	450 000
Ste Civile Immobilière Bir Mchergua	125 000
HMT	2 500 000
Total	13 084 918

- La participation de la société ELECTROSTAR représentant plus que de 10% du capital des autres sociétés se présentent comme suit :

SOCIETES	CAPITAL	% dans le capital
WEBCOM	300 000	19.97%
MEGA COM	100 000	25.00%
Ste Civile immobilière Sidi Abdelhamid	1 745 000	37.97%
L'affiche Tunisienne	905 000	49.72%
SOGES	8 850 000	99.44%
Ste Civile immobilière Bir Mchergua	200 000	62.50%
HMT	1 350 000	99.85%

- La société procède à la préparation des états financiers consolidés. Le périmètre de consolidation intègre les sociétés : ELECTROSTAR, SOGES, L'AFFICHE TUNISIENNE, HMT, CLIMATECH, CLIMATECH INTERNATIONALE, et IMMOBILIERE BIR MCHERGUA.

3bis-Autres actifs non courants

Eléments	Valeur Brute	Résorption	31/12/2012	31/12/2011
Charges à répartir	741 475,199	271 818,967	469 656,232	147 963,304

4-Stocks

Les principes et méthodes comptables de base adoptés par la société « ELECTROSTAR » pour l'évaluation, la présentation et l'actualisation des valeurs d'exploitation se présentent comme suit :

- A leur date d'entrée dans le patrimoine, Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à leur coût moyen pondéré. Ce coût est obtenu par l'addition du prix d'achat et des frais accessoires engagés pour l'entrée de ces stocks en magasin.
- Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production; ce coût comprend le prix d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres coûts directs et indirects de production.
- A la date de clôture ces stocks sont actualisés à la valeur de réalisation nette. Les moins values sont constatées en provision.

Le détail des stocks au 31 décembre 2012 est présenté dans le tableau suivant :

Eléments	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Matières Premières	1 642 203,215	1 464 864,033	35 580 781,650	23 697 100,282
Produits Finis	5 242 311,103	5 233 693,031	677 423,706	467 677,437
Marchandises	3 824 899,201	8 431 182,784	2 646 876,216	1 935 670,224
Pièces de Rechanges	1 569 668,727	407 012,111	38 905 081,572	26 100 447,943
TOTAL	12 279 082,246	15 536 751,959		

5-Clients & Comptes rattachés

Eléments	Valeur Brute	Provisions	31/12/2012	31/12/2011
Clients	35 675 027,747	94 246,097	35 580 781,650	23 697 100,282
Clients-Effets à recevoir	677 423,706		677 423,706	467 677,437
Clients -Impayés et douteux	6 512 634,537	3 865 758,321	2 646 876,216	1 935 670,224
TOTAL	42 865 085,990	3 960 004,418	38 905 081,572	26 100 447,943

6-Autres Actifs Courants

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Avances & Acomptes au Personnel	146 180,068	131 486,479
T.V.A à Régulariser	23 373,847	12 740,956
T.V.A à reporter	820 969,922	1 960 259,595
Droit à la consommation a reporter	0,000	13 499,585
Etat, Impôts sur les Bénéfices à Reporter	2 249 631,993	1 249 112,365
Créances sur Cession d'Immobilisations	283 483,820	229 527,705
Débiteurs Divers	48 336,636	54 017,306
Associés Compte Courant	152 404,537	0,000
Produits a Recevoir	886 845,059	1 381 437,144
Compte d'attente à Régulariser Actif	12 215,212	16 742,379
Charges Constatées d'Avance	2 917 024,581	550 522,216
TOTAL	7 540 465,675	5 599 345,730

7-Placements & Autres Actifs Financiers

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Titres De Placement	20 000,000	20 00,000

Les placements à court terme pour un montant de 20 000 DT correspond aux titres BTS.

8-Liquidités & Equivalents en Liquidités

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Chèques et Effets à l'Encaissement	1 972 288,453	4 175 229,894
Caisse	8 337,068	10 592,348
TOTAL	1 980 625,521	4 185 822,242

9-----11Bis Capitaux propres

Les mouvements des capitaux propres de la société Electrostar se résument dans le tableau suivant :

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	variation
CAPITAL SOUSCRIT APPELE ET VERSE	8 750 000	8 750 000	0
RESERVE LEGALE	890 190	890 190	0
PRIMES D'EMISSION	1 720 224	1 720 224	0
RESULTATS REPORTEES(1)	- 17 561 134	-14 580 387	- 2 980 747

RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION (2)	11 125 744	11 125 744	0
Total des capitaux propres avant Résultat	4 925 022	7 905 770	- 2 980 747
Résultat net de l'exercice (3)	3 412 579	-2 980 747	6 393 326
Total des capitaux propres	8 337 601	4 925 022	3 412 579

- (1) La variation de -2 980 747 DT correspond à l'affectation du résultat de l'exercice 2011 dans le compte « résultats reportés » conformément à la décision de l'AGO du 29 Juin 2012.
- (2) Le solde du compte « Réserves spéciales de réévaluation » correspond aux plus-values de réévaluation des terrains et bâtiments effectués au cours des exercices 2005 et 2010. Les montants respectifs des plus-values de réévaluation dégagées au cours de ces exercices s'élèvent à 8 411 582 DT et 2 714 162 DT. La réévaluation de ces biens immeubles est effectuée en se référant d'une part à la valeur vénale de ces biens (valeur de vente sur le marché des biens similaires), et d'autre part à l'actualisation des cash-flow futurs qui peuvent être générés par ces biens. La valeur inférieure est retenue.
- (3) La variation de 6 393 326 DT correspond à la différence entre les résultats des exercices 2012 et 2011.

12-Provisions pour risques et charges

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Provisions pour Risques et Charges	645 741,715	620 000,000

13-Emprunts

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Emprunt à long terme	27 450 800,999	15 917 254,991

14-Fournisseurs & Comptes rattachés

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Fournisseurs d'Exploitation	6 812 901,667	4 726 513,994
Fournisseurs Etrangers (*)	4 740 700,178	7 149 916,495
Effets à Payer Exploitation	2 039 432,311	1 527 115,238
Fournisseurs d'exploitation- Factures Non Parvenues	294 370,686	157 729,398
Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	-706 411,640	-392 134,485
Emballages & Matériel à Rendre	-1 700,000	-1 700,000
TOTAL	13 179 293,202	13 167 440,640

(*) Les achats d'exploitation et d'investissement libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours du jour de l'opération (soit le cours de dédouanement). Pour l'arrêter des états financiers, les dettes et les créances

qui en résultent sont converties au cours de clôture : Les plus ou moins values sont rapportées au résultat de l'exercice (pertes ou gains de change).

Le solde des fournisseurs étrangers totalise au 31 décembre 2012, 4 740 700DT. Les fournisseurs étrangers ont fait l'objet d'une actualisation au cours du 31 décembre 2012 et les différences de change dégagées sont rapportées au résultat de l'exercice.

15-Autres Passifs Courants

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Rémunérations Dues Au Personnel	81 092,468	76 794,079
Etat, Retenue sur Honoraires	30 706,133	57 173,781
Etat, Retenue à la Source sur Salaires	50 433,838	36 279,598
Etat, Retenue de 1.5% sur les marchés	59 010,266	350 692,549
Etat, Taxe au profit du système de maîtrise de l'énergie à payer	14 690,000	5 690,000
Etat, Droit à la consommation	38 708,401	0,000
Obligations Cautionnées	1 021 617,723	918 573,687
FO.DE.C	19 824,770	2 766,777
Timbres Fiscaux	587,200	504,900
TCL	0,000	10 232,815
T.F.P	2 974,245	2 528,864
FO.PRO.LO.S	2 974,245	2 528,864
Tantièmes	100 894,302	100 894,302
Dividendes a payer	313 690,688	313 690,688
C.N.S.S	195 158,476	190 038,041
C.A.V.I.S	18 680,339	18 513,870
Accidents de Travail	9 922,308	9 681,515
Créditeurs Divers	8 600 000,000	4 250 000,000
Charges à Payer	300 000,000	592 500,000
Assurance Groupe	38 586,121	21 416,270
Compte d'attente à régulariser passif	17 279,569	17 866,612
TOTAL	10 916 831,092	6 978 367,212

16-Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Financement De Stock	6 810 000,000	7 392 000,000
Financement en Devises	6 509 789,930	571 502,100
Billet de Trésorerie Avalisé	4 000 000,000	5 500 000,000
Découvert Mobilisé	0,000	3 000 000,000
Avances sur factures	1 091 895,000	1 052 311,212
Emprunt-Échéance à moins d'un an	3 310 195,171	2 172 447,574
Intérêts courus sur emprunt	493 640,785	686 302,342
Banques	6 154 112,173	15 893 647,774
TOTAL	28 369 633,059	36 268 211,002

II/ ETAT DE RESULTAT**17- Revenus**

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Ventes	88 795 746,856	40 649 826,735
Travaux	529 204,617	271 495,921
Produits des Activités Connexes	72 578,391	84 353,153
TOTAL	89 397 529,864	41 005 675,809

18- Variation Produits Finis

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Variation Produits Finis & Encours	-8 618,070	70 124,400
TOTAL	-8 618,070	70 124,400

19-Achats Marchandises

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Achats Marchandises	31 484 744,534	19 595 639,175
Variation Stock Marchandises	4 606 283,579	-3 811 299,258
TOTAL	36 091 028,113	15 784 339,917

20-Achats d'Approvisionnement Consommés

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Achats Matières Premières Etrangères	24 852 717,175	12 730 820,917
Achats Matières Premières locales	714 581,032	0,000
Frais sur Achats	7 282 634,787	3 372 362,899
Achats Matières& Fournitures Consommables	600 799,154	435 423,018
Variation des stocks de Matières Premières	-177 339,179	-473 947,003
Variation des stocks Pièces de Rechanges	-1 162 656,619	-407 012,111
Autres Achats non Stockés de Matières& Fournitures	473 957,658	362 537,233
TOTAL	32 584 694,008	16 020 184,953

21-Charges de Personnel

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Salaires & Compléments de Salaires	2 541 017,263	2 283 758,566
Charges Sociales Légales	545 047,619	502 990,127
Autres Charges de personnel & Autres Charges Sociales	60 242,370	53 460,421
TOTAL	3 146 307,252	2 840 209,114

22-Dotations aux Comptes d'Amortissements & Provisions

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Incorporelles	36 667,905	23 323,558
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Corporelles	703 503,250	647 013,342
Dotations aux résorptions des charges à répartir	271 818,967	146 928,455
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Créances douteuses	336 835,467	376 323,927
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Autres comptes débiteurs	0,000	53 323,257
Dotations Aux Provisions pour risques et charges	25 741,715	0,000
TOTAL	1 374 567,304	1 246 912,539

23-Autres Charges d'Exploitation

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Charges Locatives	1 004 785,800	874 394,108
Entretien & Réparations	1 153 471,268	876 228,545
Primes d'Assurances	469 349,984	295 673,389
Etudes & Recherches & Divers Services Extérieurs	192 055,171	115 300,767
Personnel Extérieur à L'Entreprise	1 367 811,214	1 115 171,570
Rémunérations d'Intermédiaires& Honoraires	720 292,156	622 790,215
Publicité, Publications, Relations Publiques	1 485 606,451	1 726 593,228
Transports de Biens & Transports Collectifs du personnel	763 453,206	457 029,432
Déplacements, Missions & Réceptions	406 071,955	407 244,562
Frais Postaux & Frais de Télécommunications	218 652,980	259 451,215
Services Bancaires & Assimilés	661 433,890	720 092,404
Impôts, Taxes & Versements Assimilés	231 829,152	320 367,700
Transfert de charge	-697 703,716	-1 087 765,555
TOTAL	7 977 109,511	6 702 571,580

24-Charges Financières

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Charges D'intérêt	4 476 031,412	4 257 538,429
Pertes de Change	505 146,513	516 006,394
TOTAL	4 981 177,925	4 773 544,823

25-Produits Financiers

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Autres Produits Financiers	13 788,385	3 009,151
Gains de Change	223 038,413	291 474,914
TOTAL	236 826,798	294 484,065

26-Autres Gains Ordinaires

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Gains Exceptionnels	128 170,356	3 529 715,660
Produits sur cessions d'immobilisations	61 603,675	62 177,088
Reprise sur Provisions Pour dépréciation des stocks	0,000	14 166 692,530
Reprise sur Provisions Pour risques et charges	0,000	1 088 056,450
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	121 393,517	91 672,636
Reprise sur Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	50 821,670	0,000
Reprise sur Provisions pour dépréciation des titres de participations	0,000	200 000,000
TOTAL	361 989,218	19 138 314,364

27-Autres Pertes Ordinaires

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Pertes Exceptionnelles	328 409,221	15 899 044,603
Pertes sur cessions d'immobilisations	0,000	32 030,469
TOTAL	328 409,221	15 931 075,072

28-Impôts sur les bénéfices

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Impôts sur les bénéfices	109 091,625	50 258,955
TOTAL	109 091,625	50 258,955

III/ ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**29- Résultat Net d'Impôt**

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Résultat Net d'Impôt	3 412 578,991	-2 980 747,115
TOTAL	3 412 578,991	-2 980 747,115

30-Amortissements

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Incorporelles	36 667,905	23 323,558
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Corporelles	703 503,250	647 013,342
Dotations aux résorptions des charges à répartir	271 818,967	146 928,455
TOTAL	1 011 990,122	817 265,355

31-Provisions

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Provisions pour Dépréciation Des Créances Douteuses	336 835,467	376 323,927
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Autres comptes débiteurs	0,000	53 323,257
Dotations Aux Provisions pour risques et charges	25 741,715	0,000
TOTAL	362 577,182	429 647,184

32-Reprises sur Amortissement et Provisions

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Reprises sur Provisions Pour Dépréciation des Stocks	0,000	14 166 692,530
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	121 393,517	91 672,636
Reprise sur Provisions Pour risques et charges	0,000	1 088 056,450
Reprise sur Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	50 821,670	0,000
Reprise sur Provisions pour dépréciation des Titres de participations	0,000	200 000,000
Reprises sur Amortissements Suite Dégâts	0,000	991 794,688
TOTAL	172 215,187	16 538 216,304

33-Variation des Stocks

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Variation des stocks de Matières Premières	177 339,179	466 592,667
Variation Produits Finis & Encours	8 618,070	-7 610 392,342
Variation Stock Marchandises	-4 606 283,579	-1 030 329,926
Variation des stocks de Pièces de Rechange	1 162 656,619	-1 093 821,257
Perte sur stocks suite dégâts	0,000	13 890 084,830
TOTAL	-3 257 669,711	4 622 133,972

34-Variation des créances

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Variation Clients	11 893 090,485	-2 321 787,060
Variation Clients-Effets à recevoir	209 746,269	-5 338 442,665
Variation Clients-Impayés et douteux	917 238,821	1 169 920,832
Reclassement clients en titres de participations	0,000	5 500 000,000
TOTAL	13 020 075,575	-990 308,893

35-Variation Autres Actifs

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Variation Avances & Acomptes au Personnel	14 693,589	-17 567,487
Variation T.V.A à Régulariser	10 632,891	-63 107,476
Variation T.V.A à Reporter	-1 139 289,673	362 581,541
Variation Etat, Taxe au profit du système de maîtrise de l'énergie	0,000	-113 100,000
Variation Droit à la consommation	-13 499,585	-149 162,883
Variation Etat, Impôts sur les Bénéfices à Reporter	1 000 519,628	-2 174 429,297
Variation Créances sur Cession d'immobilisations	53 956,115	10 229,893
Variation Associés Comptes Courant	152 404,537	0,000
Variation Débiteurs Divers	-5 680,670	35 014,158
Variation Produits à Recevoir	-494 592,085	11 210,419
Variation Compte d'Attente à Régulariser Actif	-4 527,167	16 742,379
Variation Charges Constatées d'Avance	2 366 502,365	-213 262,627
Créances sur cession d'immobilisations	-53 956,115	-10 229,893
T.V.A à reverser suite cession Matériel de Transport	0,000	9 377,314
TOTAL	1 887 163,830	-2 295 703,959

36-Variation Fournisseurs & Autres Dettes

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Variation Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	-263 455,485	-22 095,462
Variation Fournisseurs d'exploitation Factures Non Parvenues	136 641,288	-173 549,578
Variation Effets à Payer	512 317,073	-5 151 777,805
Variation Fournisseurs Etrangers	-2 409 216,317	2 750 695,784
Variation Fournisseurs Locaux	2 086 387,673	2 306 101,848
Reclassement Fournisseurs d'Immobilisations à Court terme en Fournisseurs d'exploitation	55 661,276	-6 691,293
Variation Rémunérations Dues Au Personnel	4 298,389	26 497,080
Variation Etat, Retenue sur Honoraires	-26 467,648	45 601,223
Variation Etat, Retenue à la Source	14 154,240	-27 974,532
Variation Etat, Retenue de 1.5% sur les marchés	-291 682,283	340 706,757
Variation Etat, Taxe au profit du système de maîtrise de l'énergie	9 000,000	5 690,000
Variation Obligations Cautionnées	103 044,036	-907 276,208
Variation FO.DE.C	17 057,993	-10 231,431
Variation Droit à la consommation	38 708,401	0,000
Variation Timbres Fiscaux	82,300	-14,400
Variation FO.PRO.LO.S	445,381	-295,080
Variation T.F.P	445,381	-295,080
Variation T.C.L	-10 232,815	10 232,815
Variation C.N.S.S	5 120,435	25 808,727
Variation C.A.V.I.S	166,469	1 251,587
Accidents de Travail	240,793	1 292,783
Variation Charges à Payer	-292 500,000	191 160,000
Variation Créiteurs Divers	4 350 000,000	750 000,000
Variation Assurance Groupe	17 169,851	21 416,270
Variation Compte d'attente à régulariser passif	-587,043	15 527,601
Variation Produits Constatés d'Avance	0,000	-64,121
TOTAL	4 056 799,388	191 717,485

37-Autres Produits non encaissables

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Produits sur cessions d'immobilisations	61 603,675	62 177,088
TOTAL	61 603,675	62 177,088

38-Autres charges non décaissables

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Pertes sur cessions d'immobilisations	0,000	32 030,469
Perte sur Titres de Participations	0,000	200 000,000
Perte suite dégâts sur immobilisations	0,000	2 080 072,158
Perte suite dégâts sur stocks	0,000	13 890 084,830
TOTAL	0,000	16 202 187,457

40-Intérêts sur Emprunts

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts sur Emprunts	1 619 857,847	564 538,793

43-Décaissements Provenant de l'Acquisition d'Immobilisations Corporelles & Incorporelles

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Variation Immobilisations Corporelles & Incorporelles	1 562 391,045	823 753,186
Variation immobilisations encours	418 659,296	0,000
Variation des Charges à Répartir	593 511,900	221 945,007
Annulation Immobilisations Suite Dégâts	0,000	-2 080 072,158
Cession Matériel de Transport (Valeur brute)	114 090,498	256 787,021
Perte /immobilisations suite aux dégâts	0,000	2 080 072,158
TOTAL	2 688 652,739	1 302 485,214

44-Encaissements Provenant de la Cession d'Immobilisations Corporelles & Incorporelles

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Cession Matériel de Transport (Valeur Cession)	66 083,127	109 443,950
Créances sur cession d'immobilisations	-53 956,115	-10 229,893
TOTAL	12 127,012	99 214,057

45-Décaissements Provenant de l'Acquisition d'Immobilisations Financières

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Décaissements provenant des Prêts au Personnel	250 908,793	260 304,942
Décaissements provenant des Cautionnements	34 500,000	61 427,500
TOTAL	285 408,793	321 732,442

46-Encaissements Provenant de la Cession d'Immobilisations Financières

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Variation des Titres de participations	0,000	5 300 000,000
Reclassement titres de participations en perte	0,000	200 000,000
Reclassement clients en titres de participations	0,000	-5 500 000,000
Encaissements provenant des Prêts au Personnel	172 873,880	281 249,886
Encaissements provenant des Remboursements des Cautionnements	44 000,000	111 000,000
TOTAL	216 873,880	392 249,886

47-Encaissements Provenant des emprunts

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Encaissements provenant des emprunts	15 378 682,840	16 276 022,477
TOTAL	15 378 682,840	16 276 022,477

48-Remboursement d'Emprunts

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Remboursement Fournisseurs d'Immobilisations	401 317,223	424 571,530
Remboursement Principal Emprunt	2 361 733,285	1 858 714,286
TOTAL	2 763 050,508	2 283 285,816

49-Paiement d'Intérêts sur Emprunts

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts sur Emprunts	1 619 857,847	564 538,793

50-Trésorerie au début de L'Exercice

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Titres de Placements	20 000,000	20 000,000
Liquidités & Equivalents en Liquidités	4 185 822,242	148 685,750
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-36 268 211,002	-41 511 594,310
Emprunt-Échéance à moins d'un an	2 172 447,574	1 869 428,572
TOTAL	-29 889 941,186	-39 473 479,988

51-Trésorerie à la Clôture de l'Exercice

Eléments	31/12/2012	31/12/2011
Titres de Placements	20 000,000	20 000,000
Liquidités & Equivalents en Liquidités	1 980 625,521	4 185 822,242
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-28 369 633,059	-36 268 211,002
Emprunt-Échéance à moins d'un an	3 310 195,171	2 172 447,574
TOTAL	-23 058 812,367	-29 889 941,186

SHEMA DES SOLDES INTERMEDIARES DE GESTION DEFINITIFS AU 31 DECEMBRE 2012

Conformément aux dispositions du paragraphe 56 de la NCT 01 la société Electrostar a procédé à la présentation des soldes intermédiaires de gestion :

PRODUITS	2012	CHARGES		SOLDES	2012	2011
Ventes de marchandises & autres produits d'exploitation	45 347 689,008	Coût d'achat des marchandises vendues	36 091 028,113	Marge Commerciale	9 256 660,895	1 646 841,083
Revenus	44 049 840,856	Déstockage de production	8 618,070	Production	44 058 458,926	23 504 370,409
Production	44 058 458,926	Achats consommés	32 584 694,008	Marge sur coût matières	11 473 764,918	7 484 185,456
Marge Commerciale	9 256 660,895					
Marge sur coût matières	11 473 764,918	Autres charges externes	7 745 280,359			
TOTAL	20 730 425,813	TOTAL	7 745 280,359	Valeur Ajoutée Brute	12 985 145,454	2 748 822,659
		Impôts & Taxes	231 829,152			
		Charges de personnel	3 146 307,252			
Valeur Ajoutée Brute	12 985 145,454	TOTAL	3 378 136,404	Excédent brut d'exploitation	9 607 009,050	-411 754,155
Excédent brut d'exploitation	9 607 009,050	Autres charges ordinaires	328 409,221			
Autres produits ordinaires	361 989,218	Charges financières	4 981 177,925			
Produits financiers	236 826,798	Dotations aux amortissements & aux provisions	1 374 567,304			
		Impôt sur le résultat	109 091,625			
TOTAL	10 205 825,066	TOTAL	6 793 246,075	Résultat Net	3 412 578,991	-2 980 747,115

Engagements hors bilan :

Les principaux engagements hors bilan de la société au 31 décembre se résument comme suit :

- Encours escompte commercial et avances sur factures 31 084 376 DT
- Cautions sur marchés 95 122 DT
- Lettres de crédit 3 845 750 DT

Les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers :

La société ELECTROSTAR a décidé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 décembre 2012 **de réaliser une augmentation de capital de 3. 500. 000TND** pour le porter de huit million sept cent cinquante mille dinars (8. 750. 000TND) à douze million deux cent cinquante mille dinars (12.250.000 TND) par la création et l'émission de sept cent mille

(700. 000) actions nouvelles, d'une valeur nominale de cinq dinars (5 DT) chacune.

Le Conseil du marché Financier a donné son visa sur le prospectus d'augmentation de capital le 03 Avril 2013.

La souscription aux 700 000 actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux concessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible et ce, du 19 avril 2013 au 10 mai 2013 inclus.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leurs droits préférentiels de souscription, les actions nouvelles éventuellement non souscrites seront offertes au public du 15 mai 2013 au 17 mai 2013.

Note sur les réserves spéciales de réévaluation :

Le solde du compte « Réserves spéciales de réévaluation » correspond aux plus values de réévaluation des terrains et bâtiments effectués au cours des exercices 2005 et 2010. Les montants respectifs des plus-values de réévaluation dégagées au cours de ces exercices s'élèvent à 8 411 582 DT et 2 714 162 DT. La réévaluation de ces biens immeubles est effectuée en se référant d'une part à la valeur vénale de ces biens (valeur de vente sur le marché des biens similaires), et d'autre part à l'actualisation des cash flow futurs qui peuvent être générés par ces biens. La valeur inférieure est retenue

Note sur les biens meubles et immeubles acquis en leasing:

- Les Immobilisations acquises en leasing avant le premier janvier 2008, sont comptabilisées conformément aux normes comptables en vigueur ; les redevances y afférentes sont rattachées au résultat de l'exercice auxquelles elles se rapportent. Celles acquises à partir du premier janvier 2008 sont comptabilisées en immobilisations et les amortissements y afférents sont portés au résultat de l'exercice conformément aux dispositions du décret n° 2008-492 du 25 février 2008.
- Les biens acquis en leasing sont amortis selon leur durée d'utilisation.
- Les acquisitions de l'exercice 2012 totalisent 318 683DT et se détaillent comme suit :
 - Outillage industriel : 62 000DT
 - Matériel de transport : 256 683DT

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mes Dames et Messieurs les actionnaires ;

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre société, nous vous présentons notre rapport d'audit des états financiers de la société « ELECTROSTAR » arrêtés au 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction et d'administration de votre société sont responsables de l'établissement, de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2012, dont le total net du bilan s'élève à 88 899 901 DT, font ressortir un bénéfice de l'exercice de 3 412 579 DT.

La société a procédé à la consolidation de sa situation financière. Les crédits bancaires s'élèvent à 32 515 000 DT dont 15 955 000 DT ont été débloqués au cours de l'exercice 2011, 15 060 000DT au cours de l'exercice 2012 et 1 500 000 DT non encore débloqué.

3. Opinion sur les comptes annuels

A notre avis et, compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons que les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société « ELECTROSTAR » au 31 décembre 2012, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

4. Autres informations

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ELECTROSTAR, réunie le 03 décembre 2012 a décidé, dans sa troisième résolution, d'augmenter le capital social de la société à concurrence de 3 500 000 DT pour le porter de 8 750 000 DT à 12 250 000 DT par la création et l'émission de 700 000 actions nouvelles au prix de 15 DT, soit 5 DT la valeur nominale et 10 DT la prime d'émission. La société a obtenu le visa du Conseil du Marché Financier sur le prospectus d'augmentation du capital le 3 avril 2013.

5. Vérifications et informations spécifiques

5.1- Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.

5.2- En application des dispositions de l'art 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

5.3- Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées ont été consignées dans la lettre de contrôle interne. Nous signalons que, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Yousri BEN HASSINE

Basma BEDOUI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mes Dames et Messieurs les actionnaires ;

Conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport spécial des commissaires aux comptes de la société «ELECTROSTAR » pour l'exercice 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer de respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers de votre société arrêtés au 31 décembre 2012. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de notre intervention pour auditer les comptes, leurs caractéristiques et modalités essentielles sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions, de ces opérations et le cas échéants de leur approbation.

1 - Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Votre conseil d'administration nous a informé des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- La conclusion des contrats des crédits de consolidation avec différents établissements bancaires. Les crédits débloqués au cours de l'exercice 2012 sont de 15 060 000 DT. Ils sont détaillés comme suit :

Crédit	Montant
BTK	5 000 000 DT
UBCI	1 200 000 DT
AMEN BANK	5 000 000 DT
BTL	3 860 000 DT

La totalité des crédits ainsi débloqués au 31 décembre 2012, sont de 31 015 000 DT détaillés comme suit :

Crédit	Montant
AMEN BANQUE	5 000 000 DT
UBCI	1 200 000 DT
BTK	5 000 000 DT
BTL	3 860 000 DT
BIAT	5 300 000 DT
ATTIJARI BANQUE	2 655 000 DT
BTE	1 337 000 DT
BTE	3 163 000 DT
BNA	3 500 000 DT
TOTAL	31 015 000 DT

- L'acquisition d'une voiture auprès de la société WEBCOM pour un montant de 5 000 DT.
- L'acquisition d'une voiture auprès de la société HHW pour un montant de 14 000 DT.
- Cession d'une voiture pour la société HHW pour un montant de 14 000 DT.
- La résiliation d'un contrat de location, d'un local à usage commercial situé à Sahline, conclu entre la société ELECTROSTAR et la société HHW pour un montant mensuel de 1 000 DT.
- Des avances en compte courant associé « Société Immobilière Sidi Abdelhamid » effectuées au cours de l'exercice 2012 pour un montant de 152 404 DT.

2- Rémunération des dirigeants

Les engagements pris par la société concernant les éléments de rémunérations annuelles des dirigeants se présentent comme suit :

- Président Directeur Général : 84 500 DT pour le salaire brut et 9 159 DT pour les cotisations au régime indépendant de sécurité sociale ;
- Directeur Général Adjoint : 73 927 DT pour le salaire brut et 18 230 DT pour les charges patronales de sécurité sociale.
- Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (téléphone, voiture et charges connexes).

3 - Conventions et opérations antérieures :

Les opérations antérieures, à l'exception de celles sus indiquées, continuent à produire leurs effets notamment :

- Le local loué à la société SOGES pour un montant hors TVA de 67 656 DT.
- Le paiement pour le compte de la société HMT et CLIMATECH des cotisations d'assurance groupe pour les montants respectifs de 263 DT et 1835 DT. Ces montants ont été refacturés en 2013.
- Les Loyers facturés par la société Immobilière El Manar pour un montant annuel hors TVA de 61 818 DT.
- Les Prestations de service de la société Immobilière "Sidi Abdelhamid" pour un montant annuel hors TVA de 156 049 DT.
- Les Prestations de service de la société "Wided Services" pour un montant annuel hors TVA de 73 200 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Yousri BEN HASSINE

Basma BEDOUI

ETATS FINANCIERS

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Nouredine Hajji et M. Mustapha Medhioub.

UIB - Etats financiers au 31 décembre 2012

Bilan
Arrêté au 31 décembre 2012
(Unité en milliers de Dinars)

	Note	31/12/2012	31/12/2011 (retraité)	31/12/2011
ACTIF				
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	79 753	46 310*	46 291
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	104 710	72 024	72 024
AC 3- Créances sur la clientèle	3	3 051 542	2 726 920	2 726 920
AC 5- Portefeuille d'investissement	4	50 475	56 538	56 538
AC 6- Valeurs immobilisées	5	44 534	38 710	38 710
AC 7- Autres actifs	6	37 616	40 478*	37 865
TOTAL ACTIF		3 368 630	2 980 980	2 978 348
PASSIF				
PA 1- Banque centrale et C.C.P	7	67 158	12 022*	12 002
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	28 896	38 591	38 591
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	9	2 690 451	2 422 586*	2 452 058
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	10	338 431	308 983*	279 182
PA 5- Autres passives	11	95 178	77 030*	74 747
TOTAL PASSIF		3 220 114	2 859 212	2 856 580
CAPITAUX PROPRES				
CP 1- Capital		196 000	196 000	196 000
CP 2- Réserves	12	14 368	14 217	14 217
CP 5- Résultats reports		(88 450)	(111 769)	(111 769)
CP 6- Résultat de l'exercice		26 598	23 320	23 320
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	148 516	121 768	121 768
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 368 630	2 980 980	2 978 348

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

UIB - Etats financiers au 31 décembre 2012

Etat des engagements hors bilan
Arrêté au 31 décembre 2012
 (Unité : en milliers de Dinars)

<i>PASSIFS EVENTUELS</i>	<i>Note</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
<i>HB 1- Cautions, avals et autres garanties données</i>	<i>14</i>	<i>468 892</i>	<i>486 911</i>
<i>HB 2- Crédits documentaires</i>	<i>15</i>	<i>55 929</i>	<i>73 115</i>
<i>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</i>		<i>524 821</i>	<i>560 026</i>
 <i>ENGAGEMENTS DONNES</i>			
<i>HB 4-Engagements de financement donné</i>	<i>16</i>	<i>83 904</i>	<i>101 681</i>
<i>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES</i>		<i>83 904</i>	<i>101 681</i>
 <i>ENGAGEMENTS RECUS</i>			
<i>HB 7- Garanties recues</i>	<i>17</i>	<i>856 978</i>	<i>945 522</i>
<i>TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS</i>		<i>856 978</i>	<i>945 522</i>

Etat de résultat
Période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012
 (Unité : en milliers de Dinars)

	Note	Exercice 2012	Exercice 2011 (retraité)	Exercice 2011
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>				
PR 1- Intérêts et revenus assimilés	18	180 125	158 306	158 306
PR 2- Commissions perçues	19	44 783	40 406	40 406
PR 3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	20	8 934	9 424	9 424
PR 4- Revenus du portefeuille d'investissement	21	3 181	3 824	3 824
Total produits d'exploitation bancaire		237 023	211 960	211 960
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>				
CH 1- Intérêts encourus et charges assimilées	22	73 759	68 940	68 940
CH 2- Commissions encourues	23	2 500	2 175*	2 764
Total charges d'exploitation bancaire		76 259	71 115	71 704
PRODUIT NET BANCAIRE		160 764	140 845	140 256
PR 5/CH 4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	24	(43 168)	(31 441)*	(31 999)
PR 6/CH 5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	25	5 061	(616)	(616)
PR 7- Autres produits d'exploitation		52	51	51
CH 6- Frais de personnel	26	(68 574)	(59 829)*	(58 306)
CH 7- Charges générales d'exploitation	27	(18 939)	(18 358)*	(18 734)
CH 8- Dotations aux amortissements sur immobilisations		(6 912)	(6 014)	(6 014)
RESULTAT D'EXPLOITATION		28 284	24 638	24 638
PR 8/CH 9- Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires		225	112	112
CH 11- Impôt sur les sociétés	28	(3 020)	(220)	(220)
PR9/CH10- Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments Extraordinaires		1 109	(1 210)	(1 210)
RESULTAT DE L'EXERCICE		26 598	23 320	23 320
Résultat par Action (en DT)	29	1,357	1,190	1,190

(*)Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Etat de Flux de Trésorerie
Période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012
(Exprimé en milliers de dinars)

	<i>Note</i>	<i>Exercice 2012</i>	<i>Exercice 2011 (retraité)</i>	<i>Exercice 2011</i>
<u>Flux d'exploitation</u>				
<i>Produits d'exploitation encaissés</i>		222 695	205 932	205 932
<i>Charges d'exploitation décaissées</i>		(73 167)	(68 020)	(68 020)
<i>Dépôts / Retrait de dépôts des Etablissements Bancaires</i>		1 450	5 840	5 840
<i>Dépôts / Retrait de dépôts des autres établissements Financiers</i>		683	82	82
<i>Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle</i>		(355 298)	(471 814)*	(472 018)
<i>Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle</i>		268 649	167 973*	197 445
<i>Titres de placement / Titres de transaction</i>		5	-	-
<i>Sommes versées au personnel et créditeurs divers</i>		(81 232)	(64 898)*	(64 773)
<i>Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</i>		9 892	10 269*	10 504
<i>Impôt sur les bénéfices</i>		(443)	(611)	(611)
<i>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</i>		(6 766)	(215 247)	(185 620)
<u>Flux d'investissement</u>				
<i>Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement</i>		3 210	3 236*	2 231
<i>Acquisition/Cession sur portefeuille d'investissement</i>		11 094	352*	1 357
<i>Acquisition/Cession sur Immobilisations</i>		(11 422)	(9 485)*	(9 639)
<i>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</i>		2 882	(5 897)	(6 051)
<u>Flux de financement</u>				
<i>Emission/Remboursement d'Emprunts</i>		27 665	67 771*	38 298
<i>Augmentation/Diminution des ressources spéciales</i>		(839)	1 829	1 829
<i>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</i>		26 826	69 600	40 127
<i>Variation de liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice</i>		22 942	(151 544)	(151 544)
<i>Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice</i>		67 431	218 975	218 975
<i>Liquidités et équivalents de liquidités fin d'exercice</i>	30	90 373	67 431	67 431

(*)Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.9)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2012**

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999.

2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2012, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

2.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants*
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier*
- B2 – Actifs incertains*
- B3 – Actifs préoccupants*
- B4 – Actifs compromis*

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : actifs incertains 20 %*
- B3 : actifs préoccupants 50 %*
- B4 : Actifs compromis 100 %*

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

La Société Générale s'est engagée, en outre, à couvrir et à garantir le paiement en faveur de l'UIB des montants correspondants au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou non munies de provisions nécessaires au 31 décembre 2012. Le montant de cet engagement de paiement est de 40 018 KTND.

2.2.2 Provisions collectives.

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, ces règles ont été adoptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1^{er} Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;*

- *Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.*

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier au 31 décembre 2011, pour un montant de 6 700 KTND.

En 2012 et en application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, une provision complémentaire de 565 KTND a été dotée au cours de l'année 2012. Ainsi, la provision collective constituée par la banque s'élève, au 31 Décembre 2012, à 7 265 KTND.

2.3- Traitement des impayés

- **Intérêts impayés sur crédits**

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 175 006 KTND au 31/12/2012 contre 156 922 KTND au 31/12/2011 et se détaille comme suit :

Désignation	<i>EnKTND</i>	
	31/12/2012	31/12/2011
<i>Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan</i>	150 022	136 145
<i>Provision pour passifs et charges</i>	9 351	3 621
<i>Provision à caractère général dite collective</i>	7 265	6 700
<i>Provision pour dépréciation fonds gérés Sicar</i>	4 965	5 665
<i>Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux</i>	1 579	2 071
<i>Provision pour dépréciation de titres</i>	1 449	1 352
<i>Provision pour risques sur autres postes d'actifs</i>	375	1 368
Total	175 006	156 922

Immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

<i>Immobilisations d'exploitation</i>	<i>2%</i>
<i>Immobilisations hors exploitation</i>	<i>2%</i>
<i>Matériel roulant</i>	<i>20%</i>
<i>Matériel et mobilier de bureau</i>	<i>10%</i>
<i>Matériel informatique</i>	<i>15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%</i>
<i>Logiciel</i>	<i>20%</i>
<i>AAI</i>	<i>10%</i>
<i>Matériel et équipement de l'amicale UIB</i>	<i>10%</i>

2.5- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

2.6- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité: bilan et compte de résultat

Au 31/12/2012, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31/12/2011 :

En

KTND

Rubrique retraitée	Montant du retraitement au 31/12/2011	Commentaires
AC1-Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP, et TGT	20	Reclassement du compte CCP (virement téléphonique inter-comptoir) de AC1 à PA1
PA1-Banque centrale, CCP	(20)	Reclassement du compte CCP (virement téléphonique inter-comptoir) de AC1 à PA1
AC7-Autres actifs (b)	2 003	Reclassement du compte provision action en défense de AC7 (b) à PA5 (c)
PA5 Autres passifs(c)	(2 003)	Reclassement du compte provision action en défense de AC7 (b) à PA5 (c)
PA3(e) Autres dépôts et avoirs	29 472	Reclassement des souscriptions à l'emprunt obligataire 2011 non clôturées de PA3 à PA4(a)
PA4(a)-Emprunts et Ressources spéciales	(29 472)	Reclassement des souscriptions à l'emprunt obligataire 2011 non clôturées de PA3 à PA4(a)
PA 4- Emprunts et ressources spéciales (a)	(329)	Reclassement frais d'émission emprunt obligataire de PA4 (a) à AC7 (b)
AC7-Autres actifs (b)	329	Reclassement frais d'émission emprunt obligataire de PA4 (a) à AC7 (b)
AC7-Autres actifs (b)	7	Reclassement du compte charge back Mastercard de AC7 (b) à PA5 (b)
PA5Autres passifs(b)	(7)	Reclassement du compte charge back Mastercard de AC7 (b) à PA5 (b)
AC7-Autres actifs (b)	273	Reclassement du compte erreurs de caisse de AC7 (b) à PA5 (b)
PA5Autres passifs(b)	(273)	Reclassement du compte erreurs de caisse de AC7 (b) à PA5 (b)
CH 2- Commissions encourues	(903)	Reclassement redevances prestations IBS de CH2 à CH7 (a)

<i>Rubrique retraitée</i>	<i>Montant du retraitement au 31/12/2011</i>	<i>Commentaires</i>
<i>CH 7- Charges générales d'exploitation</i>	<i>903</i>	<i>Reclassement redevances prestations IBS de CH2 à CH7 (a)</i>
<i>CH7- Charges générales d'exploitation</i>	<i>(183)</i>	<i>Reclassement frais télégrammes télex de CH7(a) à CH2</i>
<i>CH 2- Commissions encourues</i>	<i>183</i>	<i>Reclassement frais télégrammes télex de CH7(a) à CH2</i>
<i>CH7- Charges générales d'exploitation</i>	<i>(130)</i>	<i>Reclassement Règlement télécom SMS banking de CH7(a) à CH2</i>
<i>CH2- Commissions encourues</i>	<i>130</i>	<i>Reclassement Règlement télécom SMS banking de CH7(a) à CH2</i>
<i>CH4 – Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif</i>	<i>(558)</i>	<i>Reclassement de la provision sur indemnité fin de carrière de CH4 à CH6</i>
<i>CH6 - Frais de personnel</i>	<i>558</i>	<i>Reclassement de la provision sur indemnité fin de carrière de CH4 à CH6</i>
<i>CH7- Charges générales d'exploitation</i>	<i>(500)</i>	<i>Reclassement de la contribution Foprolos de CH7 à CH6</i>
<i>CH6- Frais de personnel</i>	<i>500</i>	<i>Reclassement de la contribution Foprolos de CH7 à CH6</i>
<i>CH7- Charges générales d'exploitation</i>	<i>(1 000)</i>	<i>Reclassement de la Taxe/formation professionnelle de CH7 à CH6</i>
<i>CH6- Frais de personnel</i>	<i>1 000</i>	<i>Reclassement de la Taxe/formation professionnelle de CH7 à CH6</i>
<i>CH7- Charges générales d'exploitation</i>	<i>534</i>	<i>Reclassement de la contribution Etat/ TFP de CH7 à CH6</i>
<i>CH6- Frais de personnel</i>	<i>(534)</i>	<i>Reclassement de la contribution Etat/ TFP de CH7 à CH6</i>

2.9-Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité de flux de Trésorerie

Au 31/12/2012, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31/12/2011 :

En

KTND

Rubrique Retraitée	Montant du retriement au 31/12/2011	Commentaires
<i>Sommes versées au personnel et créditeurs divers</i>	2	<i>Reclassement de Provision Engagement Hors Bilan</i>
<i>Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle</i>	(2)	<i>Reclassement de Provision Engagement Hors Bilan</i>
<i>Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement</i>	(1 005)	<i>Reclassement Dividende / Titres de Participation</i>
<i>Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement</i>	1 005	<i>Reclassement Dividende / Titres de Participation</i>
<i>Sommes versées au personnel et créditeurs divers</i>	(154)	<i>Reclassement de Plus value de cession d'immobilisations</i>
<i>Acquisitions cessions sur immobilisations</i>	154	<i>Reclassement de Plus value de cession d'immobilisations</i>
<i>Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</i>	(29)	<i>Reclassement du Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires</i>
<i>Sommes versées au personnel et créditeurs divers</i>	29	<i>Reclassement du Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires</i>
<i>Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle</i>	(29 472)	<i>Reclassement des souscriptions à l'emprunt obligataire non clôturées au 31/12/2012</i>
<i>Emission/Remboursement d'Emprunts</i>	29 472	<i>Reclassement des souscriptions à l'emprunt obligataire non clôturées au 31/12/2012</i>
<i>Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</i>	(206)	<i>Reclassement de la reprise sur provision relative aux engagements hors bilan</i>
<i>Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle</i>	206	<i>Reclassement de la reprise sur provision relative aux engagements hors bilan</i>

Notes explicatives*(Les chiffres sont exprimés en KTND : milliers de Dinars)***3.1 Notes sur les postes de l'actif.****Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2012 un solde débiteur de 79 753 KTND contre 46 310 KTND au 31 décembre 2011. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
<i>Caisse espèce en dinars</i>	35 984	15 708
<i>Remise des fonds à IBS</i>	19 973	1 933
<i>BCT comptes ordinaires</i>	18 057	22 007*
<i>Alimentation GAB</i>	4 193	4 718
<i>Caisse espèces en devises</i>	1 158	1 330
<i>Espèces en route</i>	467	582
<i>CCP comptes ordinaires</i>	31	669*
Sous total	79 863	46 947
<i>Provision sur suspens caisse, CCP et BCT</i>	(110)	(637)
Total	79 753	46 310

(*)Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Une opération d'apurement des suspens aux comptes BCT en devises et en dinar ainsi qu'au compte CCP antérieurs au 31 décembre 2008 a été effectuée lors de l'arrêté de la situation de juin 2012. Les montants passés par perte ont été couverts par les provisions constituées en 2007.

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 104 710 KTND au 31 décembre 2012 contre 72 024 KTND au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
<i>Placements devises chez la BCT</i>	68 695	45 986
<i>Placements chez les correspondants</i>	24 129	8 395
<i>Comptes ordinaires auprès des correspondants étrangers</i>	11 514	15 477
<i>Autres concours</i>	599	875
<i>Autres créances sur Société Générale</i>	-	1 450
Sous total	104 937	72 183
<i>Provision sur suspens correspondants locaux et étrangers</i>	(227)	(159)
Total	104 710	72 024

Une opération d'apurement des suspens aux comptes correspondants antérieurs au 31 décembre 2008 a été effectuée lors de l'arrêté de la situation de juin 2012. Les montants passés par perte ont été couverts par les provisions constituées en 2007

La ventilation des créances brutes envers les établissements de crédit par maturité se présente comme suit :

En

KTND

Désignation	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL
Placements chez la BCT & les correspondants	75 018	18 405	-	-	93 423
Comptes ordinaires auprès des correspondants étrangers	11 514	-	-	-	11 514
Créances brutes sur les établissements bancaires et financiers	86 532	18 405	-	-	104 937

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2012 un solde de 3 051 542 KTND contre 2 726 920 KTND au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 324 622 KTND et se détaillent ainsi :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Autres concours à la clientèle	3 029 839	2 705 946
Comptes ordinaires débiteurs	261 515	258 486
Crédits sur ressources spéciales	18 792	19 760
Sous total	3 310 146	2 984 192
Provisions pour risque de contrepartie	(150 022)	(136 145)
Provisions à caractère général dite collective	(7 265)	(6 700)
Agios et intérêts réserves	(101 317)	(114 427)
Total	3 051 542	2 726 920

La ventilation des créances brutes sur la clientèle par maturité se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL
Autres concours à la clientèle	508 355	421 800	1 547 851	551 833	3 029 839
Comptes ordinaires débiteurs	261 515	-	-	-	261 515
Crédits sur ressources spéciales	3 671	1 752	7 365	6 004	18 792
Créances brutes sur la clientèle	773 541	423 552	1 555 216	557 837	3 310 146

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Provision sur créances douteuses	(150 022)	(136 145)
Provision à caractère général dite collective	(7 265)	(6 700)
Total provisions pour risque de contre partie	(157 287)	(142 845)
Agios sur comptes non mouvementés	(55 326)	(65 834)
Intérêts réservés sur crédits à moyen terme	(28 483)	(30 635)
Intérêts réservés sur consolidation	(9 897)	(9 578)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(2 532)	(2 983)
Autres commissions réservées	(2 413)	(2 530)
Intérêts réservés sur crédits sur ressources spéciales	(2 358)	(2 455)
Commissions réservées sur cautions	(308)	(412)
Total agios et intérêts réservés	(101 317)	(114 427)
Total	(258 604)	(257 272)

La ventilation des engagements de la banque par classe de risque (en montants bruts) se présente ainsi :

En KTND

Nature de l'engagement	Actifs classés 0 & 1		Actifs classés 2, 3 & 4		Totaux	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Engagements bilan(*)	2 837 356	2 484 097	466 920	491 311	3 304 276	2 975 408
Engagements hors bilan	198 521	217 132	13 654	14 304	212 175	231 436
Total	3 035 877	2 701 229	480 574	505 615	3 516 451	3 206 844
Autres Engagements					5 870**	8 784
Total	3 035 877	2 701 229	480 574	505 615	3 522 321	3 215 628

*Hors créances prises en charge par l'Etat pour un montant de 10 475 KTND.

** Dont +7 770 KTND d'intérêts courus non échus et -1 753 KTND d'intérêts perçus d'avance.

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Stock de départ au 31/12/2011	(136 145)
Dotations	(41 412)
Reprises	3 556
Utilisations	23 979
Solde au 31/12/2012	(150 022)

Note 4 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 50 475 KTND contre 56 538 KTND au 31 décembre 2011. Le détail de cette rubrique est le suivant :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
<i>Titres d'investissement</i>	50 941	55 153
<i>Titres de participation</i>	2 289	2 743
<i>Part dans les entreprises liées</i>	1 944	1 944
<i>Part dans les entreprises associées et coentreprises</i>	1 715	3 715
Sous total	56 889	63 555
<i>Provision pour dépréciation fonds gérés Sicar</i>	(4 965)	(5 665)
<i>Provision pour dépréciation de titres</i>	(1 073)	(995)
<i>Provision pour dépréciation de part dans les entreprises liées</i>	(376)	(357)
Total provisions	(6 414)	(7 017)
Total	50 475	56 538

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
<i>Bons de trésor assimilables (BTA)</i>	30 000	30 000
<i>Fonds gérés Sicar</i>	15 162	19 115
<i>Emprunt obligataire</i>	2 769	3 000
<i>Créances rattachées sur fonds gérés Sicar</i>	2 491	2 411
<i>Créances rattachées sur BTA</i>	519	479
<i>Créances rattachées sur emprunt obligataire</i>	-	148
TOTAL	50 941	55 153

Note 5 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 44 534 KTND au 31 décembre 2012 contre un solde de 38 710 KTND au 31 décembre 2011. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

En KTND

Libellé	V.Brute au 31/12/11	Acquis	Cessio n/ Reclass	V.Brute au 31/12/12	Amort. Au 31/12/11	Dotations 2012	Sortie suite Cessions 2012	Amort. 2012	VCN
Logiciels informatiques acquis	6 863	2 036	(333)	8 566	(4 782)	(836)	-	(5 618)	2 948
Matériel pour traitements informatiques Delta	9 919	-	-	9 919	(9 919)	-	-	(9 919)	-
Autres matériels pour traitements informatiques	11 219	3 185	-	14 404	(7029)	(2 017)	-	(9 046)	5 358
Immeubles d'exploitation	10 263	7	-	10 270	(3 591)	(197)	26	(3 762)	6508
Immeuble hors exploitation	2 659	-	-	2 659	(439)	(52)	-	(491)	2 168
Agencement, aménagement et installations	35 360	8 114	-	43 474	(17 422)	(3 032)	-	(20 454)	23 020
Terrains	735	-	-	735	-	-	-	-	735
Fonds de commerce	277	-	-	277	(150)	(13)	-	(163)	114
Matériel roulant	1 604	4	-	1 608	(1 229)	(127)	56	(1 300)	308
Matériel et mobilier de bureau	10 136	549	-	10 685	(7 121)	(598)	15	(7 704)	2 981
Equipements logements de fonction	105	5	-	110	(76)	(9)	-	(85)	25
Immobilisations (logiciel) en cours	1264	-	(958)	306	-	-	-	-	306
Immobilisations en cours	1	-	-	1	-	-	-	-	1
Droit au bail	62	-	-	62	-	-	-	-	62
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	18	(18)	-	-	(18)	-
Total	90 485	13 900	(1 291)	103 094	(51 776)	(6 881*)	97	(58 560)	44 534

*Compte non tenu de la résorption des charges à répartir.

Note 6 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 37 616 KTND au 31 décembre 2012 contre 40 478 KTND au 31 décembre 2011 et se détaille ainsi :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Crédits aux personnels	15 540	13 368
Créances prises en charge par l'Etat	10 475	11 348
Comptes d'attentes et de régularisation	7 806	12 350*
Action en défense	3 036	3 056
Autres Actifs	797	928
Sous total	37 654	41 050
Provision sur autres actifs	(38)	(572)
Sous total	(38)	(572)
Total	37 616	40 478

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Divers comptes d'attente	5 005	6 002*
Etat impôts et taxes	1 114	3 524
Charges payées d'avance	944	1 415
Produit à recevoir	743	1 409
Total	7 806	12 350

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

3.2 Notes sur les postes du passif

Note 7 : Banque Centrale de Tunisie, CCP

L'encours des emprunts auprès de la BCT et CCP s'élève au 31 décembre 2012 à 67 158 KTND contre 12 022 KTND au 31 décembre 2011.

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Emprunt dinars auprès de la BCT	66 000	12 000
Dettes rattachées	581	2
CCP	577	20*
Total	67 158	12 022

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2012 à 28 896 KTND contre 38 591 KTND au 31 décembre 2011 se détaillant comme suit :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	27 800	38 173
Dépôts et avoirs des établissements financiers	1 096	414
Autres sommes dues	-	4
Total	28 896	38 591

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 27 800 KTND au 31 décembre 2012 se détaillant comme suit :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts sur le marché monétaire	20 000	37 200
Correspondants étrangers Lori	7 783	925
Dettes rattachées	17	7
Correspondants étrangers Nostri	-	41
Total	27 800	38 173

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présentent comme suit :

En

KTND

Désignation	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans	TOTAL
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	27 800	-	-	-	27 800
Dépôts et avoirs des établissements financiers	1 096	-	-	-	1 096
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	28 896	-	-	-	28 896

Note 9 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 2 690 451 KTND au 31 décembre 2012 contre 2 422 586 KTND au 31 décembre 2011. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Comptes d'épargne	982 580	821 742
Dépôts à vue	822 536	688 294
Dépôts à terme et bons de caisse	744 755	702 942
Autres dépôts et avoirs	78 203	64 444*
Certificats de dépôts	62 377	145 164
Total	2 690 451	2 422 586

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

La ventilation des dépôts clientèle par maturité se présente comme suit :

En

KTND

Désignation	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	TOTAL
Comptes d'épargne	982 580	-	-	982 580
Dépôts à vue	822 536	-	-	822 536
Comptes à Terme, Bons de Caisse et Autres Produits Financiers	380 927	289 046	74 782	744 755
Autres dépôts et avoirs	78 203	-	-	78 203

<i>Certificats de Dépôts</i>	50 377	12 000	-	62 377
Dépôts de la clientèle	2 314 623	301 046	74 782	2 690 451

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 338 431 KTND au 31 décembre 2012 contre 308 983 KTND au 31 décembre 2011 ; il se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
<i>Emprunts obligataires</i>	198 711	165 667*
<i>Emprunts subordonnées</i>	80 000	80 000
<i>Ressources spéciales</i>	26 664	27 621
<i>Emprunt en devises</i>	26 606	31 985
<i>Dettes rattachées</i>	6 450	3 710*
Total	338 431	308 983

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

La rubrique a enregistré une hausse globale de 29 448 KTND suite à l'émission d'un nouvel emprunt obligataire au cours de l'année 2011 pour un montant de 51 431 KTND. Les souscriptions au titre de cet emprunt effectuées jusqu'au 31 décembre 2011 s'élèvent à 29 472 KTND.

La Banque a émis au cours du second semestre 2012 un emprunt obligataire de 40 000 KTND qui a été clôturé début 2013. Les souscriptions au titre de cet emprunt effectuées jusqu'au 31 décembre 2012 s'élèvent à 21 400 KTND.

Par ailleurs l'UIB a procédé au règlement de la 3ème échéance de l'emprunt obligataire émis par L'UIB le 17/07/2009, pour un montant de 6 903 KTND et au règlement de la 1ère échéance de l'emprunt obligataire émis par l'UIB en 2011 pour un montant 3 412 KTND.

La baisse de l'encours de l'emprunt en devise est expliquée par le règlement des montants échus de l'emprunt en dollar auprès de la Société Générale pour un montant de 5 379 KTND.

Note 11 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 95 178 KTND au 31 décembre 2012 contre 77 030 KTND au 31 décembre 2011 se détaillant ainsi :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
<i>Comptes d'attente et de régularisation</i>	20 323	19 190*
<i>Sommes dues au personnel</i>	15 761	13 409
<i>Valeurs exigibles après encaissement</i>	15 144	9 186
<i>Provision pour passifs</i>	10 930	7 694*
<i>Saisies arrêts clients</i>	9 512	7 618
<i>Provision sur chèques certifiés</i>	6 496	3 256
<i>Etat impôts et taxes</i>	5 657	5 041
<i>Charges provisionnées pour congé à payer</i>	5 238	4 513
<i>Fournisseurs factures à payer</i>	3 150	4 754
<i>Cotisation CNSS</i>	2 967	2 369

Total	95 178	77 030
--------------	---------------	---------------

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les provisions pour passifs et charges se détaillent comme suit :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Provision pour risques divers	4 912	542
Provision pour risques administratif	2 625	2 801
Provision sur action en défense	1 669	2 003
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	1 579	2 071
Provision pour action en justice	145	277
Total	10 930	7 694

Le poste «Comptes d'attentes et de régularisation» se détaille comme suit :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Autres charges à payer	15 909	13 623
Produits perçus d'avance	1 802	1 263
Divers comptes de suspens	1 097	3 140
Prime d'assurance crédit à reverser	953	721
Commission de garantie et de péréquation change	459	307
Fournisseurs bons de carburant	57	57
Assurance vie personnel	46	79
Total	20 323	19 190

3.3 Notes sur les capitaux propres

Note 12 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 14 368 KTND au 31 décembre 2012 contre 14 217 KTND au 31 décembre 2011 soit une augmentation de 150 KTND. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Fond social	9 319	9 169
Réserves légales	4 760	4 760
Réserves à régime spécial	289	289
Total	14 368	14 217

Note 13 : Capitaux Propres

A la date du 31 décembre 2012, le capital social s'élève à 196 000 KTND composé de 17 600 000 d'actions et 2 000 000 de certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 DT libérés en totalité.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 148 516 KTND au 31 Décembre 2012 contre 121 768 KTND au 31 décembre 2011, soit une variation 26 748 KTND se détaille comme suit :

*En
KTND*

<i>Libellé</i>	<i>Capital</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Réserves Ordinaires</i>	<i>Réserves à régime spécial</i>	<i>Résultat reporté</i>	<i>Résultat net de l'exercice</i>	<i>Total</i>
<i>Solde au 31-12-2011</i>	<i>196 000</i>	<i>4 760</i>	<i>9 169</i>	<i>289</i>	<i>(111 770)</i>	<i>23 320</i>	<i>121 768</i>
<i>Affectation du résultat</i>					<i>23 320</i>	<i>(23 320)</i>	<i>-</i>
<i>Réserves fonds Social</i>			<i>150</i>				<i>150</i>
<i>Résultat au 31-12-2012</i>						<i>26 598</i>	<i>26 598</i>
<i>Solde au 31-12-2012</i>	<i>196 000</i>	<i>4 760</i>	<i>9 319</i>	<i>289</i>	<i>(88 450)</i>	<i>26 598</i>	<i>148 516</i>

3.4 Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 14 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 468 892 KTND au 31 décembre 2012 contre 486 911 KTND au 31 décembre 2011. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

En

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	306 519	321 171
Cautions émises en faveur de la clientèle	142 344	143 159
Avals donnés en devises	16 119	17 676
Avals donnés en dinars	3 910	4 905
TOTAL	468 892	486 911

KTND

Note 15: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 55 929 KTND au 31 décembre 2012 contre 73 115 KTND au 31 Décembre 2011. Le solde se détaille ainsi :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Ouverture de Credoc import confirmé	28 370	32 704
Règlement Credoc import confirmé	12 811	2 730
Ouverture Credoc import non confirmé	5 280	10 753
Règlement Credoc import non confirmé	2 449	-
Acceptation de crédit acheteur import	44	42
Acceptation Credoc import confirmé	-	14 368
Acceptation de Credoc import non confirmé	-	3 603
Sous total Credoc import	48 954	64 200
Confirmation de Credoc export	6 160	7 656
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	815	1 259
Sous total Credoc export	6 975	8 915
Total	55 929	73 115

Note 16 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu, des autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 83 904 KTND au 31 décembre 2012 contre 101 681 KTND au 31 décembre 2011

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Engagement de financement en faveur de la clientèle	83 904	101 681
Total	83 904	101 681

Note 17 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 856 978 KTND au 31 décembre 2012 contre 945 522 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Garanties reçues des autres établissements de crédit	518 427	585 301
Garanties reçues de la clientèle	227 643	239 807
Garantie reçues de l'Etat	110 908	120 414
Total	856 978	945 522

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 110 908 KTND au 31 décembre 2012 contre 120 414 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Autres garanties de l'Etat	85 595	98 264
SOTUGAR	17 639	16 798
FNG et FOPRODI	7 674	5 352
Total	110 908	120 414

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 518 427 KTND au 31 décembre 2012 contre 585 301 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	306 519	321 171
Garanties données par la Société Générale	152 718	194 590
Garanties reçues des correspondants étrangers	46 473	54 457
Confirmation banque Credoc export	6 976	8 915
Garanties reçues des correspondants locaux	4 428	2 061
Garantie reçue des compagnies d'assurance	1 313	4 107
Total	518 427	585 301

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 227 643 KTND au 31 décembre 2012 contre 239 807 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

En

KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Garanties hypothécaires	218 943	234 615
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	8 700	5 192
Total	227 643	239 807

– Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

- *Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 31 décembre se détaillent comme suit*

En

KTND

Désignation	31/12/2012
<i>Achat au comptant</i>	<i>12 706</i>
<i>Vente au comptant</i>	<i>12 644</i>

- *Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre comme suit :*

En

KTND

Désignation	31/12/2012
<i>Achat à terme</i>	<i>92 462</i>
<i>Vente à terme</i>	<i>91 020</i>

3.5- Notes sur l'état de résultat

Note 18 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 180 125 KTND au 31 décembre 2012 se détaillant ainsi :

En

KTND

Désignation	Exercice 2012	Exercice 2011
Opérations avec la clientèle	172 615	150 512
Autres intérêts et revenus assimilés	5 860	6 479
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 650	1 315
Total	180 125	158 306

Note 19 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 44 783 KTND au 31 décembre 2012 se détaillant ainsi :

En

KTND

Désignation	Exercice 2012	Exercice 2011
Commissions sur monétique banque à distance	12 137	10 245
Commissions sur crédits	11 229	10 400
Commissions sur moyens de paiement	6 036	5 186
Autres produits sur services financiers	5 396	5 116
Commissions sur comptes	4 775	4 639
Autres commissions	3 997	3 818
Commissions sur opérations de caisse	1 213	1 002
Total	44 783	40 406

Note 20 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 8 934 KTND au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

En

KTND

Désignation	Exercice 2012	Exercice 2011
Gain net sur opérations de change	8 929	9 424
Gain net sur titres de transaction	5	-
Total	8 934	9 424

Note 21 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 3 181 KTND au 31 décembre 2012 se détaillant ainsi :

En

KTND

Désignation	Exercice 2012	Exercice 2011
Intérêt sur bons de trésor assimilables	1 898	1 936
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	832	1 005
Intérêt sur titres d'investissement Sicar	442	716
Intérêts sur autres titres d'investissement	135	149
Charges sur opérations sur titres modification comptable	(126)	-
Intérêt sur obligations	-	18
Total	3 181	3 824

Note 22 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 73 759 KTND au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

En

KTND

Désignation	Exercice 2012	Exercice 2011
Opérations avec la clientèle	53 120	53 400
Emprunt et ressources spéciales	14 205	10 027
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	5 670	5 306
Autres intérêts et charges	764	207
Total	73 759	68 940

Note 23 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 2 500 KTND au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

En

KTND

Désignation	Exercice 2012	Exercice 2011
Commissions monétaires	1 398	1 340
Redevances et prestations	256	203
Frais Télégrammes Telex	219	183*
Rémunération du fonds géré Sicar	213	161
Règlement Telecom SMS Banking	183	130*
Autres commissions	138	68
Frais de confection carnet de chèque	93	90
Total	2 500	2 175

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Note 24 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non de provisions s'élèvent à 43 168 KTND au 31 décembre 2012 :

En

KTND

Désignation	Exercice 2012	Exercice 2011
Coût net du risque clientèle	39 533	35 452
Coût net du risque divers(1)	3 635	(4 011)*
Total	43 168	31 441

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

(*) Un reclassement de 558 KTND au 31 décembre 2011 relatif à la provision sur indemnité de fin de carrière entre le coût net du risque divers et la rubrique frais de personnel.

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

En

KTND

Désignation	Exercice 2012	Exercice 2011
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	41 816	31 196
Cession de créances à l'IRC	22 611	20 439
Pertes couvertes de contrepartie	1 949	786
Pertes non couvertes de contrepartie	1 027	482
Dotations aux provisions collectives	565	6 700
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(3 872)	(2 917)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(24 563)	(21 234)
Coût net du risque de contrepartie	39 533	35 452

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

En

KTND

Désignation	Exercice 2012	Exercice 2011
Dotations aux provisions pour risques et charges	5 702	1 050*
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	275	-
Perte sur éléments hors exploitation	3 815	11 283
Reprises sur provisions pour risques et charges	(1 838)	(1 022)
Gain sur éléments hors exploitation	(3 014)	(5 321)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(1 303)	(10 001)
TOTAL	3 635	(4 012)

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent au 31 décembre 2012 un solde de 5 061 KTND et se détaillent comme suit :

En

KTND

Désignation	Exercice 2012	Exercice 2011
Plus value cession titres d'investissement	4 809	-
Reprise provisions sur fonds géré Sicar	1 197	287
Dotation aux provisions sur titres de participation	(96)	(58)
Pertes sur titres d'investissement	(351)	(1 271)
Dotation aux provisions sur titres d'investissement	(498)	(894)
Reprise de provisions sur titres participation	-	1 320
TOTAL	5 061	(616)

Note 26: Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 68 574 KTND au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

En

KTND

Désignation	Exercice 2012	Exercice 2011
Rémunération du personnel	50 848	43 893
Charges sociales	12 736	11 340
Autres charges de personnel	5 091	4 596*
Reprise provisions / indemnité fin de carrière	(101)	-
Total	68 574	59 829

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Note 27 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 18 939 KTND au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

En

KTND

Désignation	Exercice 2012	Exercice 2011
Frais divers de gestion	11 757	10 004*
Travaux fournitures et services extérieurs	7 182	8 354
TOTAL	18 939	18 358

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les travaux et services extérieurs présentent un flux de 7 182 KTND et se détaillent comme suit :

KTND

En

Désignation	Exercice 2012	Exercice 2011
Loyers commerciaux	2 386	1 988
Maintenance logiciel informatique	1 123	906
Autres services extérieurs	734	829
Assurance globale banque	486	501
Entretien et nettoyage immeubles	435	432
Honoraires commissaires aux comptes	397	326
Maintenance matériel informatique	282	404
Loyer personnel logements de fonction	254	206
Assurance immeubles et voitures	245	242
Gardiennage et surveillance	234	1 417
Frais judiciaires	185	203
Rémunération d'intermédiaires	146	366
honoraires service assistance Société Générale	123	269
Sous-traitance archives	95	87
Sous- traitance informatique	28	25
Maintenance et consommable photocopieurs	16	20
Entretien et réparation divers	13	9
Loyer personnel à regime special	-	124
TOTAL	7 182	8 354

Note 28 : Impôt sur les sociétés:

L'impôt sur les sociétés pour l'exercice 2012 totalise 3 020 KTND et s'établit comme suit :

Résultat comptable avant dotations aux provisions et impôt	78 569
- Réintégrations nettes des déductions	(1 694)
Résultat fiscal avant provision	76 875
- Déduction provision 2012	42 380
- Déduction report déficitaire 2009	10 688
- Déduction Amortissement différé 2009	4 141
- Déduction Amortissement différé 2010	5 024
- Déduction Amortissement différé 2011	6 015
Résultat fiscal	8 627
Résultat Imposable	8 627
Taux d'impôt	35%
Impôt théorique	3 020
Impôt sur les sociétés	3 020

Note 29 : Résultat par Action

Le résultat par action aux 31 décembre 2012, est de 1,357DT

En

KTND

<i>Désignation</i>	<i>Exercice 2012</i>	<i>Exercice 2011</i>
<i>Résultat net (en KTND)</i>	26 598	23 320
<i>Nombre moyen d'actions et de certificats d'investissement</i>	19 600 000	19 600 000
<i>Résultat par action (en DT)</i>	1,357	1,190

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

3.5- Notes sur l'état de flux de trésorerie**Note 30 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 31 décembre 2012, un solde de 90 373 KTND contre 67 431 KTND au 31 décembre 2011 se détaillant ainsi :

En

KTND

<i>Libellé</i>	<i>Exercice 2012</i>	<i>Exercice 2011</i>
<i>Créances sur les établissements bancaires</i>	104 870	70 673
<i>Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</i>	79 286	46 928
<i>Dépôts des établissements bancaires et financiers</i>	(27 783)	(38 170)
<i>Emprunts auprès de la banque centrale</i>	(66 000)	(12 000)
<i>TOTAL</i>	90 373	67 431

3.6- Autres notes aux états financiers.

Transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 se présentent comme suit :

Opérations avec le Groupe Société Générale

- *L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « ELLOUMI » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant total de 107 000 KTND.*

A ce titre, l'acte de garantie, qui a été signé le 31 Décembre 2011 avec échéance le 30 Décembre 2012, prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,5% l'an.

Les commissions supportées par la banque en 2012 au titre de la garantie consentie par la Société Générale en couverture de l'engagement du groupe « ELLOUMI », s'élèvent à 611 KTND y compris la TVA non déductible.

- *L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 13 Novembre 2012, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « ELLOUMI » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant total de 80 000 KTND.*

A ce titre, l'acte de garantie qui a été signé le 31 Décembre 2012, prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,5% l'an, qui sera facturée en 2013.

- *L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « Tunisie Télécom » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant total de 47 573 KTND.*

A ce titre, l'acte de garantie qui a été signé le 31 Décembre 2011 avec échéance le 30 Décembre 2012 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,3141% l'an.

Les commissions supportées par la banque en 2012 au titre de la garantie consentie par la Société Générale en couverture de l'engagement du groupe « Tunisie Télécom », s'élèvent à 171 KTND y compris la TVA non déductible.

- *L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 13 Novembre 2012, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « Tunisie Télécom » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant total de 32 700 KTND.*

A ce titre, l'acte de garantie qui a été signé le 31 Décembre 2012 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,28325% l'an, qui sera facturée en 2013

- *La Société Générale a accordé, le 8 Juillet 2008, à l'UIB une garantie représentant un engagement de paiement de 50 000 KTND, correspondant au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou insuffisamment provisionnées au 31 Décembre 2007.*

Le solde de la garantie consentie par la Société Générale au 31 Décembre 2012 s'élève à 40 018 KTND.

Les commissions supportées par la banque en 2012 au titre de cette garantie, s'élèvent à 229 KTND y compris la TVA non déductible.

- *L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 11 Février 2010, une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à l'une de ses relations et ce, pour un montant de 43 464 KTND. Cette garantie est rémunérée au taux de 0,25% l'an.*

Les commissions supportées par la banque en 2012 au titre de cette garantie s'élèvent à 124 KTND y compris la TVA non déductible.

- *L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une convention avec la société « SGSS », filiale de la Société Générale, en vertu de laquelle la banque assure la conservation des instruments financiers ainsi que les espèces détenues par la « SGSS » pour le compte de ses clients.*

Les commissions facturées par l'UIB au cours de 2012, en vertu de la convention précitée, s'élèvent à 31 KTND HTVA.

- *L'UIB, sur décision de son Conseil d'Administration du 29 octobre 2009, a contracté auprès de la Société Générale en date du 23 novembre 2009 un emprunt d'un nominal de 30 Millions de dollars destiné au financement d'un crédit d'investissement accordé à Tunisair. Cet emprunt a été contracté selon les modalités suivantes :*

- *Nominal : 30.000.000 USD*
- *Durée : du 23/11/2009 au 23/11/2016*
- *Amortissement : constant / Périodicité de Remboursement : Semestrielle*
- *Taux : Libor 6 Mois+ 0,62%*

L'encours dudit emprunt au 31-12-2012 s'élève 26 607KTND. La charge d'intérêt en 2012 au titre dudit emprunt s'élève à 427 KTND.

- *L'UIB a reconduit, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 13 Novembre 2012, la convention conclue le 5 Mai 2004 avec la Société Générale, portant sur des services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET.*

La charge supportée par la banque en 2012 au titre de cette convention, s'élève à 123 KTND HTVA.

- *L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2008, un contrat d'assistance et de maintenance du site transactionnel de banque à distance sur internet à travers le système CADINET, mis à sa disposition par la Société Générale. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 15 Mars 2009.*

Le montant de la redevance supportée par la banque en 2012 au titre de cette convention, s'est élevé à 83 KTND HTVA.

- *L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 Août 2008.*

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2012 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1450 KTND.

- *L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée déterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le prêt est remboursable sur une durée de 10 ans. Il est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 Août 2008.*

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2011 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1450 KTND.

- *L'UIB a reconduit, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 13 Novembre 2012, un contrat d'assistance technique dans les domaines informatiques et organisationnels, prévoyant une rémunération déterminée sur la base de 840 Euros hors taxes par jour/homme d'intervention et plafonnée à 350 000 Euros par an.*

Les honoraires supportés par la banque en 2012 au titre de cette convention, se sont élevés à 140 KTND HTVA.

La même convention prévoit la reconduction de la mise en place d'un contrôle à travers le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux par SWIFT, prévoyant une rémunération forfaitaire annuelle de 5 000 Euros hors taxes.

Les honoraires supportés par la banque en 2012 au titre de cette prestation s'élèvent à 10 KTND HTVA

L'UIB a réalisé avec la Société Générale des opérations de financement et de placement et a reçu des garanties en faveur de la clientèle durant l'exercice 2012. L'encours de ces opérations au 31/12/2012 se détaille comme suit :

Désignation	Devises	Montant	Contre valeur
PLACEMENT DEVICES*	EUR	7 344	15 034
	SEK	9 360	2 229
	USD	4 423	6 865
TOTAL			24 128
GARANTIES REÇUES / CONCOURS A LA CLIENTELE	TND	42 027	42 027
	EUR	236	484
TOTAL			42 511
CREDOC IMPORT	JPY	51 248	924
	USD	6 466	10 036
	EUR	6 252	12 799
TOTAL			23 759
CREDOC EXPORT	TND	590	590
	USD	724	1 123
	EUR	1 359	2 781
TOTAL			4 494
GARANTIES EMISES	MAD	1 200	220
	USD	160	248
	EUR	1590	3 254
TOTAL			3 722
GARANTIES REÇUES	TND	56 876	56 876
	GBP	799	2 004
	USD	11 012	17 092
	EUR	89 043	182 284
TOTAL			258 256

* Les placements en devise auprès de la Société Générale se font en vertu de la circulaire BCT N° 92-13

Opérations avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

- L'UIB a cédé, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 13 Novembre 2012, à la société « l'internationale de Recouvrement des Créances – IRC », des créances s'élevant à 39 510 KTND qui sont totalement provisionnées par la banque, pour un prix total 4 KTND.
- L'UIB a conclu, le 29 février 2012, une convention d'assistance comptable avec l'IRC. Cette convention a été validée par le Conseil d'Administration de l'UIB du 13 novembre et prend en charge les travaux d'assistance comptable, l'établissement et le contrôle des déclarations fiscales.
La mission d'assistance est confiée pour une durée d'un exercice renouvelable par tacite reconduction, les honoraires des travaux d'assistance sont fixés à un forfait annuel 20 KTND HTVA. A ce titre, le produit constaté par la banque en 2012 s'élève 12 KTND.

Opérations avec la société « UIB Finance »

- *L'UIB a conclu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 22 Juillet 2011, un contrat d'assistance comptable avec la société « UIB Finance », en vertu duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 10 KTND HTVA, en contrepartie de ses services.*

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2012, s'élève à 10 KTND HTVA.

- *L'UIB a conclu, le 15 Novembre 2006, avec la société « UIB Finance » une convention qui a été soumise au Conseil d'Administration du 18 Mai 2007 et portant sur l'exécution des ordres de bourse collectés par le réseau des agences de la banque. En vertu de cette convention l'UIB Finance, perçoit une rémunération calculée par référence aux taux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Mars 1996 au titre des frais de transactions boursières, ainsi qu'une rémunération calculée au taux de 0,4% HTVA sur les transactions réalisées au profit de la banque, au titre des frais de courtage.*
- A ce titre, les montants versés par l'UIB au titre de 2012, s'élèvent à 9 KTND HTVA.*

- *L'UIB a conclu, au cours du mois de Mai 1996, avec la société « UIB Finance » un contrat portant sur la location du siège social de celle-ci, pour une durée de 3 ans renouvelable. Les revenus constatés par la banque, en 2012, se sont élevés à 8 KTND.*

Cette convention a pris fin le 30 juillet 2012 et a été remplacée par une nouvelle convention conclue le 23 juillet 2012, en vertu de laquelle l'UIB loue à l'«UIB Finance» pour une durée de 3ans renouvelables, un étage au lac Turkana résidence Reflets du Lac. Les revenus constatés par la banque, en 2012, s'élèvent 2 KTND HTVA.

- *L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec « UIB Finance » un contrat portant sur la maintenance du parc informatique et accessoires, en vertu duquel la banque perçoit une rémunération annuelle de 5 KTND HTVA.*
- A ce titre, le produit constaté par la banque en 2012 s'élève 2 KTND HTVA.*

- *A la même date l'UIB a conclu avec « UIB Finance » un nouveau contrat de maintenance et de gestion du service back office de cette dernière au titre duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 5 KTND HTVA.*
- Le produit constaté par la banque au titre de l'exercice 2012 est de 2 KTND HTVA.*
- Ces trois contrats ont été présentés et approuvés par le Conseil d'Administration de l'UIB du 11 avril 2013.*

Opérations avec la société « International – Sicar »

- *L'UIB a conclu, le 13 Mars 2000, une convention avec la société « l'International Sicar » en vertu de laquelle celle-ci est chargée, dans le cadre de l'exercice de ses activités, d'assurer la gestion d'un fonds déposé par la banque. Cette convention autorisée par le Conseil d'Administration du 1^{er} Mars 2000 a fait l'objet de plusieurs avenants.*

Au 31 Décembre 2012, les fonds débloqués par la banque et gérés par « l'International Sicar », s'élèvent à 15 162 KTND. Il est à préciser que les déblocages ont été effectués au cours des exercices antérieurs à 2008.

Les principales conditions de gestion dudit fonds se présentent comme suit :

- *Une commission de gestion égale à 1% l'an des fonds utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ;*
- *Une commission égale à 20% des dividendes reçus sur les participations ;*
- *Une commission égale à 10% des plus-values de rétrocession des titres.*

Le montant de la charge constatée par la banque en 2012 au titre de la gestion des fonds confiés à « l'International Sicar », s'élèvent à 212 KTND HTVA.

- *Au cours de l'exercice 2002, l'UIB a conclu une convention avec la société « l'International Sicar » consistant à faire bénéficier à la Sicar du mécanisme du fonctionnement et des avantages du compte à rendement optimum. Les charges d'intérêt payées par la banque au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 47 KTND HTVA.*
- *L'UIB a conclu, le 02 mai 2012, un contrat de sous location avec « l'International Sicar » moyennant un loyer annuel de 11 KTND HTVA. Ce contrat a été approuvé par le Conseil d'Administration de l'UIB du 11 avril 2013.*

Encours des opérations bancaires avec les administrateurs.

- *L'encours total au 31/12/2012 des engagements du groupe M'zabi s'élève à 13 704 KTND.*
- *L'encours total au 31/12/2012 des dépôts du groupe M'zabi s'élève à 29 570 KTND.*

Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

La rémunération brute du Directeur Général telle que fixée par le Conseil d'Administration du 22 mai 2012 se détaille comme suit :

	<i>Directeur Général</i>		<i>Administrateurs</i>	
	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passif au 31/12/2012</i>	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passif au 31/12/2012</i>
<i>Avantages à court terme :</i>				
- <i>Salaires</i>	401 627	-	-	-
- <i>Intéressement sous forme de bonus</i>	112 728	-	-	-
- <i>Charges sociales et fiscales</i>	141 423	73 705	-	-
- <i>Congés payés</i>	72 008	72 008	-	-
- <i>Autres avantages</i>	9 653	-	-	-
<i>TOTAL</i>	737 439	145 713	-	-

Note 31 – Evènements post-clôture.

Actuellement, la Banque fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2008, 2009,2010 et 2011 ainsi qu'un contrôle de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale portant sur les périodes du 30/09/2009 au 30/09/2012.

Une notification préliminaire des résultats de la vérification fiscale approfondie a été adressée à la banque pour un montant global de 4 392 KTND. La banque a provisionné le redressement en question et le risque pour l'année fiscale 2012 et ce à concurrence de 3 400 KTND.

Une notification préliminaire des résultats de la vérification sociale a été adressée à la banque pour un montant global de 2 417 KTND. La banque a provisionné le redressement ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de 2012 à concurrence de 1 500 KTND.

Les états financiers de la banque sont autorisés par le Conseil d'Administration du 11 Avril 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

I - RAPPORT GENERAL

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

Immeuble International City Center – Tour
des bureaux

Centre Urbain Nord – 1082 Tunis

Tel : +216 70 728 450

Fax : +216 70 728 405

E-mail : administration@finor.com.tn

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB) RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2012

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 juin 2012, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Union Internationale de Banques relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Union Internationale de Banques (UIB), comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2012, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 148 516 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 26 598 KTND.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationale de Banques (UIB) ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les incertitudes suivantes exposées dans la note aux états financiers 31 « Evénements post-clôture » :

- La banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes portant sur les exercices 2008, 2009, 2010 et 2011 et ayant abouti à une notification préliminaire de 4 392 KTND et l'annulation du crédit d'impôt s'élevant à 3 354 KTND. A la date de signature du présent rapport, l'affaire est encore en cours de négociation avec l'Administration fiscale. La banque a provisionné le redressement en question et le risque relatif à l'année 2012 et ce, à concurrence de 3 400 KTND.

- La banque a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KTND. A la date de signature du présent rapport, l'affaire est encore en cours de négociation avec l'Organisme social. La banque a provisionné le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de cette situation ne peut pas être estimé de façon précise.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 25 avril 2013

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji**

**FINOR
Mustapha Medhioub**

II - RAPPORT SPECIAL

**UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB)
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers- Exercice clos le 31 décembre 2012**

Messieurs les actionnaires de l' UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relatives aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes, nouvellement conclues au cours de l'exercice 2012.

Conventions conclues avec la Société Générale

1- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 13 Novembre 2012, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « ELLOUMI » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant total de 80 000 KTND.

A ce titre, l'acte de garantie qui a été signé le 31 Décembre 2012, prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,5% l'an.

2- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 13 Novembre 2012, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « Tunisie Télécom » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant total de 32 700 KTND.

A ce titre, l'acte de garantie qui a été signé le 31 Décembre 2012 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,2832% l'an.

Conventions conclues avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

1- L'UIB a cédé, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 13 Novembre 2012, à la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances (IRC) », des créances s'élevant à 39 510 KDT qui sont totalement provisionnées par la banque, pour un prix total de 4 KTND.

2- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 13 Novembre 2012, un contrat d'assistance comptable avec la société « IRC », en vertu duquel la banque prend en charge les travaux d'assistance comptable, d'établissement et de contrôle des déclarations fiscales et l'assistance à la gestion sociale de la société. En vertu de cette convention, la banque perçoit des honoraires annuels de 20 KTND HTVA, en contre partie de ces services.

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2012, s'élève à 12 KTND HTVA.

Conventions conclues avec la société « UIB Finance »

- 1- L'UIB a conclu le 30 Août 2012 un contrat de maintenance du parc informatique et accessoires avec la société « UIB Finance », en vertu duquel la banque perçoit une rémunération annuelle de 5 KTND HTVA, en contre partie de ces services. A ce titre, le produit constaté par la banque en 2012, s'élève à 2 KTND HTVA.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 11 Avril 2013.

- 2- L'UIB a conclu le 30 Août 2012 un contrat de gestion du service back office titre avec la société « UIB Finance » à partir du 1^{er} septembre 2012, en vertu duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 5 KTND HTVA. A ce titre, le produit constaté par la banque en 2012, s'élève à 2 KTND HTVA.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 11 Avril 2013.

- 3- L'UIB a conclu le 23 Juillet 2012 un contrat de mise à disposition des bureaux de la banque situés au réez de chaussée de l'immeuble les Reflets du Lac, avec la société « UIB Finance », en vertu duquel la banque perçoit un loyer annuel de 5 KTND HTVA, en contre partie de la mise à disposition de ses bureaux. A ce titre, le produit constaté par la banque en 2012, s'élève à 2 KTND HTVA.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 11 Avril 2013.

Convention conclue avec la société « International Sicar »

L'UIB a conclu le 02 Mai 2012 un contrat de sous location d'un local sis à Beb el jedid avec la société « L'International Sicar », en vertu duquel la banque perçoit un loyer annuel de 11 KTND HTVA. Aucun loyer n'a été facturé par la banque en 2012.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 11 Avril 2013.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

Conventions conclues avec la Société Générale

- 1- La Société Générale a accordé, le 8 Juillet 2008, à l'UIB une garantie représentant un engagement de paiement de 50 millions de dinars, correspondant au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou insuffisamment provisionnées au 31 Décembre 2007.

Le solde de la garantie consentie par la Société Générale s'élève au 31 Décembre 2012 à 40 018 KTND.

Les commissions supportées par la banque en 2012 au titre de cette garantie, s'élèvent à 229 KTND HTVA.

- 2- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « ELLOUMI » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant total de 107 000 KTND..

A ce titre, l'acte de garantie qui a été signé le 31 Décembre 2011, prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,5% l'an.

Les commissions supportées par la banque en 2012 au titre de cette garantie échue le 30 décembre 2012, s'élèvent à 611 KTND.

- 3- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « Tunisie Télécom » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant total de 47 573 KTND.

A ce titre, l'acte de garantie qui a été signé le 31 Décembre 2011 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,3141% l'an.

UIB - Etats financiers au 31 décembre 2012

Les commissions supportées par la banque en 2012 au titre de cette garantie échue le 30 décembre 2012, s'élèvent à 170 KTND.

- 4- L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 11 Février 2010, une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à l'une de ses relations et ce, pour un montant de 43 464 KTND. Cette garantie est rémunérée au taux de 0,25% l'an.

Les commissions supportées par la banque en 2012 au titre de cette garantie s'élèvent à 124 KTND.

- 5- L'UIB a reconduit, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 13 novembre 2012, la convention conclue le 5 Mai 2004 avec la Société Générale, portant sur des services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET.

La charge supportée par la banque en 2012 au titre de cette convention, s'élève à 123 KTND HTVA.

- 6- L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2008, un contrat d'assistance et de maintenance du site transactionnel de banque à distance sur internet à travers le système CADINET, mis à sa disposition par la Société Générale. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 15 Mars 2009.

Le montant de la redevance supportée par la banque en 2012 au titre de cette convention, s'est élevé à 83 KTND HTVA.

- 7- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 Août 2008.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2012 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1 450 KTND.

- 8- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée déterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le prêt est remboursable sur une durée de 10 ans ; il est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 Août 2008.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2012 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1 450 KTND.

- 9- L'UIB a reconduit, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 13 Novembre 2012, un contrat d'assistance technique dans les domaines informatiques et organisationnels, prévoyant une rémunération déterminée sur la base de 840 Euros hors taxes par jour/homme d'intervention et plafonnée à 350 000 Euros par an.

Les honoraires supportés par la banque en 2012 au titre de cette convention, se sont élevés à 140 KTND HTVA.

La même convention prévoit la reconduction de la mise en place d'un contrôle à travers le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux par SWIFT, prévoyant une rémunération forfaitaire annuelle de 5.000 Euros hors taxes.

Les honoraires supportés par la banque en 2012 au titre de cette prestation s'élèvent à 10 KTND HTVA.

Convention conclue avec la filiale de la Société Générale « Société Générale Securities Services (SGSS) »

L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une convention avec la société « SGSS », filiale de la Société Générale, en vertu

de laquelle la banque assure la conservation des instruments financiers ainsi que les espèces détenues par la « SGSS » pour le compte de ses clients.

Les commissions facturées par l'UIB au cours de 2012, en vertu de la convention précitée, s'élèvent à 31 KTND HTVA.

Conventions conclues avec la société « UIB Finance »

- 1- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 22 Juillet 2011, un contrat d'assistance comptable avec la société « UIB Finance », en vertu duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 10 KTND HTVA, en contre partie de ces services.

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2012, s'élève à 10 KTND HTVA.

- 2- L'UIB a conclu, le 15 Novembre 2006, avec la société « UIB Finance » une convention qui a été soumise au Conseil d'Administration du 18 Mai 2007 et portant sur l'exécution des ordres de bourse collectés par le réseau des agences de la banque. En vertu de cette convention, « l' UIB Finance » perçoit une rémunération calculée par référence aux taux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Mars 1996 au titre des frais de transactions boursières, ainsi qu'une rémunération calculée au taux de 0,4% HTVA sur les transactions réalisées au profit de la banque, au titre des frais de courtage.

A ce titre, les montants versés par l'UIB au titre de 2012, s'élèvent à 9 KTND HTVA.

- 3- L'UIB a conclu, au cours du mois de Mai 1996, avec la société « UIB Finance » un contrat portant sur la location du siège social de celle-ci, pour une durée de 3 ans renouvelables.

Cette convention a pris fin le 30 Juillet 2012. Les revenus constatés par la banque, en 2012, se sont élevés à 8 KTND HTVA.

Conventions conclues avec la société « International Sicar »

- 1- L'UIB a conclu, le 13 Mars 2000, une convention avec la société « l'International Sicar » en vertu de laquelle celle-ci est chargée, dans le cadre de l'exercice de ses activités, d'assurer la gestion d'un fonds déposé par la banque.

Cette convention autorisée par le Conseil d'Administration du 1^{er} Mars 2000 a fait l'objet de plusieurs avenants.

Au 31 Décembre 2012, les fonds débloqués par la banque et gérés par « l'International Sicar », s'élèvent à 15 162 KTND. Il est à préciser que les débloquages ont été effectués au cours des exercices antérieurs à 2008.

Les principales conditions de gestion dudit fonds se présentent comme suit :

- Une commission de gestion égale à 1% l'an des fonds utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ;
- Une commission égale à 20% des dividendes reçus sur les participations ;
- Une commission égale à 10% des plus-values de rétrocession des titres.

Les montants facturés à la banque en 2012 au titre de la gestion des fonds confiés à « l'International Sicar », s'élèvent à 212 KTND HTVA.

- 2- Au cours de l'exercice 2002, l'UIB a conclu une convention avec la société « l'International Sicar » consistant à faire bénéficier à la Sicar du mécanisme du fonctionnement et des avantages du compte à rendement optimum.

Les charges d'intérêt payées par la banque au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 47 KTND HTVA.

III. Obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se présentent comme suit :

UIB - Etats financiers au 31 décembre 2012

La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par le Conseil d'Administration du 22 Mai 2012. Il reçoit un salaire annuel fixe, un intéressement sous forme de bonus et bénéficie de la prise en charge des frais d'utilité.

2. Les obligations et engagements de l'Union Internationale de Banques envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012, sont détaillés au niveau du tableau ci après :

	Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012
Avantages à court terme :				
- Salaires bruts	401 627	-	-	-
- Intéressement sous forme de bonus	112 728		-	-
- Charges sociales et fiscales	141 423	73 705		
- Congés payés	72 008	72 008		
- Autres avantages	9 653	-	-	-
TOTAL	737 439	145 713	-	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 25 avril 2013

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Nouredine Hajji

FINOR
Mustapha Medhioub

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012

AVIS DES SOCIÉTÉS

(Exprimés en dinars)

A C T I F S	31/12/2012	31/12/2011	
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1 066 932	1 034 374	décembre 2012 tels
Moins : Amortissements	-1 027 424	-933 905	ice 2012. Ces états
	39 508	100 469	N HASSINE.
Immobilisations corporelles	199 713 610	179 172 166	ars)
Moins : Amortissements	-107 724 401	-100 565 473	11
	91 989 209	78 606 693	
Immobilisations financières	3 047 869	3 075 103	374
Moins : Provisions	-551 473	-551 473	905
	2 496 396	2 523 630	469
Total des Actifs Immobilisés	94 525 112	81 230 791	166
Autres Actifs non courants	7 854 743	8 103 527	473
Total des Actifs non courants	102 379 855	89 334 319	693
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	38 635 470	34 222 982	103
Moins : Provisions	-3 838 663	-3 897 292	473
	34 796 807	30 325 690	630
Clients et comptes rattachés	7 023 841	7 843 600	982
Moins : Provisions	-4 086 311	-4 096 619	292
	2 937 530	3 746 981	690
Autres actifs courants	9 370 565	5 904 121	600
Moins : Provisions	-34 833	-34 833	619
	9 335 732	5 869 288	981
Placements et autres actifs financiers	59 994 892	76 465 225	121
Liquidités et équivalents de liquidités	3 041 280	8 149 744	833
	110 106 241	124 556 929	288
Total des Actifs courants	110 106 241	124 556 929	225
			744
			929
Total des Actifs	212 486 097	213 891 248	248

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012**(Exprimés en dinars)**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2012	31/12/2011
Capitaux propres		
Capital social	44 047 290	44 047 290
Réserves et primes liées au capital	102 234 541	101 982 731
Autres capitaux propres	2 203 974	896 965
Résultats reportés	17 229 977	15 146 487
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice	165 715 782	162 073 473
Résultat de l'exercice	-3 817 241	6 829 705
Total des capitaux propres avant affectation	161 898 541	168 903 178
<u>PASSIFS</u>		
Passifs non courants		
Provisions pour impôts	74 476	574 476
Emprunts bancaires	5 042 491	6 861 355
Total des passifs non courants	5 116 967	7 435 831
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	28 868 908	17 412 416
Autres passifs courants	12 964 034	11 291 470
Concours bancaires et autres passifs financiers	3 637 647	8 848 352
Total des passifs courants	45 470 589	37 552 238
Total des passifs	50 587 556	44 988 070
Total des capitaux propres et des passifs	212 486 097	213 891 248

ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2012**(Exprimés en dinars)**

	31/12/2012	31/12/2011
Revenus	61 135 244	78 073 993
Coût des ventes	-64 359 511	-68 155 295
Marge Brute	-3 224 267	9 918 698
Autres produits d'exploitation	7 373 612	9 672 356
Frais de distribution	-2 440 103	-2 589 688
Frais d'administration	-4 186 399	-4 209 278
Autres charges d'exploitation	-9 041 428	-11 025 689
Résultat d'exploitation	-11 518 585	1 766 400
Charges financières nettes	-816 935	-856 756
Produits financiers	3 516 719	5 305 717
Autres gains ordinaires	5 076 008	3 186 665
Résultats des activités ordinaires avant impôts	-3 742 793	9 402 026
Impôt sur les bénéfices	-74 448	-2 572 321
Résultat des activités ordinaires après impôts	-3 817 241	6 829 705
Eléments extraordinaires	0	0
Gains	0	0
Pertes	0	0
Résultat net de l'exercice	-3 817 241	6 829 705
Effets des modifications comptables (net d'impôt)	0	0
Résultat après modification comptable	-3 817 241	6 829 705

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2012

(Exprimés en dinars)

	31/12/2012	31/12/2011
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Encaissements reçus des clients	79 554 443	93 471 751
Sommes perçus des produits ordinaires	182 832	1 559 212
Somme versées aux fournisseurs	-59 673 816	-56 012 290
Somme versées aux personnel et organismes sociaux	-12 174 415	-9 809 010
Intérêts payés	-24 878	-83 822
Somme versées à l'Etat	-3 435 012	-1 470 218
Redevances	-1 843 992	-1 971 996
Impôt sur les sociétés	-1 394 059	-2 572 321
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 191 104	23 111 305
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	-15 534 920	-33 883 586
Décaissements provenant des investissements gros entretiens	-5 456 563	-5 639 962
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-37 542	-28 767
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0	-300 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	0	5 768
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0	0
Décaissements provenant de l'octroi des prêts	-601 718	-687 443
Encaissements provenant des remboursements des prêts	1 207 134	628 156
Flux liés aux réserves du fonds social	-56 682	-7 111
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-20 480 291	-39 912 945
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Encaissements des crédits à court terme (billets de trésorerie)	12 900 000	4 500 000
Remboursements des crédits à court terme (billets de trésorerie)	-11 900 000	
Remboursements des emprunts en principal et intérêts	-4 520 297	-4 301 190
Encaissements provenant des subventions	106 735	107 833
Dividendes et autres distributions payées	-2 992 431	-529 828
Dividendes et autres distributions reçues	50 431	53 531
Produits financiers des placements	3 591 329	7 705 499
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-2 764 233	7 535 844
Incidence variation taux de change	-22 217	77 988
Variation de la trésorerie	-22 075 637	-9 187 807
Trésorerie du début d'exercice	84 149 744	93 337 552
Trésorerie à la clôture de l'exercice	62 074 107	84 149 744

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**(Exprimés en dinars)**

Produits	31/12/2012	31/12/2011	Charges	31/12/2012	31/12/2011	Soldes	31/12/2012	31/12/2011
Revenus	61 135 244	78 073 993						
Production stockée			Production déstockée	-1 935 550	4 257 525			
Production immobilisée	903 864	3 082 239						
Autres produits d'exploitations	5 969 748	6 590 117						
Total	68 008 856	87 746 350	Total	-1 935 550	4 257 525	Production	69 944 407	83 488 824
Production	69 944 407	83 488 824	Achats consommés	48 731 905	50 400 146	Marge sur coût matières	21 212 501	33 088 678
Marge sur coût matières	21 212 501	33 088 678	Services extérieurs et autres	7 174 459	8 822 373			
Total	21 212 501	33 088 678	Total	7 174 459	8 822 373	Valeur ajoutée brute	14 038 042	24 266 305
Valeur ajoutée brute	14 038 042	24 266 305	Impôts et taxes	614 507	291 480			
			Frais du personnel	11 900 583	10 260 958			
Total	14 038 042	24 266 305	Total	12 515 090	10 552 438	Excédent brut d'exploitation	1 522 952	13 713 867
Excédent brut d'exploitation	1 522 952	13 713 867						
Autres produits ordinaires	5 076 008	3 186 665	Dot.Amort.et Provisions	12 985 578	11 827 570			
Produits financiers	3 516 719	5 305 717	Autres charges ordinaires	555 959	119 897			
Reprise de provision	500 000	0	Charges financières	816 935	856 756			
			Impôt sur les sociétés	74 448	2 572 321			
Total	10 615 679	22 206 249	Total	14 432 920	15 376 544	Résultat des activités ordinaires	-3 817 241	6 829 705

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE**(Exprimés en dinars)**

Charges par Destination	Montant		Ventilation							
			Achats consommés		Charges de Personnel		Amortissements et provisions		Autres Charges	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Coût des ventes	64 359 511	68 155 295	40 476 339	45 958 779	8 204 516	6 705 167	12 250 561	11 073 769	3 428 095	4 417 580
Frais de distribution	2 440 103	2 589 688			298 204	287 145	294 728	156 916	1 847 171	2 145 627
Frais d'administration	4 186 399	4 209 278	103 095	128 471	3 319 842	3 111 538	416 324	446 354	347 138	522 915
Autres charges	9 041 428	11 025 689	6 216 921	8 570 421	78 021	157 108	23 965	150 532	2 722 521	2 147 628
TOTAL	80 027 441	85 979 950	46 796 355	54 657 671	11 900 583	10 260 958	12 985 578	11 827 570	8 344 925	9 233 750

I - Présentation de la société

Création

La Société les Ciments de Bizerte «SCB» est une société anonyme de droit tunisien créée en 1952. Elle est placée sous tutelle du Ministère de l'industrie et de la technologie. En août 2009, La société a ouvert son capital à l'épargne publique, suite à la décision d'augmentation de son capital en numéraire par émission d'actions nouvelles représentant 20 % du capital après augmentation.

Son siège social est situé à la baie de Sebra à Bizerte.

Objet

La SCB a pour objet la fabrication et la vente des ciments et de la chaux.

Organisation

La SCB est administrée par un Conseil d'Administration présidé par un Président Directeur Général.

L'organigramme de la SCB, a été défini par le décret n°1611 -2005 du 23 mai 2005.

II - Faits Marquants

- ✓ Diminution des revenus de 21.7 % , du coût des ventes de 5.57 % et des frais de distribution de 5.78 % ;
- ✓ Un investissement de 20 574 000 DT dont 47 % relative à l'extension usine PMN II ;
- ✓ Obtention d'une subvention liée à la mise à niveau d'une valeur de 1 593 086 DT ;
- ✓ Réalisation d'un produit de placements en bons de trésor de 3 230 539 DT et d'un revenu du quai de 3 906 655 DT.

III - Principes et Méthodes Comptables Appliqués

Les comptes de la SCB sont établis conformément aux principes et normes comptables prescrits par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 promulguant le Système Comptable des Entreprises et fixant les conditions et les modalités de son application.

Les conventions et les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

1) Conventions Comptables de Base

Les conventions comptables de base retenues pour la préparation des états financiers sont les suivantes :

- La continuité de l'exploitation
- L'unité monétaire
- La permanence des méthodes
- L'objectivité
- La périodicité
- Le rattachement des charges et des produits
- L'importance relative
- La prudence

- La réalisation du revenu
- La non compensation
- Le coût historique

2) Les Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors TVA récupérable, elles sont amorties linéairement à compter du mois de leur mise en service selon les taux suivants :

- Logiciels informatiques	33,33%
- Terrains	0% -2% - 5%
- Constructions	5% - 10%
- Installations générales et aménagements des constructions .	10%
- Installations techniques,Matériel et outillage industriels ...	6.67%-10% - 12.5% - 15%
- Voies ferrées	5%
- Matériels de transport	20%
- Matériel informatique	15%
- Mobiliers et matériels de bureau	10%
- Palettes	100%

3) Les titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les moins values font l'objet de provisions pour dépréciation de titres de participations.

4) Les charges reportées

Les charges reportées se composent :

- Des charges à répartir représentant des dépenses engagées pour des grosses réparations. Suivant les services techniques, ces charges se rapportent à des opérations spécifiques identifiées et dont la rentabilité globale et leur impact sur les exercices ultérieurs sont démontrés. Leur résorption est faite suivant la méthode linéaire aux taux de 50 % ou 33.33% déterminés suivant la spécificité technique de ces charges. La résorption commence à courir dès le moment à partir duquel les services techniques prévoient de réaliser les avantages que procurent ces charges reportées à la société.

5) Les stocks

Les stocks de la SCB se décomposent comme suit :

Matières premières

- Calcaire
- Marne
- Gypse
- Minerai de fer

Matières consommables

- Fuel
- Carburants et lubrifiants
- Coke de pétrole
- Fournitures de bureaux

Produits finis et semi-finis

- Poudre
- Clinker
- Ciments
- Chaux

Pièces de rechanges**Emballages****Marchandises**

Les stocks de matières premières, pièces de rechanges et matières consommables sont valorisés à leur coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables, déterminé à la date d'arrêté des états financiers. Le coût d'achat est composé du prix d'achat au cours du jour de comptabilisation de la facture augmenté des droits de douane, des frais de transport, d'assurance, de transit et de fret.

Les stocks des produits semi-finis et des produits finis sont valorisés au prix de revient.

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables

Signalons que :

- les stocks de la SCB sont traités comptablement selon la méthode de l'inventaire intermittent qui consiste à faire figurer les stocks sur la base de l'inventaire physique à la date d'arrêté des états financiers.
- Les stocks de pièces de rechange à faible rotation sont provisionnées aux taux de 50 % ou 100% suivant l'estimation des services techniques.
- Les stocks de marchandises représentant des matériaux de construction sont provisionnées en totalité.

6) Les réserves pour fonds social

Le Fonds social a été créé pour financer l'action sociale destinée aux employés de la société (généralement l'octroi de prêts et d'aides diverses, ...). Il est alimenté principalement par des réserves pour fonds social, allouées à la suite d'une affectation de résultat décidée par l'Assemblée Générale de la société.

Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social sont inscrites à l'actif du bilan dans les comptes appropriés. Les rémunérations rattachées à ces opérations viennent en augmentation de la réserve pour fonds social.

Les opérations non remboursables financées par cette réserve viennent en déduction de cette réserve.

IV - LES ACTIFS IMMOBILISES

4-1/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont arrêtées au 31 décembre 2012 à 1 066 932 DT contre 1034 374 DT au 31 décembre 2011. La variation de 32 558 DT concerne l'acquisition d'un logiciel.

4-2/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2012 la somme de 199 713 610 DT contre 179 172 166 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de 20 541 444 DT.

Les immobilisations se présentent au 31 décembre 2012 comme suit :

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VCN	
	Valeurs Brutes 31/12/2011	Acquisitions 2012	Cessions/ Sortie 2012	Variation 2012	Valeurs Brutes 31/12/2012	Amortiss. 31/12/2011	Dotations 2012	Cessions/ Sortie 2012		Amortis. au 31/12/2012
Terrain de gisements expropriés	4 117 444	64 566		64 566	4 182 010	1 047 969	208 815		1 256 784	2 925 226
Terrain de gisements	1 513 062			0	1 513 062	405 979	30 170		436 149	1 076 912
Terrains bâtis	1 518 716				1 518 716	0			0	1 518 716
Constructions	27 790 964	593 452		593 452	28 384 416	19 224 847	649 050	-81 375	19 792 522	8 591 893
Matériels et Outillages	104 234 621	2 596 427	-57858	2 538 570	106 773 191	63 496 152	5 186 977	-3857	68 679 272	38 093 918
Matériels de Transport	11 080 420	1 983 167		1 983 167	13 063 587	9 746 455	692 260	38	10 438 753	2 624 834
Mobilier et Matériels de Bureau	2 094 518	79 033		79 033	2 173 551	1 625 485	114 737		1 740 223	433 329
Ag. Am. et Installations	5 136 497	81 627		81 627	5 218 124	4 181 721	139 892		4 321 613	896 511
Emballages récupérables	836 864	222 220		222 220	1 059 084	836 864	222 220		1 059 084	0
Totaux	158 323 106	5 620 492	-57 858	5 562 635	163 885 741	100 565 472	7 244 121	-85 194	107 724 400	56 161 339
Immobilisations en cours	20 849 060	17 605 580	-2 626 770	14 978 809	35 827 869					35 827 869
Totaux	179 172 166	23 226 072	-2 684 628	20 541 444	199 713 610	100 565 472	7 244 121	-85 194	107 724 400	91 989 208

La variation de l'exercice concerne les acquisitions et les reclassements des immobilisations en cours. Il s'agit principalement :

Dumpeur TEREX	934 000
Système de fluidisation	1 324 803
Chargeuses (2)	283 900
Sur- presseurs	475 800
Aménagement Air de stockage coke de pétrole	184 885
Palettes en plastiques	222 220
Autobus	168 259
Rénovation GALET	145 847
Confection et assemblage de deux tronçons de tubes	137 683
Installation d'un filtre à manche	129 999
Moteurs (chargeuses,dumpers)	252 000
Rénovation réducteurs	213 332
Tractopelles	180 800
Matériel informatique	19 447

– Les travaux constatés dans le compte « Immobilisations en cours » sont principalement :

Extension usine (Matériel)	7 621 321
Jeu complet de pièces rotatives pour réducteur symetro	2 847 333
Extension usine (Génie civil)	2 122 942

Ligne de palettisation et de fardelage de sacs	1 814 296
Rénovation des doseurs ateliers broyage Z4 et Z5	516 734
Système de fluidisation et d'extraction silo N°5 (Matériel)	408 845
Air stockage clinker (quai bateaux)	249 043
Système de fluidisation et d'extraction silo N°5 (G. Civil)	225 500
Système de fluidisation et d'extraction commun (Matériel)	164 495
Conception d'une salle de supervision à distance atelier ensachage	90 756
Ligne de palettisation et de fardelage de sacs (Génie civil)	30 680
Chaudière à eau chaude (bâtiment Bizerte)	18 743

4-3/ IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2012 en valeur nette 2 496 396 DT contre 2 523 630 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-27 234 DT) . Elle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	Variation
ACTIONS	959 545	959 545	0
AUTRES TITRES	300 000	300 000	0
PRETS AU PERSONNEL	1 578 418	1 605 653	-27 235
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	209 906	209 906	0
S-Total	3 047 869	3 075 103	-27 235
PROV. SUR PARTICIPATIONS	-476 480	-476 480	0
PROV. SUR CAUTIONNEMENTS	-74 993	-74 993	0
S-Total	-551 473	-551 473	0
Total	2 496 396	2 523 630	-27 234

Les titres de participation se présentent au 31 décembre 2012 comme suit :

Désignation	Val. Brutes	Provisions	Val. Nettes
LE MARBRE NOIR	6 000	6 000	0
COOPERATION DU NORD	770	770	0
LE CONFORT	35 000	35 000	0

LES CARRELAGES TUNISIENS	55 050	55 050	0
LES CARRIERES TUNISIENNES	30 100	30 100	0
S T E M	30 000	30 000	0
LES CARRELAGES THALA	1 500	1 500	0
FRACTUCIM	500	500	0
SODIS SICAR (EX. SOMNIVAS)	42 860		42 860
CIMENTS AMIANTE	31 600	31 600	0
CERAMIQUE TUNISIENNE	140 960	140 960	0
STE TUNISIENNE DE CHAUX	75 000	75 000	0
SODEPRI (EX. SOTEB)	83 205		83 205
SOTUCIB	10 000	10 000	0
FOIRE INTERNATIONAL DE TUNISIE	32 000		32 000
TE CEM	60 000	60 000	0
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUE DE BIZERTE (EX. ZONE FRANCHE)	300 000		300 000
STE STEG ENERGIES RENOUVELABLES	100 000		100 000
S-Total	1 034 545	476 480	558 065
PARTICIPATION NON LIBEREE /STEG E R	-75 000		-75 000
TOTAUX	959 545	476 480	483 065

Il est à noter que la société n'assure aucun contrôle sur les sociétés dont elle détient des participations.

4-4/ AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les « autres actifs non courants » sont arrêtés au 31 décembre 2012 à 7 854 743 DT contre 8 103 527 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-248 784 DT). Il s'agit des charges à répartir qui se présentent comme suit :

Année	Valeur initiale	Résorptions Antérieures	Résorption 2012	Total résorbé	Reste à résorber
2009	7 022 183	6 440 005	582 177	7 022 183	0
2010	6 252 893	3 344 369	1 995 304	5 339 673	913 220
2011	5 639 962	1 027 136	1 881 044	2 908 180	2 731 782
2012	5 456 563		1 246 822	1 246 822	4 209 741
Totaux	24 371 600	10 811 510	5 705 347	16 516 857	7 854 743

Les charges à répartir constatées au cours de l'exercice 2012 sont d'une valeur de 5 456 563 DT. La résorption relative à l'exercice de la totalité des charges est d'une valeur de 5 705 347 DT.

4-5/ STOCKS

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2012 à la valeur brute de 38 635 470 DT contre 34 222 982 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 4 412 488 DT.

Les stocks sont présentés par catégorie comme suit :

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	Variation
MATIERES PREMIERES			
CALCAIRE	94 746	17 919	76 827
MARNE	11 576	4 712	6 864
GYPSE	291 800	218 406	73 394
MINERAI DE FER	178 811	40 933	137 878
MATIERES CONSOMMABLES			
FUEL	2 700 448	2 588 512	111 936
CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	250 232	226 712	23 520
COKE DE PETROLE IMPORTE	3 439 357	1 042 064	2 397 293
FOURNITURES DE BUREAU	1 697	1 644	53
PRODUITS SEMIS-FINIS			
POUDRE	68 058	46 166	21 892
CLINKER	4 040 755	2 762 680	1 278 075
PRODUITS FINIS			
CIMENTS	1 846 742	1 225 429	621 313
CHAUX	37 774	23 503	14 271
PIECES DE RECHANGE	24 757 238	24 812 686	-55 448
EMBALLAGES CIMENTS	896 177	1 191 556	-295 379
STOCKS DE MARCHANDISES RADES	20 060	20 060	0
S-Total	38 635 470	34 222 982	4 412 488
PROV. SUR PIECES DE RECHANGE	-3 784 380	-3 843 009	58 629
PROV. SUR EMBALLAGES	-34 223	-34 223	0
PROV. SUR STOCKS DE MARCHANDISES RADES	-20 060	-20 060	0
S-Total	-3 838 663	-3 897 292	58 629
Total	34 796 807	30 325 690	4 471 117

4-6/ CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde brut de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 7 023 841 DT contre 7 843 600 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-819 759 DT) . Elle se détaille comme suit :

Désignation	VALEURS BRUTES			PROVISIONS			V.NETTES
	31/12/2012	31/12/2011	VAR.	2 012	2 011	VAR.	31/12/2012
Clients Ordinaires	1 756 182	1 291 666	464 516				1 756 182
Clients Ordinaires autres	105 449	185 661	-80 212		5457	-5457	105 449
Clients Douteux	1 891 498	1 893 849	-2 351	1 891 498	1 893 849	-2351	0
Clients Chèques Impayés	1 117 930	1 022 495	95 435	1 019 996	1 022 495	-2499	97 934
Clients Effets à Recevoir	701 955	2 272 668	-1 570 713			0	701 955
Clients Effets à Recevoir Impayés	1 306 248	1 175 039	131 209	1 174 818	1 174 818	0	131 430
Clients Personnel	310	523	-212			0	310
Clients Factures à Etablir	144 269	1 700	142 569			0	144 269
Totaux	7 023 841	7 843 600	-819 759	4 086 312	4 096 619	10 308	2 937 529

4-7/ AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 en valeur brute 9 370 565 DT contre 5 904 121 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de 3 466 443 DT. Elle se présente comme suit:

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	Variation
FOURNISSEURS DEBITEURS	237 027	176 058	60 969
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	297 692	236 869	60 823
ETAT SUBVENTIONS A RECEVOIR	1 593 086	106 735	1 486 351
ARTICLE CONSTATE RETENUE A LA SOURCE	70 092	70 092	0
RETENUES A LA SOURCE IS OPEREES PAR DES TIERS	1 190 433	1 652 114	-461 681
ACOMPTES PROVISIONNELS	1 167 061	0	1 167 061
IMPOTS LIQUIDER	158 099	0	158 099
RETENUE A LA SOURCE T.V.A. 50%	0	4 246	0
TAXES DE DOUANES	576 443	166 596	409 847
ETAT TAXE TFP	318 969	367 457	-48 488
SAISIE SUR SALAIRES POUR FSN	0	13 942	0
ETAT TVA	1 048 775	106 084	942 691

ETAT ET COLLECTIVITES PUBLIQUES	6 122 958	2 487 266	3 635 692
DIVERS DEBITEURS	18 741	18 741	0
C. J. O.	346	346	0
C. I. O. K.	173	173	0
S. C. E.	1 721	1 721	0
S. C. GABES	5 786	5 786	0
S. N. D. P.	14 312	14 312	0
ASTREE	3 006	3 006	0
SORECOM	207	207	0
SOCOREMU	0	957	-957
M.D.N (REDEVANCE CARRIERE MILITAIRE)	14 444	23 944	-9 500
PRODUITS A RECEVOIR	1 873 104	1 533 105	339 999
S.T.A.M.	36 554	0	36 554
DEBITEURS DIVERS	1 968 395	1 602 298	366 097
COMPTES D'ATTENTE	45 014	42 536	2 478
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	699 479	1 359 094	-659 615
S-Total	9 370 565	5 904 121	3 466 443
PROVISIONS COMPTES DEBITEURS	-34 833	-34 833	0
Total	9 335 732	5 869 288	3 466 443

4-8/ PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de 59 994 892 DT contre 76 465 225 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-16 470 333 DT). Elle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	Variation
PRET A MOINS D'UN AN SUR FONDS SOCIAL	494 892	465 225	29 667
BONS DE TRESOR A COURT TERME ATB BIZERTE	50 500 000	50 000 000	500 000
BONS DE TRESOR A COURT TERME BH BIZERTE	9 000 000	0	9 000 000
BONS DE TRESOR A COURT TERME AMEN BANK	0	26 000 000	-26 000 000
Total	59 994 892	76 465 225	-16 470 333

4-9/ LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de 3 041 280 DT contre 8 149 744 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-5 108 465 DT) . Elle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	Variation
EFFETS A L'ENCAISSEMENT ECHUS	4 940	259 194	-254 254
EFFETS A L'ENCAISSEMENT NON ENCORE ECHUS	339 129	3 010 544	-2 671 415
CHEQUES A ENCAISSER SIEGE	74 358	207 487	-133 129
S. T. B. BIZERTE	88 196	1 130 937	-1 042 741
B. N. A. COMPTE EN DEVISES	585 594	12 173	573 421
B. N. A. BIZERTE	230 441	900 192	-669 751
S. T. B. COMPTE EN DEVISES DOLLARS	72 981	40 206	32 775
S. T. B. COMPTE EN DEVISES EURO	33 100	34 457	-1 357
U. B. C. I. BIZERTE	14 240	951	13 289
B. T. BIZERTE	1 093 573	287 761	805 812
U. I. B. BIZERTE	22 938	10 073	12 865
ATTIJARI BANK	76 337		76 337
B. S. BIZERTE	265 189	265 189	-265 189
B. I. A. T. BIZERTE	150 909	679 857	-528 948
A. T. B. BIZERTE		917 302	-917 302
B. H. BIZERTE	227 342	109 450	117 892
AMEN BANK BIZERTE		234 118	-234 118
C. C. P.	8 475	9 344	-869
TRESORERIE GENERALE DE TUNISIE	110	110	0
B. N. A. AG.B. (NEGOCE)	2 831	2 831	0
B. N. A. BIZERTE	11 883	11 883	0
CAISSE PRINCIPALE	3 902	25 683	-21 781
Total	3 041 280	8 149 744	-5 108 464

V - LES CAPITAUX PROPRES :

Les capitaux propres de la société avant affectation s'élève au 31 décembre 2012 à 161 898 540 DT contre 168 903 178 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-7 004 638 DT). Ils se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	Variation
CAPITAL	44 047 290	44 047 290	0
RESERVES LEGALES	4 404 729	4 404 729	0
RESERVES STATUTAIRES	1 623 417	1 623 417	0
RESERVES NON STATUTAIRES	1 265 000	1 265 000	0
PRIMES D'EMISSION	92 499 330	92 499 330	0
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	2 442 065	2 190 255	251 810
RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	102 234 541	101 982 731	251 810
RESERVES A REGIME FISCAL PARTICULIER	233 546	233 546	0
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	2 256 505	663 419	1 593 086
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU RESULTAT	-286 077	0	-286 077
AUTRES CAPITAUX PROPRES	2 203 974	896 965	1 307 009
RESULTATS DES EXERCICES ANTERIEURS	18 549 393	16 465 903	2 083 490
MODIF. COMPTABLES AFFE. LES RESULTATS	-1 319 417	-1 319 417	0
RESULTAT REPORTEES	17 229 977	15 146 487	2 083 490
TOTAL CAPITAUX PRORES AVANT RESULTAT	165 715 782	162 073 473	3 642 309
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 817 241	6 829 705	-10 646 946
TOTAL CAPITAUX PRORES	161 898 541	168 903 178	-7 004 638

Il est à noter que :

- Le résultat 2011 a été affecté suivant décision de l'assemblée générale ordinaire réunie le 12 juin 2012 comme suit :

- Résultat de l'exercice	6 829 705
- Résultats reportés 2011	15 146 487
- Réserves pour fonds social	-341 485
- Dividendes à distribuer	<u>-4 404 729</u>
- Résultats reportés	17 229 977

- Les subventions d'investissement correspondent aux subventions reçus dans le cadre du programme de mise à niveau.
- Le total des primes et dons accordés au cours de l'exercice 2012 est de 152 319 DT. Les intérêts sur prêts fonds social accordés au cours de l'exercice 2012 sont d'une valeur de 62 643 DT . Ces montants ont été imputés directement sur le compte « Réserves pour fonds social ».

VI - PASSIFS :**6-1/ PASSIFS NON COURANTS**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de 5 116 967 DT contre 7 435 831 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-2 318 864 DT) . Elle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	Variation
PROVISIONS POUR IMPOTS	74 476	574 476	-500 000
EMPRUNT A LONG TERME (S. T. B.)	2 142 857	2 857 143	-714 286
EMPRUNT A LONG TERME (B. N. A.)	1 571 429	1 857 143	-285 714
EMPRUNT A LONG TERME (B. S.)	430 769	717 582	-286 813
EMPRUNT A LONG TERME (A. T. B.)	430 769	646 154	-215 385
EMPRUNT A LONG TERME (B. H.)	466 667	783 333	-316 667
	5 116 967	7 435 831	-2 318 864

La provision pour risques et charges , constituée pour 500 000 DT au cours des exercices antérieurs suite à la notification de l'arrêté de taxation d'office a été reprise au cours de l'année 2012 suite à l'accord de transaction conclu avec l'administration fiscale.

6-2/ FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 le montant de 28 868 908 DT contre 17 412 416 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de 11 456 492 DT. Elle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Fournisseurs Ordinaires	14 593 517	7 775 448	6 818 069
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	202 155	65 182	136 973
Fournisseurs Effets à Payer	4 492 571	3 174 706	1 317 865
Fournisseurs Etrangers	5 036 603	3 138 462	1 898 141
Fournisseurs Retenues de Garanties	2 850 657	962 833	1 887 824
Fournisseurs Factures non Parvenues	1 658 305	2 295 385	-637 080
Fournisseurs Actualisation des comptes	34 699	0	34 699
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400	400	0
Total	28 868 908	17 412 416	11 456 492

6.3/ AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de 12 964 034 DT contre 11 291 470 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de 1 672 563 DT. Elle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	Variation
TOTAL CLIENTS CREDITEURS	1 732 712	1 082 898	131 350
DIVERS ARRONDIES	64	64	0
ASSURANCES MUTUELLES ET DECES	2 480 687	2 293 053	187634
CAISSE SECOURS DU PERSONNEL	31 714	30 328	1386
CAISSE EPARGNE LOGEMENT	2 075	2 075	0
FONDS D'INTERESSEMENT	58 555	61 029	-2474
SALAIRES A PAYER AUX EMPLOYES SIEGE	248 128	218 694	29434
CONGES A PAYER AUX EMPLOYES	0	5 445	-5445
CONGES A PAYER AUX OUVRIERS	0	1 659	-1659
COTISATIONS CONJONCTURELLES PROVISOIRES	2 201	0	2 201
SAISIES ET ARRETS	3 713	1 367	2346
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	1 166 130	1 054 755	111375
PRIME DE PRODUCTIVITE	0	307 259	-307 259
SALAIRES A PAYER	224 500	205 864	18636
TOTAL PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	4 217 766	4 181 591	36175
ETAT IMPOTS SUR LES REVENUES	228 075	175 079	52996
RET A LA SOURCE 50 % S/TVA	480 698	247 180	233518
RET A LA SOURCE TAUX 1.5%	0	78 568	-78568
RET A LA SOURCE TAUX 5%	0	933	-933
RET A LA SOURCE TAUX 15%	0	-317	317
RET A LA SOURCE S/NON RESIDENTS 10%	0	2 866	-2866
REDEVANCES CIMENTS	183 333	120 296	63037
REDEVANCES DE L'ANNEES	112 356	0	112 356
FONDS DE SOUTIEN ET DE DEVELOPPEMENT	0	72 613	-72613
TIMBRES FISCAUX	86	103	-17
OBLIGATIONS CAUTIONNEES	1 233 084	0	1233084
IMPOTS A LIQUIDER	0	2 336 746	-2336746
RETENUES A LA SOURCE T.V.A. OPERES S/NON RES	41 757	5 395	36362
FO. PRO. LO. S.	13 100	11 260	1840
TOTAL ETAT IMPOTS ET TAXES	2 292 490	3 050 721	-758231
ACTIONNAIRES OPERATIONS SUR LE CAPIAL	3	3	0
ASSOCIES DIVIDENDES A PAYER	3 550 952	2 138 653	1412299
TOTAL SOCIETES DE GROUPES ET ASSOCIES	3 550 955	2 138 656	1412299
ORGANISMES SOCIAUX	807 797	674 771	133 026
DRISS MOHAMED	4 398	0	4398
CNAM	711	711	0

C. R. D. P. A.	0	3	-3
MOURAD HANACHI	3 000	0	3000
SOCOREMU	7 802	0	7802
CREDITEURS DIVERS CHARGES A PAYER	54 000	19 132	34868
TOTAL CEDITEURS DIVERS	877 709	694 618	183091
COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER	156 885	85 524	71361
R. FINANCES IMPUTATION S/ART. CONSTATES	22 322	22 322	0
COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER NEGOCE	0	35 138	-35138
TOTAL COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER	179 207	142 984	36223
PRODUIT A RECEVOIR	113 196	0	113196
TOTAL COMPTE DE REGULARISATION	113 196	0	113196
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	12 964 034	11 291 470	1 672 564

6-4/ CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de 3 637 647 DT contre 8 848 352 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-5 210 705 DT). Elle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	Variation
EMPRUNT A COURT TERME (S. T. B.)	714 286	2 180 949	-1 466 663
EMPRUNT A COURT TERME (B. N. A.)	428 571	142 857	285 714
EMPRUNT A COURT TERME (B. S.)	286 813	660 440	-373 626
EMPRUNT A COURT TERME (A. T. B.)	215 385	548 718	-333 333
EMPRUNT A COURT TERME (B. H.)	433 333	683 333	-250 000
EMPRUNT A COURT TERME (B. T.)	1 000 000	0	1 000 000
AUTRES CONCOURS BANCAIRES	0	4 500 000	-4 500 000
BANQUE (ATB)	441 299		441 299
AMEN BANK	25 873		25 873
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS BANCAIRES	92 087	132 055	-39 968
TOTAL	3 637 647	8 848 352	-5 210 705

VII – ETAT DE RESULTAT :**7-1/ REVENUS :**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de 61 135 244 DT contre 78 073 993 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-16 938 749 DT). Elle se présente comme suit :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Ventes ciments	52 984 669	62 410 322	-9 425 653
Ventes chaux	2 733 367	3 218 790	-485 423
Ventes clinker	0	1 789 587	-1 789 587
Ventes L. M. C.	0	116	-116
Ventes locales	55 718 036	67 418 815	-11 700 779
Ventes export	1 795 691	6 000 981	-4 205 290
Transport sur ventes	3 896 517	4 654 197	-757 680
Ristournes accordées par l'entreprise	-275 000	0	-275 000
Total revenus	61 135 244	78 073 993	-16 938 749

7-2/ COÛT DES VENTES :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de 64 359 511 DT contre 68 155 295 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-3 795 784 DT). Elle se présente comme suit :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Matières Premières	9 175 966	2 713 630	6 462 336
Matières Consommables	23 733 611	28 893 004	-5 159 393
Matières et fournitures non stockées	9 502 312	10 094 620	-592 308
Production stockée ou déstockée (Produits finis et semi-finis)	-1 935 550	4 257 525	-6 193 075
Achats consommés	40 476 339	45 958 779	-5 482 440
Charges de personnel	8 204 516	6 705 167	1 499 349
Amortissements	12 250 561	11 073 769	1 176 792
Redevances	39 038	52 236	-13 198
Loyers et charges locatives	79 644	347 129	-267 485
Entretiens et réparations	2 010 324	2 656 650	-646 326
Services extérieurs L. M. C.	4 900	-58 268	63 168
Services extérieurs	2 133 906	2 997 747	-863 841
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	222 654	312 473	-89 819
Transport de biens et transport collectif de personnel	877 269	1 028 647	-151 378
Déplacements, Missions et Réceptions	47 334	28 328	19 006
Autres services extérieurs L. M. C.	131 249	30 085	101 164
Autres services extérieurs	1 278 506	1 399 533	-121 027
Charges diverses ordinaires	15 682	20 301	-4 619
Coût des ventes	64 359 511	68 155 295	-3 795 784

7-3/ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de 7 373 612 DT contre 9 672 356 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-2 298 744 DT). Elle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Production d'Immobilisations	903 864	3 082 239	-2 178 375
Subvention d'exploitation	46 650	32 180	14 470
Reprise provisions clients négoce	2 416	6 716	-4 300
Reprise provisions effet impayés négoce	7 957	0	7 957
Reprise provisions stocks magasin	82 529	126 106	-43 577
Reprise Provision pour impôts	500 000	0	500 000
Reprise amortissements	3 857	1 769	2 088
Transfert de Charges (Grosses réparations)	5 456 563	5 639 962	-183 399
Transfert de Charges (Immobilisations)	369 776	783 384	-413 608
Total	7 373 612	9 672 356	-2 298 744

7-4/ FRAIS DE DISTRIBUTION:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de 2 440 103 DT contre 2 589 688 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-149 585 DT). Elle se présente comme suit :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Achats consommés Matières Consommables	0	0	0
Charges de personnel	298 204	287 145	11 059
Amortissements	294 728	156 916	137 812
Redevances	94 575	61 524	33 051
Entretiens et réparations	10 652	95 312	-84 660
Services extérieurs L. M. C.	0	-56 276	56 276
Services extérieurs	105 227	100 560	4 667
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	112 729	72 000	40 729
Publicités, Publications et relations publiques	91 255	97 700	-6 445
Transport de biens et transport collectif du personnel	1 534 373	1 874 937	-340 564
Déplacements, Missions et Réceptions	3 587	429	3 158
Autres services extérieurs	1 741 944	2 045 067	-303 123
Charges diverses ordinaires	0	0	0
Total Frais de distribution	2 440 103	2 589 688	-149 585

7-5/ FRAIS D'ADMINISTRATION:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de 4 186 399 DT contre 4 209 278 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-22 879 DT). Elle se présente comme suit :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)	69 909	90 375	-20 466
Matières et fournitures non stockées (Elect., Eau)	33 186	38 096	-4 910
Achats consommés	103 095	128 471	-25 376
Charges de personnel	3 319 842	3 111 538	208 304
Amortissements	416 324	446 354	-30 030
Loyers et charges locatives	74 859	62 837	12 022
Entretiens et réparations	70 865	126 624	-55 759
Etudes, Recherches et divers services extérieurs	81 045	247 482	-166 437
Services extérieurs L. M. C.	2 280	-11 627	13 907
Services extérieurs	229 049	425 316	-196 267
Publicités, Publications et relations publiques	27 016	18 664	8 352
Transport de biens et transport collectif du personnel	70		70
Déplacements, Missions et Réceptions	23 653	18 238	5 415
Frais postaux et de télécommunications	67 133	72 831	-5 698
Autres services extérieurs L. M. C.	216	-12 133	12 349
Autres services extérieurs	118 089	97 599	20 490
Total Frais d'administration	4 186 399	4 209 278	-22 879

7-6/ AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de 9 041 428 DT contre 11 025 689 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-1 984 261 DT). Elle se présente comme suit :

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Matières Consommables (production d'immobilisations)	6 209 646	8 565 093	-2 355 447
Matières et fournitures non stockées (Elect..., Eau)	7 275	5 328	1 947
Achats consommés	6 216 921	8 570 421	-2 353 500
Charges de personnel (M.O. Immob.)	78 021	157 108	-79 087
Amortissements et Provisions	23 965	150 532	-126 567
Loyers et charges locatives	16 264	15 582	682
Entretiens et réparations	236	0	236
Primes d'assurances	959 709	920 973	38 736
Services extérieurs L. M. C.	0	43 375	-43 375
Services extérieurs	979 929	979 929	-3 721
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	119 093	175 075	-55 982
Publicités, Publications et relations publiques	292 755	427 981	-135 226

Déplacements, Missions et Réceptions	40	0	40
Services bancaires et assimilés	180 642	178 632	2 010
Autres services extérieurs L. M. C.	-1 000	-5 066	4 066
Autres services extérieurs	591 529	776 622	-185 093
Charges diverses ordinaires (jetons de présence et autres)	540 277	99 596	440 681
Impôts taxes et versements assimilés	614 507	291 480	323 027
Autres Charges	9 041 428	11 025 689	-1 984 261

7-7/ CHARGES FINANCIÈRES NETTES:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de 816 935 DT contre 856 756 DT au 31 décembre 2011 soit une variation de (- 39 820 DT). Elle se présente comme suit:

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Intérêts des emprunts et dettes assimilées	536 818	726 724	-189 906
Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs	24 878	36 613	-11 735
Intérêts bancaire sur opération de financement	22 230	30 780	-8 550
Intérêts des obligations cautionnées	23 332	0	23 332
Pertes de change	222 940	68 440	154 500
Charges financières L. M. C.	-13 262	-5 801	-7 461
TOTAUX	816 936	856 756	-39 820

7-8/ PRODUITS FINANCIERS:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de 3 516 719 DT contre 5 305 717 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-1 788 998 DT). Elle se présente comme suit:

Désignations	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Produits de participations (dividendes)	48 481	52 081	-3 600
Intérêts des comptes courants	112 816	125 397	-12 581
Intérêts des comptes bloqués	3 230 539	4 961 898	-1 731 359
Intérêts sur crédits accordés aux clients	956	1 689	-733
Intérêts en devises	1	2 201	-2 200
Gains de change	149 149	165 422	-16 273
Produits financiers L. M. C.	-25 223	-2 971	-22 252
Totaux	3 516 719	5 305 717	-1 788 998

7-9/ AUTRES GAINS ORDINAIRES:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de 5 076 008 DT contre 3 186 665 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de 1 889 343 DT. Elle se présente comme suit:

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Produits divers ordinaires	12 097	11 644	453
Subventions d'investissement inscrites au résultat	286 077	0	286 077
Jetons de présences reçus	1 950	1 450	500
Remboursement assurances	502 017	258 380	243 637
Dommmages reçus (pénalité de retard)	183 616	1 528 802	-1 345 186
Ventes de ferrailles, mise en jeu caution et autres	173 153	54 951	118 202
Profits sur cession d'immobilisations	0	5 768	-5 768
Revenue du quai usine	3 906 655	1 312 713	2 593 942
Revenue de la voix ferrée	7 914	9 507	-1 593
Revenue de l'immeuble Ezzahra	2 530	3 450	-920
Totaux	5 076 008	3 186 665	1 889 343

VIII – ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE :**8-1/ FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS A L'EXPLOITATION:**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de 1 191 104 DT contre 23 111 305 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-21 920 201 DT). Elle se présente comme suit:

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Encaissements reçus des clients	79 554 443	93 471 751	-13 917 308
Sommes perçus des produits ordinaires	182 832	1 559 212	-1 376 380
Somme versées aux fournisseurs	-59 673 816	-56 012 290	-3 661 526
Somme versées aux personnel et organismes sociaux	-12 174 415	-9 809 010	-2 365 405
Intérêts payés	-24 878	-83 822	58 944
Somme versées à l'Etat	-3 435 012	-1 470 218	-1 964 794
Redevances	-1 843 992	-1 971 996	128 004
Impôt sur les sociétés	-1 394 059	-2 572 321	1 178 262

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 191 104	23 111 305	-21 920 201
---	------------------	-------------------	--------------------

8-2/ FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de (-20 480 291 DT) contre (-39 912 945 DT) au 31 décembre 2011, soit une variation de 19 432 654 DT. Elle se présente comme suit:

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	-15 534 920	-33 883 586	18 348 666
Décaissements provenant des investissements gros entretiens	-5 456 563	-5 639 962	183 399
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-37 542	-28 767	-8 775
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0	-300 000	300 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	0	5 768	-5 768
Décaissements provenant de l'octroi des prêts	-601 718	-687 443	85 725
Encaissements provenant des remboursements des prêts	1 207 134	628 156	578 978
Flux liés aux réserves du fonds social	-56 682	-7 111	-49 571
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-20 480 291	-39 912 945	19 432 654

8-3/ FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT:

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2012 la somme de (-2 764 233 DT) contre 7 535 844 DT au 31 décembre 2011, soit une variation de (-10 300 077 DT). Elle se présente comme suit:

Désignation	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Encaissements des emprunts (billets de trésorerie)	12 900 000	4 500 000	8 400 000
Encaissements des crédits à court terme(billets de trésorerie)	-11 900 000	0	-11 900 000
Remboursements des emprunts en principal et intérêts	-4 520 297	-4 301 190	-219 107
Encaissements provenant des subventions	106 735	107 833	-1 098
Dividendes et autres distributions payées	-2 992 431	-529 828	-2 462 603
Dividendes et autres distributions reçues	50 431	53 531	-3 100
Produits financiers des placements	3 591 329	7 705 499	-4 114 170
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-2 764 233	7 535 844	-10 300 077

IX – ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan de la société sont arrêtés au 31 décembre 2012 à 1265 571 DT détaillés comme suit :

DATE	BENEFICIAIRE	NATURE	BANQUE	TAUX	DATE MAIN LEVEE	DATE DEPOT MAIN LEVEE A LA BANQUE	MONTANT
26/12/2012	RD BTE RAFFINERIE	CREDIT D ENLEVEMENT	STB				60 000
26/12/2012	RD BTE RAFFINERIE	SOUSSION GENERALE	STB				60 000
20/12/2012	BIZERTE PORT	ACHAT COKE DE PETROLE	BH:0,025%	0,025%	19/03/2013	ECHEANCE 19/03/2013	793 286
10/12/2012	BIZERTE PORT	POLYSIUS PMN2	BH:0,025%	0,025%	09/03/2013	ECHEANCE 09/03/2013	121 326
28/12/2012	TUNIS PORT	POLYSIUS PMN2DE Eur 391 000	BIAT 0.025%	0,025%	27/03/2013	ECHEANCE 27/03/2013	100 470
28/12/2012	TUNIS PORT	POLYSIUS PMN2DE Eur 507 840	BIAT 0.025%	0,025%	27/03/2013	ECHEANCE 27/03/2013	130 490
						Total	1 265 571

Rapport Général du Commissaire aux comptes

Bizerte, le 26 avril 2013

SOCIÉTÉ LES CIMENTS DE
BIZERTE
BAIE DE SEBRA BIZERTE

Messieurs les actionnaires ;

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre société, nous vous présentons notre rapport d'audit des états financiers de la société « Les Ciments de Bizerte » arrêtés au 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport ainsi que les vérifications spécifiques prévus par la loi et les normes professionnelles.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction et d'administration de votre société sont responsables de l'établissement de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2012, dont le total net du bilan s'élève à 212 486 097 DT, font ressortir un résultat déficitaire de 3 817 241 DT. Ce résultat est obtenu compte tenu :

- D'une dotation aux amortissements de 7 256 266 DT ;
- D'une dotation aux résorptions des charges reportées de 5 705 347 DT ;
- D'un transfert de charges en charges à répartir pour grosses réparations de 5 456 563 DT ;
- Des produits de placements de 3 230 539 DT ;
- Des revenus du quai usine de 3 906 655 DT ;

3. Opinion sur les comptes annuels

A notre avis et, compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons que les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société « Les Ciments de Bizerte » au 31 décembre 2012, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

4. Vérifications et informations spécifiques

4.1- Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.

4.2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. Ceci nous a permis de constater que les propriétaires de 25 720 actions de la société ne sont pas toujours identifiés.

4.3- Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées ont été consignées dans la lettre de contrôle interne. Nous signalons que, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Yousri BEN HASSINE

Rapport Spécial du Commissaire aux comptes

Bizerte, le 26 avril 2013

SOCIÉTÉ LES CIMENTS DE
BIZERTE
BAIE DE SEBRA BIZERTE

Messieurs les actionnaires ;

Conformément aux dispositions de l'article 9 du décret 529-87 du 1^{er} avril 1987 et de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport spécial du commissaire aux comptes de la société « Les Ciments de Bizerte » pour l'exercice 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer de respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers de votre société arrêtés au 31 décembre 2012. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de notre intervention pour auditer les comptes, leurs caractéristiques et modalités essentielle sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions de ces opérations et le cas échéants de leur approbation.

1- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

Les conventions conclues au cours des exercices antérieurs, et qui ont continué à produire leurs effets au cours de cet exercice sont :

- 1- Un contrat de crédit signé en 2005, avec certaines banques pour 17 000 000 DT. Il est réparti comme suit :

- STB	6 800 000
- BH	3 400 000
- ATB	3 400 000
- BS	3 400 000

Les crédits ci-dessus indiqués ont été conclus avec les mêmes conditions à savoir : Une durée de remboursement de 7 ans, un taux d'intérêt moyen mensuel du marché monétaire majoré de 1.5% l'an .Ces crédits sont garantis par une hypothèque immobilière sur un immeuble sis à Bizerte composé de deux parcelles à distraire du titre foncier n° 131.232 et une autre à distraire du titre foncier n° 130.445 refondu sous le numéro 17.680 Bizerte. Ces trois parcelles sont respectivement d'une superficie approximative de 2 Ha 78 Ares 40 Ca, 3 Ha 43 Ares 97 Ca et 3 Ha 61 Ares 08 Ca ;

- 2- Un contrat de crédit de cinq million de dinars accordé par la banque STB en 2009. Ce crédit est conclu avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 1.5% , une durée de remboursement de 7 ans , et garantie par une hypothèque sur l'immeuble sis à Bizerte et grevant les crédits obtenus en 2005.
- 3- Un contrat de crédit de deux million de dinars accordé par la banque BNA en 2009 et conclu à un taux d'intérêt de 3.75% et une durée de remboursement de 10 ans dont 3 années de franchise.

La situation comptable de ces crédits, se présente à la date du 31 décembre 2012 comme suit :

Banques	Montants	Montants remboursés		Montants restants à rembourser	
		2006-2011	2012	2013	Années suivantes
STB	11 800 000	6 761 906	2 180 950	714 286	2 142 858
BH	3 400 000	2 050 000	450 000	433 333	466 667
ATB	3 400 000	2 205 129	548 717	215 385	430 769
BS	3 400 000	2 170 330	512 088	286 813	430 769
BNA	2 000 000	0	0	428 571	1 571 429
S-TOTAL	24 000 000	13 187 365	3 691 755	2 078 388	5 042 491

2- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Président Directeur Général :

Les rémunérations et les avantages en nature octroyés au Président Directeur Général au titre de l'exercice 2012, se présente comme suit :

- Salaire brut annuel : 42 000 DT ;
- Cotisations sociales à la charge de la société : 8 339 DT
- Bons d'essence de 450 litres par mois.

Le Président Directeur Général bénéficie également d'une voiture de fonction, des services téléphoniques, d'un congé payé et de la prise en charge des soins médicaux.

La rémunération du Président Directeur Général a été fixé par arrêté du premier ministre du 17 mars 2011 suite à sa nomination par décision du conseil d'administration de la société du 8 février 2011.

Nous vous rappelons que le Président Directeur Général, ancien Directeur Administratif de la société a bénéficié au cours des exercices 2008-2009 d'un prêt personnel. Le solde en cours, au 31 décembre 2012, est de 10 914 DT. Ce prêt matérialisé par des traites et constaté parmi les « Prêts personnel » est en cours de remboursement.

Membres du conseil d'administration :

Les membres du conseil d'administration bénéficie chacun d'eux de jetons de présence annuel de 3000 DT soit 18 000 DT pour l'ensemble des membres du conseil.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles ci-dessus indiqués.

Yousri BEN HASSINE

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE**

Siège social : ABC Bulding –Les Berges du Lac

L'ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Haythem AMOR et Sonia LOUZIR .

BILAN

Exercice clos le 31 Décembre 2012

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<u>ACTIF</u>			
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP & TGT	4.1	282 073	4 497
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	355 230	244 547
AC3- Créances sur la clientèle	4.3	56 754	34 672
AC5- Portefeuille d'investissement	4.4	52	52
AC6- Valeurs immobilisées	4.5	1 345	1 649
AC7- Autres actifs	4.6	6 945	6 284
TOTAL ACTIF		702 399	291 701
<u>PASSIF</u>			
PA1 – Banque Centrale, CCP	4.7	248	
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.8	60 865	25 867
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.9	561 326	233 179
PA5 - Autres passifs	4.10	51 970	5 788
TOTAL PASSIF		674 409	264 834
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
CP1 - Capital		50 000	50 000
CP2 – Réserves		277	277
CP3 - Résultats reportés		(23 410)	(23 478)
CP4 - Résultat de l'exercice		1 123	68
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.11	27 990	26 867
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		702 399	291 701

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Exercice clos le 31 Décembre 2012

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données		11 484	4 079
HB 2 - Crédits documentaires		7 261	3 953
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		18 745	8 032
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
HB 4 - Engagements de financement en faveur de la clientèle	4.12	21 934	16 210
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		21 934	16 210
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
HB 7 - Garanties reçues	4.13	46 042	15 176
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		46 042	15 176

ETAT DE RESULTAT

Exercice clos le 31 Décembre 2012

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31 décembre 2012	31 décembre 2011
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	4.14	6 805	5 399
PR 2 - Commissions (en produits)	4.15	3 799	2 860
PR 3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		995	682
Total produits d'exploitation bancaire		11 599	8 941
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	4.16	(1 912)	(1 549)
CH 2 - Commissions encourue		(293)	(170)
Total charges d'exploitation bancaire		(2 205)	(1 719)
PRODUIT NET BANCAIRE		9 394	7 222
PR 5 \ CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	4.17	(625)	(194)
PR 7 - Autres produits d'exploitation		301	160
CH 6 - Frais de personnel		(4 434)	(3 928)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	4.18	(2 985)	(2 543)
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(563)	(646)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 088	71
PR8\CH9 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	4.19	55	4
CH 11- Impôts sur les sociétés	4.20	(20)	(7)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 123	68
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 123	68
Résultat net de l'exercice		1 123	68
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		1 123	68
RESULTAT PAR ACTION (TND)	4.23	0,225	0,014

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos le 31 Décembre 2012

(Unité : en 1 000 DT)

	Note	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		12 180	7 749
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(2 106)	(1 742)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(44 174)	(4 765)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		328 176	44 925
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(5 006)	(6 280)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		43 347	17
Impôts sur les sociétés payés		(20)	(7)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		332 398	39 897
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Acquisitions des titres d'investissement			
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		(259)	(796)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(259)	(796)
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Augmentation \ diminution des ressources spéciales		0	(36)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		0	(36)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		332 139	39 065
Liquidités et équivalents en début d'exercice		216 128	177 063
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice	4.21	548 267	216 128

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2012

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'Arab Banking Corporation–Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 – 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

2. EXERCICE COMPTABLE

L'exercice comptable commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de l'Arab Banking Corporation–Tunisie sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les lettres de crédit et de garantie sont portées en hors bilan à mesure qu'elles sont contractées et sont transférées au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour le montant de décaissement.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2012 pour leurs montants rattachés audit exercice.

Les intérêts sur crédits d'escompte sont comptabilisés dans les comptes d'intérêts constatés d'avance au moment du déblocage de ces crédits et sont comptabilisés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les agios sur les comptes courants gelés sont réservés et présentés en fin d'exercice en déduction des comptes courants débiteurs.

Provisions sur engagements

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪ A : Actifs courants	0 %
▪ B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ B2 : Actifs incertains	20 %
▪ B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪ B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

3.2. Comptabilisation des intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation.

3.3. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les différences de change sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

3.4. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatique	33%
Logiciels informatiques	20%, 33% et 50%
Agencement, Aménagement et Installations	10%

3.5. Note de présentation

Dans l'objectif d'améliorer la présentation des états Financiers de la banque, nous avons procédé au réajustement en pro forma du solde de l'exercice 2011 au niveau de l'état des flux de trésorerie et de la note y afférente et ce afin de la conformer avec la variation effective de la trésorerie de l'exercice en cours.

4. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

Note 4.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2012 un total de **282 073** KDT et se décompose comme suit :

<i>Libellé</i>	31/12/2012	31/12/2011
Caisse	2 160	2 630
BCT	279 913	1 867
Total	<u>282 073</u>	<u>4 497</u>

Note 4.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2012, le total de cette rubrique a atteint **355 230** KDT, et se répartit entre les postes suivants :

<i>Libellé</i>	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts à vue	49 639	21 497
Placements	277 653	215 997
Créances rattachées	133	281
Créances sur les	27 653	6 756
Etablissements Financiers		
Créances rattachées	152	16
Total	<u>355 230</u>	<u>244 547</u>

Note 4.3 – Créances sur la clientèle**4.3.1 - Ventilation par nature d'engagement**

Cette rubrique a atteint au 31 décembre 2012 un solde de **56 754** KDT se répartissant comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Comptes courants débiteurs	6 604	3 913
Escomptes commerciales	9 862	4 348
Crédits à Court Terme	29 292	13 110
Crédits à Moyen et Long Terme	12 823	13 429
Crédits de consolidations	443	2 171
Impayés	8 232	7 282
Intérêts courus	226	66
Total Créances Brutes	67 482	44 319
Provision Collective	(136)	
Provisions affectées	(6 406)	(5 898)
Agios réservés	(4 186)	(3 749)
Total Créances Nettes	56 754	34 672

4.3.2 – Provisions

Comme indiqué dans le paragraphe 3.1, les provisions sur créances douteuses sont calculées en considération de la classification du risque des clients et des garanties y afférentes.

4.3.3 - Ventilation par classe de risque (en montants bruts)

Classe	31/12/2012	31/12/2011
Actifs Classés 0	47 698	30 431
Actifs Classés 1	6 432	720
Actifs Classés 2	143	358
Actifs Classés 3	551	123
Actifs Classés 4	12 658	12 687
Total	67 482	44 319

4.3.4 – Provision Collective

Conformément à la circulaire aux banques 2012-02, telle que modifiée par les textes substituant, la banque a constitué au titre de l'exercice 2012 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) pour un montant de 136 KDT.

Note 4.4 – Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2012 un total de 52 KDT et représente des souscriptions d'ABC Tunisie dans le capital de la Société Tunisienne de Garantie pour 20 KDT et dans le capital de la SIBTEL pour 32 KDT.

Note 4.5 – Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2012, **1 345** KDT dont le détail se présente comme suit :

Libellé	V. Brute au 31-12-2011	Acquis. / Cession	V. Brute au 31-12-2012	Amort. 2011	Dotations 2012	Amort. 2012	V. Nette au 31-12-2012
Agencements, Aménagements Installations	1 669	192	1 861	(924)	(107)	(1 031)	830
Immeubles	298		298	(22)	(10)	(32)	266
Matériel de Transport	118		118	(89)	(20)	(109)	9
Matériel Informatique	1 012	56	1 068	(800)	(83)	(883)	185
Mobilier et Matériel de Bureau	748	5	753	(640)	(58)	(698)	55
Logiciels Informatiques	3 033	6	3 033	(2754)	(285)	(3 033)	0
<u>Total</u>	<u>6 878</u>	<u>259</u>	<u>7131</u>	<u>(5 229)</u>	<u>(563)</u>	<u>(5 792)</u>	<u>1 345</u>

Note 4.6 – Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 décembre 2012 un solde de 6 945 KDT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Crédits au personnel	5 147	4 155
Charges payées d'avance	54	29
Autres	1 744	2 100
<u>Total</u>	<u>6 945</u>	<u>6 284</u>

Note 4.7 - Banque Centrale, CCP

Ce poste totalise au 31 décembre 2012 un solde de 248 KDT représentant un solde créditeur d'un compte Nostro.

Note 4.8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste totalise au 31 décembre 2012 un solde de 60 865 KDT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts des étab. Bancaires*	54 807	25 565
Dépôts des étab. financiers	6 058	302
<u>Total</u>	<u>60 865</u>	<u>25 867</u>

* Ce solde correspond essentiellement aux dépôts d'ABC Tunis Branch.

Note 4.9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 décembre 2012 à **561 326** KDT et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts à vue	519 546	189 732
Dépôts d'épargne	8 449	6 626
Comptes à terme, Bons de Caisse et Valeurs assimilées	26 172	29 377
Autres Sommes dues à la clientèle	6 944	7 265
Dettes rattachées	218	189
Intérêts payés d'avance	(3)	(10)
<u>Total</u>	<u>561 326</u>	<u>233 179</u>

Note 4.10 – Autres passifs

Le poste « Autres Passifs » totalise au 31 décembre 2012, **51 970** KDT et s'analyse comme suit :

<i>Libellé</i>	31/12/2012	31/12/2011
Congés payés et primes au personnel	947	527
Provisions pour risques et charges	255	424
Dettes sociales	285	258
Etat, impôt et taxes	524	325
Comptes suspens de compensation	49 497	4 194
Autres	462	60
<u>Total</u>	<u>51 970</u>	<u>5 788</u>

Note 4.11 – Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2012, le capital social s'élevait à 50 000 KDT composé de 5 000 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT.

Le total des capitaux propres de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2012, s'élève au 31 décembre 2012 à **27 990** KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-11	50 000	277	(23 478)	68	26 867
Affectation du résultat 2011			68	(68)	0
Augmentation du capital					0
Distribution de bénéfices					0
Résultat au 31-12-12				1 123	1 123
Solde au 31-12-12	<u>50 000</u>	<u>277</u>	<u>(23 410)</u>	<u>1 123</u>	<u>27 990</u>

Note 4.12 – Engagements de financement en faveur de la clientèle :

Le poste « Engagements de Financement En Faveur de la Clientèle » totalise au 31 décembre 2012, 21 934 KDT et s'analyse comme suit :

<i>Libellé</i>	31/12/2012	31/12/2011
Lignes de crédits notifiées à la Clientèle et Non utilisées	21 934	16 210
<i>Total</i>	<u>21 934</u>	<u>16 210</u>

Note 4.13 – Garanties reçues

Le poste « Garanties reçues » totalise au 31 décembre 2012 un montant de 46 042 KDT et se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	31/12/2012	31/12/2011
Garanties reçues des banques installées en Tunisie	32 828	9 033
Garanties financières reçues de la clientèle	7 336	0
Garanties en actifs financiers reçues de la clientèle	597	0
Garanties réelles reçues de la clientèle (*)	5 281	6 143
<i>Total</i>	<u>46 042</u>	<u>15 176</u>

(*)Les garanties réelles reçues de la Clientèle concernent uniquement les créances classées

Note 4.14 - Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 décembre 2012 à **6 805 KDT** contre **5 399 KDT** au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	3 863	4 168
Intérêts sur créances sur la clientèle	2 942	1 231
<i>Total</i>	<u>6 805</u>	<u>5 399</u>

Note 4.15 – Commissions (en produits)

Les commissions en produits s'élèvent au 31 décembre 2012 à **3 799 KDT** contre **2 860 KDT** au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Chèques, effets, virements et tenue de compte	854	763
Commission d'intermédiation	1 008	744
Opérations de commerce extérieur	853	673
Crédits documentaires, engagement de financement et garanties	344	290
Gestion, étude des engagements	297	127
Monétique	180	156
Autres commissions	263	107
<i>Total</i>	<u>3 799</u>	<u>2 860</u>

Note 4.16 - Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 décembre 2012 à **1 912 KDT** contre **1 549 KDT** au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Intérêts sur dépôts des établissements bancaires et financiers	695	316
Intérêts sur dépôts de la clientèle	1 217	1 233
<i>Total</i>	<u>1 912</u>	<u>1 549</u>

Note 4.17 – Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif totalisent au 31 décembre 2012 un solde négatif de **625** KDT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Dotation aux provisions sur risque de crédit	(613)	(228)
Dotation pour provision collective	(136)	
Reprise de provisions sur risque de crédit	105	4 252
<i>issue d'un abandon de créances</i>	<i>0</i>	<i>4 203</i>
<i>issue d'une baisse de l'engagement (recouvrement)</i>	<i>105</i>	<i>49</i>
Pertes sur risque de crédit suite aux abandons de créances	(8)	(4 203)
Coût Net du Risque de crédit	(652)	(179)
Provisions pour Risques & charges Divers	(52)	(82)
Reprise de provisions pour charges divers	79	67
Dotation nette de provisions de l'exercice	(625)	(194)

Note 4.18 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 décembre 2012 un total de **2 985** KDT contre **2 543** KDT au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2012	31/12/2011
Loyers, Eau et Electricité	611	574
Frais de licences informatiques	712	562
Jetons de présence & frais de conseils d'administration	397	277
Frais de communication	264	227
Divers honoraires	187	148
Frais divers d'exploitation	814	755
<u>Total</u>	<u>2 985</u>	<u>2 543</u>

Note 4.19 - Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires

Les autres éléments ordinaires totalisent au 31 décembre 2012 un solde de 55 KDT.

Note 4.20 - Impôt sur les sociétés

La banque est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % sur la base du bénéfice imposable. Le bénéfice imposable au titre de l'exercice 2012 s'établit comme suit :

- Résultat comptable avant impôt	1 123
- Charges non déductibles (réintégrations)	3 000
- Produits non imposables (déductions)	(4 123)
- Résultat fiscal	0
<i>Taux d'impôt</i>	<u>35 %</u>
- Impôt sur les sociétés (minimum d'impôt)	20

Notant qu'au cours de l'exercice 2010 la banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant tous les impôts et taxes.

Les résultats préliminaires de ladite vérification se détaillent comme suit :

- Impôts et pénalités à payer 104 KTD ;
- Redressement du crédit d'IS de 390 KTD.

En se basant sur les éléments de réponses établis en collaboration avec notre consultant fiscal, nous estimons que le risque fiscal réellement encourus pourrait être ramené à :

- Impôts et pénalités à payer 72 KTD ;
- Redressement du crédit d'IS de 73 KTD.

Conformément à la réglementation en vigueur, la banque a formulé ses avis et observations sur la proposition de redressement ainsi que sur la réponse à l'opposition dans les délais prévus. La banque est en phase de réconciliation avec l'Administration fiscale, nous prévoyons la clôture du dossier au cours des premiers mois de 2013.

Note 4.21 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint au 31 décembre 2012 la somme de **548 267KDT** détaillés comme suit :

<i>Libellé</i>	31/12/2012	31/12/2011
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT (4.1)	282 073	4 497
Créances sur les Etablissements Bancaires (autres que crédits accordés aux Etab. Bancaires et financiers)	327 292	237 495
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires.	(61 098)	(25 864)
<i>Total</i>	<u>548 267</u>	<u>216 128</u>

AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 4.22 – Ventilation des actifs et des passifs selon leur durée résiduelle

	Inf. à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup. à 5 ans	Durée indéterminée	Total
ACTIFS							
<input type="checkbox"/> Caisse et avoirs auprès de la BCT, TGT et CCP	278 333	0	0	0	0	3 740	282 073
<input type="checkbox"/> Créances sur les établissements bancaires et financiers	268 589	22 678	3 500	10 000	0	50 463	355 230
<input type="checkbox"/> Créances sur la clientèle	18 618	3 044	1 617	10 114	17 186	6 175	56 754
<input type="checkbox"/> Portefeuille-titres commercial	0	0	0	0	0	0	0
<input type="checkbox"/> Portefeuille d'investissement	0	0	0	0	0	52	52
<input type="checkbox"/> Valeurs immobilisées	0	0	0	0	0	1 345	1 345
<input type="checkbox"/> Autres actifs	0	0	0	0	4 317	2 628	6 945
Total	<u>565 540</u>	<u>25 722</u>	<u>5 117</u>	<u>20 114</u>	<u>21 503</u>	<u>64 403</u>	<u>702 399</u>
PASSIFS							
<input type="checkbox"/> BCT et CCP	248	0	0	0	0	0	248
<input type="checkbox"/> Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	38 212	2 560	0	500	0	19 593	60 865
<input type="checkbox"/> Dépôts et avoirs de la clientèle	292 113	2 837	4 428	2 359	0	259 589	561 326
<input type="checkbox"/> Ressources spéciales	0	0	0	0	0	0	0
<input type="checkbox"/> Autres passifs	50 306	0	0	0	0	1 664	51 970
CAPITAUX PROPRES	0	0	0	0	0	27 990	27 990
Total	<u>380 879</u>	<u>5 397</u>	<u>4 428</u>	<u>2 859</u>	<u>0</u>	<u>308 836</u>	<u>702 399</u>
Position nette	<u>184 661</u>	<u>20 325</u>	<u>689</u>	<u>17 255</u>	<u>21 503</u>	<u>(244 433)</u>	<u>0</u>

Note 4.23 - Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, se présentent comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Résultat net (en DT)	1 123 281	67 534
Résultat net attribuable aux		
actions ordinaires (en DT)	1 123 281	67 534
Nombre moyen d'actions ordinaires	5 000 000	5 000 000
Résultat par action (en DT)	0,225	0,014

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2013.

Note 4.24 – Transactions avec les parties liées

1. Conformément au contrat de bail conclu en 2008 avec ABC-Tunis portant sur la sous-location du siège social y compris le parking. Le total des loyers payés par ABC Tunisie au titre de 2012 s'élève à 252 KDT HT.

2. Conformément à la convention de répartition des charges communes conclue en 2008 avec ABC Tunis Branch et qui fixe le « Timesheet » comme critère de détermination des clés de répartition de ces charges, les taux relatifs à 2012, sont comme suit:

-65% et 68% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais contre 68% et 71% en 2011, en ce qui concerne ABC Tunisie.

-35% et 32% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais contre 32% et 29% en 2011, en ce qui concerne ABC Tunis Branch.

Le total des charges communes payées par ABC Tunisie a atteint au 31 décembre 2012, la somme de 907 KDT HT.

En contrepartie la banque a refacturé à ABC Tunis Branch le montant de 1 607 KDT HT au titre de la même période.

3. Durant 2012, ABC Tunisie a reçu 18 KTD comme rémunération de ses dépôts auprès d'ABC Tunis Branch et a payé 261 KTD en tant qu'intérêts encourus en rémunération des dépôts de cette même banque chez ABC Tunisie.

4. Durant 2012, ABC Tunisie a reçu 1 630 KTD comme rémunération de ses placements auprès d'ABC Tunis Branch et a payé 24 KTD en tant que rémunération des placements de cette dernière.

5. Durant 2012, ABC Tunisie a reçu 1 008 KTD au titre de commissions d'intermédiation et 31 KTD au titre d'assistance technique d'ABC B.S.C.

6. Durant 2012, ABC Tunisie a reçu des garanties de la part de ABC Tunis Branch et ce en couverture d'un certain nombre de crédits. Au 31/12/2012, la somme de ces garanties s'élève à 30 270 KTD. Ce total se détaille comme suit :

TUNISIE LEASING	16 000
ATTIJARI LEASING	6 000
LESINVEST	5 490
YASSINE OU INES BRAHIM	1 280
EL WIFACK LEASING	1 500
<u>Total</u>	<u>30 270</u>

7. De sa part, ABC Tunisie a donné en faveur d'ABC Tunis Branch une garantie en couverture de l'engagement donné par cette dernière à la relation MEDEX Petroleum pour un montant de 2 485 KTND (soit 1 600k USD).
8. Les rémunérations et avantages octroyés au Directeur Général au cours de 2012 sont composés d'une rémunération brute de 416 KDT et d'avantages en nature d'une valeur de 10 KDT.
9. L'enveloppe globale brute des jetons de présence octroyés aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'est élevée à 329 KTD.

Note 4.25 – Affaires contentieuses :

Il est signalé les faits juridiques suivants :

Affaire 1

Une relation a intenté une action en référé contre la Banque pour transferts illégaux entre ABC Tunis Branch et ABC Tunisie en réclamant la somme de 3.000.000 DT objet des dis transferts;

Il a intenté une action en référé réclamant le paiement immédiat de 50% de la somme demandée et la banque a obtenu gain de cause en première instance et en appel.

Par ailleurs, le client a intenté une affaire au fond pour le même objet et il n'a pas eu gain de cause en première instance ainsi qu'en appel.

En date du 09 février 2011, la même relation a intenté un pourvoi en cassation pour la même affaire.

En date du 14 Juin 2011, la cour de cassation a instauré le renvoi de l'affaire à la cour d'appel avec une nouvelle composition. En ce sens, la Banque a reçu une convocation pour se présenter à la cour d'appel le 09 Février 2012.

La dernière audience en date a été ajournée au 14/04/2013.

Affaire 2

Une deuxième relation a intenté une action en référé contre la Banque pour transferts illégaux entre ABC Tunis Branch et ABC Tunisie et réclame la somme de 4.500.000 USD. Il a été débouté en première instance ainsi qu'en appel.

En Mars 2011, le client s'est poursuivi en cassation.

En Septembre 2011, la cour de cassation a instruit le renvoi de l'affaire devant la cour d'appel avec une nouvelle composition. En ce sens, la Banque a reçu une convocation pour se présenter à la cour d'appel le 14 Mars 2012.

La dernière audience en date a été ajournée au 04/04/2013.

Note 4.26 – Evénements postérieurs à la clôture :

Ces états financiers sont autorisés par le Conseil d'Administration du 28 Février 2013. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Rapport Général

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE

ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2012

Messieurs les actionnaires de l'Arab Banking Corporation Tunisie,

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Arab Banking Corporation Tunisie comprenant le bilan au 31 Décembre 2012 ,l'état de résultat ,l'état des engagements hors bilan et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états font ressortir des capitaux propres positifs de 27 990 KDT et un résultat bénéficiaire de 1 123 KDT.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'ABC Tunisie, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la banque est défenderesse dans deux procès l'opposant à deux de ses anciennes relations et se voit réclamer le paiement de dédommagements portant sur des montants significatifs (Cf. note aux états financiers 4.25). L'issue final de ces procès ne peut actuellement être anticipée et, de ce fait, aucune provision au titre d'un passif éventuel pouvant résulter de cette action en justice n'a été constituée dans les états financiers.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

- Nous n'avons pas d'observations à formuler quant au respect des articles 12 à 16 du code des sociétés commerciales,
- Nous n'avons pas d'observations à formuler quant à la sincérité et la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2012.
- Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Un rapport présentant les défaillances du système de contrôle interne a été remis à ce titre à la direction.

Tunis, le 13 Mars 2013

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir Membre de DTTL

Sonia LOUZIR

Consulting Management & Governance

Haythem AMOR

Rapport Spécial

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE

ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2012

Messieurs les actionnaires de l'Arab Banking Corporation Tunisie,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de Crédits et de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci- dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012

1. ABC Tunisie a reçu des garanties de la part de ABC Tunis Branch et ce en couverture d'un certain nombre de crédits accordés. Au 31/12/2012, la somme de ces garanties s'élève à 14 270 KTD. Ces garanties sont détaillées comme suit :

Client	Montant
ATTIJARI LEASING	6 000
LESINVEST	5 490
YASSINE OU INES BRAHIM	1 280
EL WIFACK LEASING	1 500
Total	14 270

- Mr Ali Kooli, Directeur Général d'ABC Tunisie, a été nommé en tant que nouvel administrateur de cette dernière. Cette nomination a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 19 Juillet 2012 mais n'a pas encore été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire de la banque.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont voici les principaux volumes réalisés :

- ABC Tunisie a reçu une garantie de la part de ABC Tunis Branch et ce en couverture du crédit accordé à TUNISIE LEASING. Au 31/12/2012, la valeur de cette garantie s'élève à 16 000 KDT. L'accord portant sur la garantie en question prévoit une rémunération annuelle fixe de 250 USD en faveur d'ABC Tunis Branch.

- ABC Tunisie a donné en faveur d'ABC Tunis Branch une garantie en couverture de l'engagement donné par cette dernière à la relation MEDEX Petroleum pour un montant de 2 485 KDT. L'accord portant sur la garantie en question ne prévoit pas de rémunération en faveur d'ABC Tunisie.

- ABC Tunisie a conclu en 2008 avec ABC Tunis Branch, un contrat de bail annuel prenant effet le 1er avril 2008, portant sur la sous location du siège social en plus d'un parking de 86 places. Le montant du loyer payé au titre de l'exercice 2012 est de 252 KDT (hors taxes).

- ABC Tunisie et ABC Tunis Branch ont conclu une convention, de répartition des charges communes, qui considère le critère du temps de travail «Time Sheet» comme base de détermination des clés de répartition de ces charges.

En conséquence les charges communes aux deux banques ont été refacturées dans les deux sens comme suit :

- ABC Tunisie refacture à ABC Tunis Branch 35% et 32% respectivement pour les frais du personnel et les autres frais;
- ABC Tunis Branch refacture à ABC Tunisie 65% et 68 % respectivement pour les frais du personnel et les autres frais.

Le montant des charges supportées par ABC Tunisie au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 907 KDT (hors taxes). Pour la même période ABC Tunis Branch a supporté 1 607 KDT (hors taxes).

La convention précitée a été autorisée par le Conseil d'Administration du 18 avril 2008.

- ABC Tunisie a reçu 1 008 KTD de commissions d'intermédiation et 31 KTD au titre d'assistance technique réalisée pour le compte d'ABC Bahreïn.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants:

- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :**

- Les rémunérations et avantages octroyés au nouveau Directeur Général sont composés d'une rémunération brute de 415 628 dinars et d'avantages en nature d'une valeur de 9 702 dinars.
- L'enveloppe globale brute des jetons de présence octroyés aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'est élevée à 328 623 dinars.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, se présentent comme suit (en DT)

Désignation	Direction Générale		Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012
Avantage à court terme	424 820		328 623	-
Avantage postérieur à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiement en action	-	-	-	-
Total	424 820		328 623	-

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre Conseil d'Administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions desdits articles et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis, le 13 mars 2013

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir Membre de DTTL

Sonia LOUZIR

Consulting Management & Governance

Haythem AMOR

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**UNION INTERNATIONALE DE BANQUES**

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2012. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Noureddine Hajji et M. Mustapha Medhioub.

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre 2012
 (Unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2012	31/12/2011 (retraité)	31/12/2011	
ACTIF					
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	79 754	46 310*	46 292
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	104 711	72 052	72 052
AC3	Créances sur la clientèle	(3)	3 051 394	2 726 789	2 726 789
AC4	Portefeuille-titres commercial	(4)	367	334	334
AC5	Portefeuille d'investissement	(5)	61 617	67 755	67 755
AC6	Valeurs immobilisées	(6)	44 776	38 978	38 978
	Actif d'impôt différé	(7)	9 470	19 362	19 362
AC7	Autres actifs	(8)	38 892	41 391*	38 784
TOTAL ACTIF			3 390 981	3 012 971	3 010 346
PASSIF					
PA1	Banque centrale et C.C.P	(9)	67 158	12 022*	12 002
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(10)	28 896	38 591	38 591
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(11)	2 698 019	2 429 337*	2 448 881
PA4	Emprunts et ressources spéciales	(12)	338 431	308 983*	279 182
	Passif d'impôt différé		2 027	1 876	1 876
PA5	Autres passifs	(13)	95 946	77 484*	85 136
TOTAL PASSIF			3 230 477	2 868 293	2 865 668
	Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		4 151	4 140	4 140
	Intérêts des minoritaires dans le résultat		(145)	43	43
Intérêts des minoritaires			4 006	4 183	4 183
CAPITAUX PROPRES					
CP1	Capital		196 000	196 000	196 000
CP2	Réserves consolidées et assimilées		(55 477)	(70 050)	(70 050)
CP6	Résultat net consolidé		15 975	14 545	14 545
TOTAL CAPITAUX PROPRES		(14)	156 498	140 495	140 495
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES			3 390 981	3 012 971	3 010 346

(*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité Note 7.3

Etat des Engagements Hors Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre 2012
(Unité: en milliers de dinars)

	<i>PASSIFS EVENTUELS</i>	Note	31/12/2012	31/12/2011
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	(15)	468 892	486 911
HB2	Crédits documentaires	(16)	55 929	73 115
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS		524 821	560 026
	<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>			
HB4	Engagements de financement donné	(17)	83 904	101 681
	TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		83 904	101 681
	<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>			
HB7	Garanties reçues	(18)	856 978	945 522
	TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		856 978	945 522

Etat de résultat consolidé
Période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012
(Unité : en milliers de dinars)

		Note s	Exercice 2012	Exercice 2011 (retraité)	Exercice 2011
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(19)	180 187	158 379*	158 541
PR2	Commissions perçues	(20)	45 028	40 673	40 673
PR3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(21)	9 001	9 697	9 697
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(22)	2 811	3 530	3 530
	Total produits d'exploitation bancaire		237 027	212 279	212 441
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(23)	73 628	68 778*	68 782
CH2	Commissions encourues	(24)	2 288	1 947*	2 536
CH3	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		1	-	-
	Total charges d'exploitation bancaire		75 917	70 725	71 318
PRODUIT NET BANCAIRE			161 110	141 554	141 123
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(25)	(42 514)	(30 042)*	(30 762)
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(26)	4 894	(668)	(668)
PR7	Autres produits d'exploitation		23	34	34
CH6	Frais de personnel	(27)	(69 574)	(60 886)*	(59 362)
CH7	Charges générales d'exploitation	(28)	(19 298)	(18 686)*	(19 059)
CH8	Dotations aux amortissements sur immobilisations		(6 946)	(6 064)	(6 064)
RESULTAT D'EXPLOITATION			27 695	25 242	25 242
PR8/CH9	Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires		203	92	92
CH11	Impôts sur les sociétés	(29)	(13 177)	(9 535)	(9 535)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			14 721	15 799	15 799
PR9/CH10	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments extraordinaires		1 109	(1 210)	(1 210)
	Intérêts des minoritaires		(145)	44	44
RESULTAT NET DU GROUPE			15 975	14 545	14 545
RESULTAT PAR ACTION (en DT)			(30)	0,815	0,742

(*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité Note 7.3

Etat de Flux de Trésorerie consolidé
Période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012
 (Unité : en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011 (retraité)	Exercice 2011
ACTIVITE D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation encaissés		223 441	207 136*	207 414
Charges d'exploitation décaissées		(73 169)	(68 815)*	(69 094)
Dépôts / Retrait de dépôts des Etablissements Bancaires		1 450	5 840	5 840
Dépôts / Retrait de dépôts des autres établissements Financiers		683	82	82
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(353 863)	(471 631)*	(471 498)
Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle		268 141	168 591*	198 063
Titres de placement / Titres de transaction		309	179*	(215)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(82 413)	(65 939)*	(65 653)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		9 903	10 310*	10 514
Impôt sur les bénéfices		(881)	(1 318)*	(1 544)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		(6 400)	(215 565)	(186 091)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 475	2 592*	2 489
Acquisition/Cession sur portefeuille d'investissement		15 163	440*	1 445
Acquisition/Cession sur Immobilisations		(11 425)	(9 529)*	(9 681)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		6 213	(6 497)	(5 747)
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission/Remboursement d'Emprunts		27 665	67 770*	38 297
Augmentation/Diminution des ressources spéciales		(4 364)	2 823	2 823
Dividendes versés		-	(99)*	(850)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		23 301	70 494	40 270
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		23 114	(151 568)	(151 568)
Liquidités et équivalents en début d'exercice	(31)	67 629	219 197	219 197
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	(32)	90 743	67 629	67 629

(*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité Note 7.4

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale NCT 1 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2012.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- La société mère : UIB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif.

Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode d'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par l'UIB.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Sociétés	Secteur	% de contrôle	Nature	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Union Internationale de Banques	Financier	100%	Mère	Intégration Globale	100%
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration Globale	99,97%
UIB Finance	Financier	99,84%	Filiale	Intégration Globale	99,84%
Internationale SICAR	Financier	34,00%	Filiale	Intégration Globale	34,00%

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) à fin Décembre 2010 ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis "(classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios et intérêts réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2012 et au sens de la circulaire BCT 91-24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la Banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

5.2.1 Provisions individuelles.

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- | | |
|----------------------------|-------|
| - B2 : actifs incertains | 20 % |
| - B3 : actifs préoccupants | 50 % |
| - B4 : Actifs compromis | 100 % |

En application de ces dispositions, la Banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

La Société Générale s'est engagée, en outre, à couvrir et à garantir le paiement en faveur de l'UIB des montants correspondants au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou non munies de provisions nécessaires au 31/12/2012. Le montant de cet engagement de paiement s'élève à 40 018 KTND au 31 décembre 2012.

5.2.2 Provisions collectives.

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, ces règles ont été adoptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier au 31 décembre 2011, pour un montant de 6 700 KTND.

En 2012 et en application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayants prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, une provision complémentaire de 565 KTND a été dotée au cours de l'année 2012. Ainsi, la provision collective constituée par la banque s'élève, au 31 décembre 2012, à 7 265 KTND.

5.2.3 Traitement des intérêts impayés sur crédit

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

5.3- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 290 518 KTND au 31 décembre 2012 contre 274 689 KTND au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2012	31/12/2011
Provision pour risque de contre partie créances douteuses bilan	264 558	251 575
Provision pour passifs et charges	9 498	5 563
Provision à caractère général dite collective	7 265	6 700
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	4 965	5 665
Provision pour dépréciation de titres	2 278	1 748
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	1 579	2 070
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	375	1 368
Total	290 518	274 689

5.4- Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%			
Immobilisations hors exploitation	2%			
Matériel roulant	20%			
Matériel et mobilier de bureau	10%			
Matériel informatique	15%,	16.66%,	20%,25%	et
33.33%				
Logiciel	20%			
AAI	10%			
Matériel et équipement amicale	10%			

5.5- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « Portefeuille d'investissement ».

5.6- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1- Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31 décembre 2012 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

6.2- Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont intégralement éliminés du fait que le Groupe est constitué des filiales consolidés avec la méthode d'intégration globale.

6.3- Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1- Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

7.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- Les commissions entre sociétés du Groupe ;
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB ;
- Les cessions de créances par l'UIB au profit de la société Internationale de Recouvrement de Créances.

7.3- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité: bilan et compte de résultat

Au 31 décembre 2012, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31 décembre 2011 :

En KTND

<i>Rubrique Retraitée</i>	<i>Montant du retraitement au 31/12/2011</i>	<i>Commentaires</i>
AC1-Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP, et TGT	20	Reclassement du compte CCP (virement téléphonique inter-comptoir) de AC1 à PA1
PA1-Banque centrale, CCP	(20)	Reclassement du compte CCP (virement téléphonique inter-comptoir) de AC1 à PA1
AC7-Autres actifs (b)	2 003	Reclassement du compte provision action en défense de AC7 (b) à PA5 (c)
PA5 Autres passifs(c)	(2 003)	Reclassement du compte provision action en défense de AC7 (b) à PA5 (c)
PA3(e) Autres dépôts et avoirs	29 472	Reclassement des souscriptions à l'emprunt obligataire 2011 non clôturées de PA3 à PA4(a)
PA4(a)-Emprunts et Ressources spéciales	(29 472)	Reclassement des souscriptions à l'emprunt obligataire 2011 non clôturées de PA3 à PA4(a)
PA 4- Emprunts et ressources spéciales (a)	(329)	Reclassement frais d'émission emprunt obligataire de PA4 (a) à AC7 (b)
AC7-Autres actifs (b)	329	Reclassement frais d'émission emprunt obligataire de PA4 (a) à AC7 (b)

Rubrique Retraitée	Montant du retraitement au 31/12/2011	Commentaires
AC7-Autres actifs (b)	7	Reclassement du compte charge back Mastercard de AC7 (b) à PA5 (b)
PA5Autres passifs(b)	(7)	Reclassement du compte charge back Mastercard de AC7 (b) à PA5 (b)
AC7-Autres actifs (b)	273	Reclassement du compte erreurs de caisse de AC7 (b) à PA5 (b)
PA5Autres passifs(b)	(273)	Reclassement du compte erreurs de caisse de AC7 (b) à PA5 (b)
CH 2- Commissions encourues	(903)	Reclassement redevances prestations IBS de CH2 à CH7 (a)
CH 7- Charges générales d'exploitation	903	Reclassement redevances prestations IBS de CH2 à CH7 (a)
CH7- Charges générales d'exploitation	(183)	Reclassement frais télégrammes télex de CH7(a) à CH2
CH 2- Commissions encourues	183	Reclassement frais télégrammes télex de CH7(a) à CH2
CH7- Charges générales d'exploitation	(130)	Reclassement Règlement télécom SMS banking de CH7(a) à CH2
CH2- Commissions encourues	130	Reclassement Règlement télécom SMS banking de CH7(a) à CH2
CH4 – Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	(558)	Reclassement de la provision sur indemnité fin de carrière de CH4 à CH6
CH6 - Frais de personnel	558	Reclassement de la provision sur indemnité fin de carrière de CH4 à CH6
CH7- Charges générales d'exploitation	(500)	Reclassement de la contribution Foprolos de CH7 à CH6
CH6- Frais de personnel	500	Reclassement de la contribution Foprolos de CH7 à CH6
CH7- Charges générales d'exploitation	(1 000)	Reclassement de la Taxe/ formation professionnelle de CH7 à CH6
CH6- Frais de personnel	1 000	Reclassement de la Taxe/ formation professionnelle de CH7 à CH6
CH7- Charges générales d'exploitation	534	Reclassement de la contribution Etat/ TFP de CH7 à CH6
CH6- Frais de personnel	(534)	Reclassement de la contribution Etat/ TFP de CH7 à CH6
PA3- Dépôts de la clientèle	(9 929)	Reclassement des fonds gérés pour compte de la rubrique PA5 à PA3
PA5- Autres passifs	9 929	Reclassement des fonds gérés pour compte de la rubrique PA5 à PA3

7.4- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité de flux de Trésorerie

Au 31 décembre 2012, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31 décembre 2011:

En KTND

<i>Rubrique Retraitée</i>	<i>Montant du retraitement au 31/12/2011</i>	<i>Commentaires</i>
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	2	Reclassement de Provision Engagement Hors Bilan
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(2)	Reclassement de Provision Engagement Hors Bilan
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement	(1 005)	Reclassement Dividende / Titres de Participation
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	1 005	Reclassement Dividende / Titres de Participation
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	(154)	Reclassement de Plus value de cession d'immobilisations
Acquisitions cessions sur immobilisations	154	Reclassement de Plus value de cession d'immobilisations
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(29)	Reclassement du Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	29	Reclassement du Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires
Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle	(29 472)	Reclassement des souscriptions à l'emprunt obligataire non clôturées au 31/12/2012
Emission/Remboursement d'Emprunts	29 472	Reclassement des souscriptions à l'emprunt obligataire non clôturées au 31/12/2012
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(206)	Reclassement de la reprise sur provision relative aux engagements hors bilan
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	206	Reclassement de la reprise sur provision relative aux engagements hors bilan
Dividendes versés	751	Elimination des dividendes reçus des filiales
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	(751)	Elimination des dividendes reçus des filiales
Produits d'exploitation encaissés	(278)	Elimination des commissions payées aux filiales
Charges d'exploitation décaissées	278	Elimination des commissions payées aux filiales
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	(152)	Retraitement des intérêts et dividendes encaissés de la filiale UIB Finance

NOTES EXPLICATIVES*(Les chiffres sont exprimés en KTND : milliers de Dinars)***NOTES SUR LES POSTES D'ACTIF****Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Ce poste présente au 31 décembre 2012 un solde de 79 754 KTND contre 46 310 KTND au 31 décembre 2011 se détaillant ainsi :

Désignation	En KTND	
	31/12/2012	31/12/2011
Caisse espèces en dinars	35 985	15 717
Remise des fonds à IBS	19 973	1 933
BCT comptes ordinaires	18 057	22 007*
Alimentation GAB	4 193	4 718
Caisse espèces en devises	1 158	1 322
Espèces en route	467	581
CCP comptes ordinaires	31	669*
Sous total	79 864	46 947
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(110)	(637)
Total	79 754	46 310

Une opération d'apurement des suspens aux comptes BCT en devises et en dinar ainsi qu'au compte CCP antérieures au 31 décembre 2008 a été effectuée lors de l'arrêtée de la situation de juin 2012. Les montants passés par perte ont été couverts par les provisions constituées en 2007.

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31 décembre 2012 un solde de 104 711KTND contre 72 052 KTND au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2012	31/12/2011
Placement devises chez la BCT	68 695	45 986
Placements chez les correspondants	24 130	8 423
Comptes ordinaires auprès des correspondants étrangers	11 514	15 477
Autres concours	599	875
Autres créances sur la Société Générale	-	1 450
Sous total	104 938	72 211
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(227)	(159)
Total	104 711	72 052

Une opération d'apurement des suspens aux comptes correspondants antérieurs au 31 décembre 2008 a été effectuée lors de l'arrêtée de la situation de juin 2012. Les montants passés par perte ont été couverts par les provisions constituées en 2007.

Note 3 : Créances sur la clientèle

Au 31 décembre 2012, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 3 051 394 KTND contre 2 726 789 KTND au 31 décembre 2011, se détaillant comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Autres concours à la clientèle	3 246 254	2 906 374
Comptes ordinaires débiteurs	261 515	258 486
Crédits sur ressources spéciales	18 792	19 760
Agios et intérêts réserves	(203 344)	(199 556)
Provisions pour risque de contrepartie	(264 558)	(251 575)
Provisions à caractère général dite collective	(7 265)	(6 700)
Sous total	3 526 561	3 184 620
Sous total	(475 167)	(457 831)
Total Net des Provisions	3 051 394	2 726 789

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature se détaillent ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Provisions sur créances douteuses	(264 558)	(251 575)
Provisions à caractère générale dite collective	(7 265)	(6 700)
Total provisions risque de contre partie	(271 823)	(258 275)
Agios sur comptes non mouvementés	(157 353)	(150 963)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(28 483)	(30 635)
Intérêts réservés sur consolidations	(9 897)	(9 578)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(2 532)	(2 983)
Autres commissions réservées	(2 413)	(2 530)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 358)	(2 455)
Commissions réservées sur cautions dinars	(308)	(412)
Total intérêts et agios réservés	(203 344)	(199 556)
Total	(475 167)	(457 831)

Note 4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente un solde de 367 KTND au 31 décembre 2012 contre 334 KTND au 31 décembre 2011. Cette rubrique est constituée exclusivement par des titres de placements souscrits par la SICAR.

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique totalise 61 617 KTND au 31 décembre 2012 contre 67 755 KTND au 31 décembre 2011 se détaillant comme suit :

En KTND

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Titres de participations	35 281	41 249
Titres d'investissement	33 579	33 919
S/Total	68 860	75 168
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	(4 965)	(5 665)
Provision pour dépréciation de titres	(2 278)	(1 748)
Total	61 617	67 755

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

En KTND

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Bons de trésor assimilables (BTA)	30 000	30 000
Emprunt obligataire	2 769	3 000
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	291	292
Créances rattachées sur BTA	519	479
Créances rattachées sur emprunt obligataire	-	148
TOTAL	33 579	33 919

Note 6 : Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées présentent un solde net de 44 776 KTND au 31 décembre 2012 détaillé comme suit :

En KTND

<i>Description</i>	<i>Valeur brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>VCN</i>
Immobilisations corporelles	94 272	52 930	41 342
Immobilisations incorporelles	9 142	6 015	3 127
Immobilisations en cours	307	-	307
Total	103 721	58 945	44 776

Note 7 : Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt différé totalise au 31 décembre 2012, 9 470 KTND contre 19 362 KTND au 31 décembre 2011. Il porte principalement sur le stock des provisions constituées par la société mère et non déduites fiscalement.

Note 8 : Autres actifs

Ce poste présente un solde de 38 892 KTND au 31 décembre 2012 contre 41 391 KTND au 31 décembre 2011 se détaillant ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Crédits aux personnels	15 540	13 368
Créances prises en charge par l'Etat	10 475	11 348
Comptes d'attentes et de régularisation	8 436	12 714
Action en défense	3 036	3 056
Autres actifs	1 443	1 477
Sous total	38 930	41 963
Provision sur autres actifs	(38)	(572)
Total	38 892	41 391

NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**Note 9 : Banque Centrale & CCP**

L'encours des emprunts auprès de la BCT s'élève au 31 décembre 2012 à 67 158 KTND contre 12 022 KTND au 31 décembre 2011.

En KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Emprunt dinars auprès de la BCT	66 000	12 000
Dettes rattachées	581	2
CCP	577	20
Total	67 158	12 022

Note 10 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2012 à 28 896 KTND contre 38 591 KTND au 31 décembre 2011 se détaillant comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	27 800	38 173
Dépôts et avoirs des établissements financiers	1 096	414
Autres sommes dues	-	4
Total	28 896	38 591

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Emprunt sur le marché monétaire	20 000	37 200
Correspondants étrangers LORI	7 783	925
Dettes rattachées	17	7
Correspondants étrangers NOSTRI	-	41
Total	27 800	38 173

Note 11 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 2 698 019 KTND au 31 décembre 2012 contre 2 429 337 KTND au 31 décembre 2011. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	En KTND	
	31/12/2012	31/12/2011
Comptes épargnes	982 580	821 742
Dépôts à vue	823 842	688 638
Comptes à terme et bons de caisse	743 854	701 229
Autres dépôts et avoirs	75 087	62 635*
Certificats de dépôts	62 377	145 164
Fonds gérés pour compte	10 279	9 929
Total	2 698 019	2 429 337

Note 12 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 338 431 KTND au 31 décembre 2012 contre 308 983 KTND au 31 décembre 2011, il se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	En KTND	
	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts obligataires	198 711	165 667*
Emprunts subordonnés	80 000	80 000
Ressources spéciales	26 664	27 621
Emprunt en devises	26 606	31 985
Dettes rattachées	6 450	3 710
Total	338 431	308 983

La rubrique a enregistré une hausse globale de 29 448 KTND suite à l'émission d'un nouvel emprunt obligataire au cours de l'année 2011 pour un montant de 51 431 KTND. Les souscriptions au titre de cet emprunt effectuées jusqu'au 31 décembre 2011 s'élèvent à 29 472 KTND.

La Banque a émis au cours du second semestre 2012 un emprunt obligataire de 40 000 KTND et clôturé début 2013. Les souscriptions au titre de cet emprunt effectuées jusqu'au 31 décembre 2012 s'élèvent à 21 400 KTND.

Par ailleurs l'UIB a procédé au règlement de la 3ème échéance de l'emprunt obligataire émis par L'UIB le 17/07/2009, pour un montant de 6 903 KTND et au règlement de la 1ère échéance de l'Emprunt Obligataire émis par l'UIB en 2011 pour un montant 3 412 KTND. La baisse de l'encours de l'emprunt en devise est expliquée par le règlement des montants échus de l'emprunt en dollar auprès de la Société Générale pour un montant de 5 379 KTND.

Note 13 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 95 946 KTND au 31 décembre 2012 contre 77 484 KTND au 31 décembre 2011 se détaillant ainsi:

En KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Comptes d'attente et de régularisation	20 404	19 186
Sommes dues au personnel	15 761	13 409
Valeurs exigibles après encaissement	15 144	9 186
Provision pour passifs	11 077	7 633
Saisies arrêts clients	9 512	7 618
Provision sur chèques certifiés	6 496	3 256
Etat impôts et taxes	5 692	5 114
Charges provisionnées pour congé à payer	5 291	4 533
Fournisseurs factures à payer	3 164	4 859
Cotisation CNSS	3 002	2 393
Autres	403	297
Total	95 946	77 484

NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES**Note 14 : Capitaux propres**

A la date du 31 décembre 2012, le capital social du Groupe s'élève à 196 000 KDT correspondant au capital de la société mère UIB. Il est composé de 17 600 000 d'actions et de 2 000 000 de certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 DT, libérés en totalité.

Les capitaux propres du Groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2012, accusent au 31 décembre 2012 un total de 156 499 KTND contre 140 495 KTND au 31 décembre 2011. Les contributions de chaque société du périmètre dans les capitaux propres du Groupe, pour l'exercice 2012, se présentent comme suit:

En KTND

Désignation	UIB	UIB Finance	IRC	I.SICAR	TOTAL
Capital	196 000	-	-	-	196 000
Réserves consolidées et assimilées	(53 557)	(373)	(1 969)	422	(55 477)
Résultat net consolidé	16 731	49	(473)	(332)	15 975
Total capitaux propres au 31/12/2012	159 174	(324)	(2 442)	90	156 498

ENGAGEMENTS HORS BILAN**Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données**

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 468 892 KTND au 31 décembre 2012 contre 486 911 KTND au 31 décembre 2011. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	En KTND	
	31/12/2012	31/12/2011
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	306 519	321 171
Cautions émises en faveur de la clientèle	142 344	143 159
Avals données en devises	16 119	17 676
Avals données en dinars	3 910	4 905
Total	468 892	486 911

Note 16: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 55 929 KTND au 31 décembre 2012 contre 73 115 KTND au 31 Décembre 2011. Le solde se détaille ainsi :

<i>Désignation</i>	En KTN D	
	31/12/2012	31/12/2011
Ouverture de Credoc import confirme	28 370	32 704
Règlement Credoc import confirme	12 811	2 730
Ouverture Credoc import non confirme	5 280	10 753
Règlement Credoc import non confirme	2 449	-
Acceptation de crédit acheteur import	44	42
Acceptation Credoc import confirme	-	14 368
Acceptation de Credoc import non confirme	-	3 603
Sous total Credoc import	48 954	64 200
Confirmation de Credoc export	6 160	7 656
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	815	1 259
Sous total Credoc export	6 975	8 915
Total	55 929	73 115

Note 17 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu, des autorisations de découvert autorisés et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 83 904 KTND au 31 décembre 2012 contre 101 681 KTND au 31 décembre 2011

<i>Désignation</i>	En KTND	
	31/12/2012	31/12/2011
Engagement de financement en faveur de la clientèle	83 904	101 681
Total	83 904	101 681

Note 18 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 856 978 KTND au 31 décembre 2012 contre 945 522 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Garanties reçues des autres établissements de crédit	518 427	585 301
Garanties reçues de la clientèle	227 643	239 807
Garantie reçues de l'Etat	110 908	120 414
Total	856 978	945 522

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 110 908 KTND au 31 décembre 2012 contre 120 414 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Autres garanties de l'Etat	85 595	98 264
SOTUGAR	17 639	16 798
FNG et FOPRODI	7 674	5 352
Total	110 908	120 414

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 518 427 KTND au 31 décembre 2012 contre 585 301 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	306 519	321 171
Garanties données par la Société Générale	152 718	194 590
Garanties reçues des correspondants étrangers	46 473	54 457
Confirmation banque Credoc export	6 976	8 915
Garanties reçues des correspondants locaux	4 428	2 061
Garantie reçue des compagnies d'assurance	1 313	4 107
Total	518 427	585 301

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 227 643 KTND au 31 décembre 2012 contre 239 807 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Garanties hypothécaires	218 943	234 615
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	8 700	5 192
Total	227 643	239 807

ETAT DE RESULTAT**Note 19 : Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 180 187 KTND au 31 décembre 2012 se détaillant ainsi :

<i>Désignation</i>	KTND	
	<i>Exercice 2012</i>	<i>Exercice 2011</i>
Opérations avec la clientèle	172 677	150 584
Autres intérêts et revenus assimilés	5 860	6 480
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 650	1 315
Total	180 187	158 379

Note 20 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 45 028 KDT au 31 décembre 2012 se détaillant ainsi :

<i>Désignation</i>	KTND	
	<i>Exercice 2012</i>	<i>Exercice 2011</i>
Commissions sur monétique banque à distance	12 137	10 245
Commissions sur crédits	11 229	10 400
Commissions sur moyens de paiement	6 036	5 186
Autres produits sur services financiers	5 396	5 116
Commissions sur comptes	4 775	4 639
Autres commissions	4 242	4 085
Commissions sur opérations de caisse	1 213	1 002
Total	45 028	40 673

Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève à 9 001 KTND au 31 décembre 2012 se détaillant ainsi :

<i>Désignation</i>	KTND	
	<i>Exercice 2012</i>	<i>Exercice 2011</i>
Gain net sur opérations de change	8 929	9 424
Gain net sur titres de placement	67	273
Gain net sur titres de transaction	5	-
Total	9 001	9 697

Note 22 : Revenus du portefeuille d'investissement

Les gains sur portefeuille d'investissement totalisent 2 811 KTND au 31 décembre 2012 et se détaillent ainsi :

<i>Désignation</i>	KTND	
	<i>Exercice 2012</i>	<i>Exercice 2011</i>
Intérêts sur bons de trésor assimilables	1 898	1 936
Intérêts sur autres titres d'investissement	465	594
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	442	716
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	132	266
Intérêts sur obligations	-	18
Charges sur opération sur titre modification comptable	(126)	-
Total	2 811	3 530

Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 73 628 KTND au 31 décembre 2012 se détaillant ainsi :

Désignation	KTND	
	Exercice 2012	Exercice 2011
Opérations avec la clientèle	52 998	53 242
Emprunts et ressources spéciales	14 205	10 027
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	5 661	5 302
Autres intérêts et charges	764	207
Total	73 628	68 778

Note 24 : Commissions encourues

Les commissions encourues s'élèvent à 2 288 KTND au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	KTND	
	Exercice 2012	Exercice 2011
Commissions monétiques	1 398	1 340
Redevances et prestations	256	203
Frais Télégrammes Télex	219	183
Règlement télécom SMS Banking	183	130
Autres commissions	138	68
Frais de confection carnet de chèques	94	90
Rémunération du fonds géré SICAR	-	(67)
Total	2 288	1 947

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non couvertes par provisions s'élèvent à 42 514 KTND au 31 décembre 2012 :

Désignation	KTND	
	Exercice 2012	Exercice 2011
Coût net du risque clientèle	38 598	33 964
Coût net du risque divers	3 916	(3 922)
Total	42 514	30 042

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Désignation	KTND	
	Exercice 2012	Exercice 2011
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	41 816	31 196
Pertes couvertes de contrepartie	24 578	21 305
Pertes non couvertes de contrepartie	1 027	483
Dotations aux provisions collectives	565	6 700
Recouvrement sur créances passées par perte	(51)	(93)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(4 387)	(4 106)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(24 950)	(21 521)
Coût net du risque de contrepartie	38 598	33 964

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

KTND

<i>Désignation</i>	<i>Exercice 2012</i>	<i>Exercice 2011</i>
Dotations aux provisions pour risques et charges	5 939	1 143
Perte sur éléments hors exploitation	3 815	11 283
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	275	-
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(1 340)	(10 001)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(1 759)	(1 022)
Gains sur éléments hors exploitation	(3 014)	(5 321)
Total	3 916	(3 922)

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement totalisent 4 894 KTND au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

KTND

<i>Désignation</i>	<i>Exercice 2012</i>	<i>Exercice 2011</i>
Plus value cession titres d'investissement	4 809	-
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	1 197	287
Reprise de provisions sur titres de participation	-	1 320
Dotation aux provisions sur titres de participation	(263)	(110)
Pertes sur titres d'investissement	(351)	(1 271)
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(498)	(894)
Total	4 894	(668)

Note 27 : Frais de Personnel

Les frais de personnel s'élèvent à 69 574 KTND au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

KTND

<i>Désignation</i>	<i>Exercice 2012</i>	<i>Exercice 2011</i>
Rémunération du personnel	51 848	44 949
Charges sociales	12 736	11 340
Autres charges de personnel	5 091	4 597
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	(101)	-
Total	69 574	60 886

Note 28 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent 19 298 KTND au 31 décembre 2012 se détaillant ainsi :

KTND

<i>Désignation</i>	<i>Exercice 2012</i>	<i>Exercice 2011</i>
Frais divers de gestion	12 116	10 333
Travaux fournitures et services extérieurs	7 182	8 353
TOTAL	19 298	18 686

Les travaux et services extérieurs présentent un flux de 7 182 KTND et se détaillent comme suit :

KTND

Désignation	Exercice 2012	Exercice 2011
Loyers commerciaux	2 386	1 988
Maintenance logiciel informatique	1 123	906
Autres services extérieurs	734	829
Assurance globale banque	486	501
Entretien et nettoyage immeubles	435	432
Honoraires commissaires aux comptes	397	326
Maintenance matériel informatique	282	404
Loyer personnel logements de fonction	254	206
Assurance immeubles et voitures	245	242
Gardiennage et surveillance	234	1 417
Frais judiciaires	185	203
Rémunération d'intermédiaires	146	366
honoraires service assistance Société Générale	123	269
Sous-traitance archives	95	87
Sous- traitances informatique	28	25
Maintenance et consommable photocopieurs	16	20
Entretien et réparation divers	13	9
Loyer personnel à regime special	-	124
TOTAL	7 182	8 354

Note 29 : Impôt sur les sociétés

Le Groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 35%. La charge d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2012 totalise 13 177 KTND et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2012	Exercice 2011
Impôt différé	9 977	8 890
Impôt courant	3 200	645
Total	13 177	9 535

Note 30 : Résultat par action

Désignation	Exercice 2012	Exercice 2011
Résultat net (en KTND)	15 975	14 545
Nombre moyen d'actions ordinaires	19 600 000	19 600 000
Résultat par action (en DT)	0,815	0,742

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 31 : Liquidités et Equivalents de liquidités en début l'exercice.

Les liquidités et équivalents de liquidité en début d'exercice s'élèvent à 67 629 KDT au 31 décembre 2012.

Note 32 : Liquidités et Equivalents de liquidités en fin d'exercice.

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période s'élèvent à 90 743 KTND au 31 décembre 2012 contre 67 629 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillant ainsi :

<i>Désignation</i>	KTND	
	<i>Exercice 2012</i>	<i>Exercice 2011</i>
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	147 982	92 914
Créances sur les établissements bancaires	36 177	24 717
Titres de transactions	367	168
Dépôts des établissements bancaires & financiers	(27 783)	(38 170)
Emprunts auprès de la banque centrale	(66 000)	(12 000)
Total	90 743	67 629

Note 33 – Evènements post-clôture.

Actuellement, la société mère « L'UIB » fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie couvrant les exercices 2008, 2009, 2010 et 2011 ainsi qu'un contrôle de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale portant sur les périodes du 30/09/2009 au 30/09/2012.

Une notification préliminaire des résultats de la vérification fiscale approfondie a été adressée à la banque pour un montant global de 4 392 KTND. La banque a provisionné le redressement en question et le risque pour l'année fiscale 2012 et ce à concurrence de 3 400 KTND.

Une notification préliminaire des résultats de la vérification sociale a été adressée à la banque pour un montant global de 2 417 KTND. La banque a provisionné le redressement ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de 2012 à concurrence de 1 500 KTND.

Les états financiers consolidés du groupe UIB sont autorisés par le Conseil d'Administration du 11 Avril 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

I - RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OEECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

Immeuble International City Center – Tour
des bureaux
Centre Urbain Nord – 1082 Tunis
Tel : +216 70 728 450
Fax : +216 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

**UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB)
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES****Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2012****Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 juin 2012, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques (UIB), comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2012, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 156 498 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 15 975 KTND.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

Immeuble International City Center – Tour
des bureaux
Centre Urbain Nord – 1082 Tunis
Tel : +216 70 728 450
Fax : +216 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie du Groupe « Union Internationale de Banques » pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les incertitudes suivantes exposées dans la note aux états financiers n°33 « Evénements post-clôture » :

- La société mère « Union Internationale de Banques » a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi en matière d'impôts, droits et taxes portant sur les exercices 2008, 2009, 2010 et 2011 et ayant abouti à une notification préliminaire de 4 392 KTND et l'annulation du crédit d'impôt s'élevant à 3 354 KTND. A la date de signature du présent rapport, l'affaire est encore en cours de négociation avec l'Administration fiscale. La banque a provisionné le redressement en question et le risque relatif à l'année 2012 et ce, à concurrence de 3 400 KTND.
- La société mère « Union Internationale de Banques » a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert les périodes allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KTND. A la date de la signature du présent rapport, l'affaire est encore en cours de négociation avec l'Organisme social. La banque a provisionné le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de cette situation ne peut pas être estimé de façon précise.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe au titre de l'exercice 2012.

Tunis, le 25 avril 2013

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji

FINOR
Mustapha Medhioub